THE GETTY CENTER LIBRARY
Why ask for the moon
when we have the stars?
AS

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON

Séances publiques des 28 janvier et 25 août 1875.

BESANÇON

IMPRIMERIE DODIVERS ET Cie, GRANDE-RUE, 87.

1875

ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON

Séances publiques des 28 janvier et 25 août 1875.

BESANÇON

IMPRIMERIE DODIVERS ET Cie, GRANDE-RUE, 87.

1875

THE GETTY CENTER
LIBRARY

ACADÉMIE

DES

SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

SÉANCE DU 28 JANVIER 1875.

Président annuel, M. le vicomte CHIFLET.

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT.

PERRIN DE SAUX

MESSIEURS,

Vous ne retrouverez peut-être pas aujourd'hui, dans ce que je me propose de vous dire, toute la gravité qui caractérise d'ordinaire les discours présidentiels. Je vous prie donc d'accorder votre indulgence au sujet que j'ai à traiter. C'est une vieille dette que j'ai cru devoir payer à un ami qui n'est plus, c'est un poète inconnu que je voudrais vous présenter.

J'invoque spécialement en sa faveur la bienveillance de ceux d'entre vous qui, ostensiblement ou en secret, auraient été touchés au front par cette fée, cette enchanteresse, cette charmeuse que nous appelons la Muse.

Oui, je voudrais vous parler aujourd'hui d'un

poète que, bien qu'il ait appartenu à notre province, vous ne connaissez point encore.

Son admission parmi nous eût été, je crois, toute naturelle, s'il eût voulu s'y prêter, mais il s'obstina toujours à se confiner à l'écart et vécut ignoré, rimant solitaire, au sommet de sa montagne, et rimant avec une verve et un talent, selon moi, véritablement hors ligne.

Ce poète, messieurs, appartiendra du moins à l'Académie par la mention et l'éloge posthumes que je vais essayer de lui, et le recueil de ses œuvres ne sera pas pour vous, lorsqu'il arrivera au jour, le livre d'un inconnu.

Claude-François Perrin de Saux, né à Dole, en 1780, de messire François Perrin de Saux et de dame Marie-Madeleine Maréchal de Longeville, était d'une famille de professeurs de l'Université de Dole et de conseillers au Parlement de Franche-Comté.

Il eut un frère aîné, Gabriel de Saux, admirablement doué d'esprit, vraie providence de ceux qui, n'en ayant point, avaient du moins celui d'avoir recours à lui pour rimer leurs sonnets galants ou leur dicter leurs billets de cœur ; et il y aurait là à faire revivre maintes piquantes chroniques, joie de nos voisins les Dolois, il y a soixante ans.

François de Saux, celui qui va nous occuper, était également bien partagé sous le rapport de l'intelligence, mais plus original, il se donnait moins de peine pour être aimable dans le monde où, s'il l'eût voulu, il eût brillé au premier rang. Mais non, il

demeurait des heures entières chez vous, tisonnant au coin de votre feu ou se promenant sous vos charmilles, sans desserrer les lèvres ou ne proférant que des murmures indistincts; c'étaient des hémistiches en éclosion, des strophes qui se préparaient à naître.

Très chasseur, il ne tuait presque jamais rien, car dans les fourrés de la Serre, dans les vignobles voisins, si son chien arrêtait lièvres ou perdreaux, lui-même tombait en arrêt sur une rime et tout était dit.

François de Saux survécut longtemps à son aîné. Celui-ci, fort laid, faisait des sonnets pour les autres; François, bien tourné, en fit certainement par centaines pour lui-même.

Tous deux, on le voit, avaient un peu oublié la gravité parlementaire des vieux robins de leur race; cela soit dit sans porter préjudice aux qualités brillantes et très aimables qui distinguèrent toujours nos jeunes conseillers au parlement.

François de Saux, quand je le connus, s'était confiné déjà, revenu des folies de jeunesse, dans une sorte d'ermitage au sommet de la montagne d'Offlanges (l'un de ces *ange* ou *angen* que quelque colonie germaine sema jadis si nombreux entre la Serre et les rives du Doubs). De la terrasse ombragée de charmilles et de treilles qui bornait son petit jardin, notre ermite dominait le magnifique panorama des plaines de Bourgogne. A gauche, comme coulisses de ce grand théâtre, les sommets du mont

Roland, du Rolandsberg, comme diraient les bardes du Rhin ; plus près, les retranchements antiques du mont Guerrin ; à droite, sur le mamelon de Montmirey, les dernières pierres formidables encore du donjon de la reine Blanche ; plus à droite, Pesmes et les hautes terrasses des Choiseul, Balançon et les grosses tours si splendidement vivantes sous les de Lorges ; au centre, le ruban d'argent de la Saône et, dans la brume lointaine, les flèches aiguës d'Auxonne et de Dijon. Quelle scène pour les noirs orages, pour les matins tout perlés de rosée, pour les pourpre et les or des couchants ! Quels tableaux pour un poète !

Bien des fois, assis sur les vieux bancs de pierre de son jardin, mangeant avec lui un gâteau rustique et buvant le jus des grappes dorées de sa vigne, scène et festin dignes de la coupe et de la villa d'Horace, bien des fois, les regards perdus auprès du vieux poète dans l'immense horizon, j'entendais tout à coup sa voix soutenue des cordes d'une vieille guitare qu'il savait admirablement faire chanter ou grincer selon que la strophe était langoureuse ou mordante, j'entendais cette voix juste et bizarre, pleine d'harmonie et d'originalité comme les vers qu'elle jetait à l'espace. Puis, c'étaient de longs instants qu'il laissait passer en silence, et souvent l'on se quittait ainsi, sans un mot et par une muette poignée de main, accompagné jusqu'à son modeste seuil, par son vieux chien ou quelque jeune sanglier privé, enlevé aux profondeurs de la Serre, de la

sierra voisine. C'était, je vous assure, fort original et plein de couleur.

Et de ces sortes d'extases résultait pour le lendemain quelque poésie nouvelle qu'il savait chanter comme personne, et qu'il admirait et louait tout le premier avec une naïveté adorable.

O vieux poète! que j'aime à me rasseoir ainsi près de toi ! Ton souvenir est pour moi un doux retour de jeunesse ; j'avais vingt ans quand tu chantais, et, me rappeler tes vers, c'est évoquer tout un charmant passé ; c'est pour moi, sous les dernières feuilles de l'automne, voir reverdir les fraîches pousses du printemps. Ah ! c'est qu'en face de ton petit jardin, au fond de cette vallée dans laquelle plongeaient nos regards, brillait blanche et modeste, au milieu des saules et des peupliers, la maison où, près de mon père, se passaient mes vacances d'écolier.

Souffrez, Messieurs, que je choisisse parmi les œuvres de mon poète, quelques-unes des plus curieuses pour vous les présenter ; que je détache de ce bouquet quelques fleurs de teintes diverses, d'éclat varié, et vous en fasse de mon mieux goûter les parfums, tantôt doux et frais comme le lilas de mai, tantôt âcres comme la senteur sauvage des buis de sa montagne.

François de Saux, venu au temps de Désaugiers et de Béranger, était de cette école chansonnière plutôt que sérieusement lyrique ; c'est par douzaines et par vingtaines qu'il a écrit et chanté de gais refrains dans le goût des compagnons du Caveau ; les amours,

la dive bouteille, la brièveté de la vie, le couplet politique frondeur, vous voyez cela d'ici, tout le bagage du temps.

Du reste, la muse de notre poète aimait à se parer de costumes variés. C'était une fille étrange, coquette peut-être, car les compliments ne lui manquaient pas sur ses ajustements. Quelquefois le *peplum* antique; plus souvent la toilette risquée de la bacchante, ou la parure rustique de la villageoise, ou la *nébride* de Diane chasseresse.

C'est cette dernière que nous allons d'abord interroger. De Saux était chasseur, je l'ai dit ; aussi a-t-il laissé quelques chansons de chasse, dont une entre autres, *la Prise du cerf*, est, au dire des connaisseurs, un véritable chef-d'œuvre. Permettez-moi de vous en choisir quelques couplets ou plutôt quelques strophes, car cette chanson est un vrai poème.

LA PRISE DU CERF (*).

La grive chante et le soleil se lève :
Diane attend; chasseurs, levez-vous donc !
De Duffeuilloux tant noble et digne élève
Doit-il dormir sous un mol édredon ?

Au pied d'un chêne.
Ou dans la plaine.
En vrai Cosak
Le chasseur au bivouac,
Est à merveille :
Lorsqu'il sommeille,
De son chevet
La mousse est le duvet.

(*) Cette chanson avait été dédiée par l'auteur, en 1833, à M. le baron Picot d'Aligny, à Montmirey-la-Ville (Jura).

Il faut ici déployer sa science;
C'est aujourd'hui la fête des chasseurs,
Je me ferais un cas de conscience
De ravauder devant des professeurs.
Saisis ta couple,
Valet, et couple
Nos chiens légers,
Créancés, bien gorgés;
Mais prends-y garde,
Toute cagnarde
Et tout cagnard
Au chenil laisse à part.

. . . . . .

Cherchons l'endroit où la brisée est faite :
Sur ce foyard justement la voici.
Déjà mes chiens brûlent d'être à la fête;
Pour découpler, arrêtons-nous ici.
Découplons vite;
Tout nous invite
A profiter
Du matin pour quêter.
La voie est fraîche,
Qu'on se dépêche!
Lépine, viens!
Nous appuierons les chiens.

O coûte, Flore! ô coûte, ma Tambelle!
Perce à la voie, intrépide Mireau!
Doucement, Brick, cherche là bas, Fidelle!
Tout beau, Réveil! Sagement, Fanfareau!
La meute quête;
Des tons de quête
Sonne, piqueur,
Pour lui donner du cœur.
Briffeau rencontre;
La haute contre
De Musico
Fait retentir l'écho.

Calypso donne et Lumineau rapproche;
Love et Fanfare à la voie ont volé :
De plus en plus Ravageau s'en approche,
Basteau la goûte; il y semble collé.
Massacreau lance;
Le cerf s'élance,
Comme un trait fuit.
La meute qui le suit
D'honneur se pique :
Quelle musique!
C'est un concert
Digne de saint Hubert!

En bondissant le cerf gagne le large,
De l'ennemi s'éloigne et disparaît.
Avec fureur l'escadron qui le charge
Fait un vacarme affreux dans la forêt.
Le bel ensemble!
Tout hurle ensemble :
Pas un conscrit
Dans ce charivari
Ne se fourvoie :
Tout à la voie
Reste collé !
Sonnez le bien-allé!

Dans le vallon, courant à perdre haleine,
Le cerf a su trouver un débouché;
Devant les chiens il a gagné la plaine :
Lépine, allons! sonne le débuché!
A trompe pleine,
Tonron, tontaine,
Tonron, tonton;
Bravo! Quel joli ton!
Mieux que personne
Le drôle sonne ;
Charmant! charmant!
C'est le vrai ton normand.

Le cerf poussé par la meute intrépide
A devant moi passé comme un éclair.

L'aigle superbe, à l'aile si rapide,
D'un vol moins prompt fend les plaines de l'air.
Sonnez la vue!
Car sans bévue,
Mes yeux, par corps,
Ont vu le cerf dix cors.
Si gens qui chassent
Pour menteurs passent,
C'est sûrement
Le proverbe qui ment.

Mais!... des hurleurs je n'entends plus les basses,
Ni le ténor éclatant de Briffeau;
Partant la queue et les oreilles basses
Ils ont mis bas, la meute est en défaut.
Tous en déroute
Font banqueroute;
Leur deshonneur
Dans le monde veneur
Va se répandre;
Où s'aller pendre?
Dieu! quel affront
Fait à notre patron!

Lépine accourt et, frémissant de rage,
De l'accident corrige les auteurs,
Crie, honvari, jure, excite, encourage,
Sa voix rallie enfin les déserteurs.
Tous pleins d'audace
Rentrent en chasse;
Et comme il faut
Relèvent le défaut.
Pas un derrière;
La meute entière
Reprend le pied;
Son crime est expié!

. . . . . .

Déjà du cerf l'allure est moins active;
Il court encor, mais il ne vole plus,

Suivant toujours sa trace fugitive,
Sur lui les chiens gagnent de plus en plus.
Il ruse, il tourne,
Va, vient, retourne,
A tout moment
Change de mouvement;
Et met en œuvre,
Dans sa manœuvre,
Mille moyens
Pour échapper aux chiens.

Tel qu'un coursier, las d'une course immense,
Est sur les dents, ne sent plus l'aiguillon,
Plus las encore enfin le cerf commence
Devant les chiens à baisser pavillon.
Ses forces s'usent;
Ses pieds refusent
De le porter;
On le voit s'arrêter
Tout pas en route;
Son dos se voûte,
Son cou fléchit
Sous ses bois qu'il maudit!

Le son du cor redouble ses alarmes,
De la forêt il se traîne aux confins.
Sur son malheur ses yeux versent des larmes,
L'hôte des bois, hélas! est sur ses fins.
Ses yeux s'éteignent;
Les chiens l'atteignent
Et de ses flancs
Déchirés par leurs dents
Le sang ruisselle;
Las! il chancelle,
Tombe harassé :
L'animal est forcé.

Il est tombé, le roi de la vitesse,
Et sous les chiens demeure enseveli.

Tout le regrette; Echo, dans sa tristesse
En soupirant répète : hallali.
Gisant sur l'herbe,
Son front superbe,
Audacieux,
Ne porte plus aux cieux
Son bois énorme.
Tel on voit l'orme,
Dans les autans,
Renversé par les vents.

Il y a là, paraît-il, et ceux d'entre vous, Messieurs, qui, à leurs heures, sont dévots à saint Hubert, peuvent en juger, il y a là un parfum cynégétique de qualité supérieure. Moi-même, qui suis un profane, j'y trouve une véritable poésie.

Je l'ai dit, Messieurs, la muse de notre poète prenait parfois des allures un peu ... risquées. Puis-je vous citer quelques-unes de ces strophes? Je ne sais trop... Cependant, en choisissant bien... peut-être.

Il est pourtant une de ces productions trop fortement empreinte de gauloiserie pour se produire en pleine Académie; c'est une ode sur... comment, dirai-je?... sur l'édile de la ville d'Eu, une œuvre semblable osa bien, il est vrai, affronter jadis un *choking* royal; M. Vatout, l'un des quarante! Messieurs, un soir, au château d'Eu, la déposa, dit-on, sur le guéridon de la reine Victoria. Si la puissante souveraine des trois royaumes en voulut bien rire, si elle en rougit, si elle la repoussa avoc horreur, ou si elle la lut jusqu'au bout, nul ne saurait le dire. Quoi qu'il en soit, les couplets de de Saux rivalisent

de sel et d'esprit avec ceux du poète de cour. Mais, plus que ne le furent les oreilles d'une reine, je saurai, Messieurs, respecter les vôtres, et ces couplets vraiment curieux, vous ne les entendrez point ici.

Il en est d'autres que je puis vous citer comme types de cette inspiration rustique, étrange et belle, qui souvent saisissait notre fantasque poète. *Le vigneron d'Offlanges,* par exemple, est l'un des poèmes les plus réussis de son œuvre. Mais ce poème est écrit en patois d'Offlanges!....

Parler patois à l'Académie! L'oserai-je, Messieurs?

Mon Dieu, les gens qui parlent patois ne se sont-ils pas tout simplement attardés dans notre vieux français? Et nous, si fiers d'une langue épurée et polie, sommes-nous donc si sûrs de ne point la laisser retomber dans un patois nouveau? Et puis, ne sommes-nous pas ici dans la patrie de Barbisier et de Jacquemard? Ceci me décide; allons, permettez-moi deux ou trois couplets seulement.

Au contre das gens d'lai vaile
Sou pié evan lou soulo,
Y pompe lai goutte et faile
Ai vignes au grand gailo;
Y déchausse, y taille, y sombre
Et quand y seu ben en train,
Lou temps passe c'ment un ombre
Pon d'souci ni pon d'chaigrin.

Y me repose lou dimanche,
Ço l'jou qu'é m'fa lou pu bai;

Chemise, craivaitte bianche,
Veste nove et fin chapai.
Y vais quand lé messe soune
Pria Dieu en bon chrétien ;
Tous las gens crayant qu'é toune
Chaque fois qu'y chante au lutrin.

Y n'veux point de ças d'moiselles
Qu'ai pouthiant manche à gigots,
Rubans, gorgères, dentelles,
N'vant pas d'aiveu lous bigots.
Si ma fane n'ot pas saigè,
Qu'ell'veuille allai trop grand train
Tant qué sran ai not mainaige
Y saurâ vaillie au grain.

Je voudrais oser vous en citer d'autres. Rudesse, finesse narquoise, gros rire parfois cynique, bon sens parfait, tout est là; c'est le *Vigneron jurassien* saisi au vif et touché de main de maître.

Encore une paysannerie ; mais cette fois de Saux a su en faire une idylle charmante. Ce petit poème intitulé l'*Aubade villageoise*, perd beaucoup à ne point être chanté, le galoubet ou la tendre musette serait son accompagnement naturel. Mais enfin, comme ni musette ni chant ne sont admis dans nos séances, je vais tâcher de vous la dire du moins mal possible.

L'AUBADE VILLAGEOISE.

Déjà l'horloge du village
Vient de sonner minuit ;
L'amour à petit bruit
Vers l'objet qui m'engage
Dans l'ombre me conduit.

Je m'en vais d'une sérénade
Lui donner le plaisir,
Et pour elle choisir
Une touchante aubade
Qui puisse l'attendrir.

En toi mon aimable brunette,
Tout charme, tout séduit;
Ton image me suit;
Le jour j'en perds la tête
Et j'y rêve la nuit.

Ta taille qu'embellit la grâce
Est plus droite qu'un jonc;
Ton petit pied mignon
Laisse à peine une trace
Sur le tendre gazon.

Tu fais honte à la plus légère
Des filles du hameau,
Quand tu vas sous l'ormeau
Danser sur la bruyère
Au son du chalumeau.

Mieux qu'aucune autre bergerette
Tu chantes mille fois;
En t'écoutant je crois
Entendre la fauvette
Chanter au fond des bois.

Au gré de mes vœux à paraître
Pourquoi tardes-tu tant?
Daigne mettre un instant
Ta tête à la fenêtre
Et je serai content.

Mais tu te ris de la complainte
D'un malheureux amant!
L'écho compatissant
Seul répète ma plainte
Qu'emporte au loin le vent.

Loin de celle qu'en vain j'implore
La mort je cours chercher.
Adieu, cœur de rocher !
Toi que d'aimer encore
Je ne puis m'empêcher.

Deux couplets maintenant d'une chanson à boire :

Fiers conquérants qui de l'histoire
Grossissez les fastes pompeux,
Ai-je besoin pour être heureux
De votre chimérique gloire ?
Je vous cède le triste honneur,
D'être les fléaux de la terre,
Et préfère la paix du cœur
Que goûte un tranquille buveur
Vidant son verre.

De vains songes l'homme se berce
Et de sa folie est jouet,
De même que la poussière est
Jouet du vent qui la disperse.
Chacun court après le bonheur
Et n'embrasse qu'une chimère ;
Il n'est que dans la paix du cœur
Que goûte un tranquille buveur
Vidant son verre.

UNE BOUTADE.

J'ai voulu me frotter aux femmes,
Mais ce sont de trop fines lames ;
Qui s'y frotte s'y pique aussi ;
Je l'ai bien senti, Dieu merci !
A leur char qui voudra s'attelle,
Sue à son tour sous le harnais.
Quant à moi, je le reconnais.....
Le jeu n'en vaut pas la chandelle.

Je pourrais vous citer des vers dignes de Scarron. J'ai là seize couplets sur *la fin du monde*, qui, certes, ne sont pas indignes de Virgile travesti. Je ne vous en dirai que deux :

Au son aigu de la trompette
Les morts qui dorment dans leurs trous,
Prennent la poudre d'escampette
Pour se trouver au rendez-vous.
Pour son coccix dans la bagare
Le voisin prend le coccix du voisin,
Les éclopés, sans dire gare,
Jambes et bras volent au magasin ;
Si bien qu'en moins d'une seconde
Chacun fait sa toilette au mieux ;
L'aveugle escamote des yeux
Pour voir la fin du monde.

Les nez au milieu du visage
Rajustés comme auparavant,
Des pieds on recouvre l'usage,
On part, on va comme le vent.
Dans la vallée on se rassemble,
Là réuni, tout le monde est ami.
L'on s'embrasse, l'on jase ensemble,
On se demande : Avez-vous bien dormi ?
L'ange, d'une voix furibonde
Crie en mettant flamberge en main :
Messieurs ! vous jaserez demain,
Voici la fin du monde.

Et c'est ce même poète qui a écrit les strophes que vous allez entendre :

SUR LA CRÉATION.

Toi qui même avant sa naissance
Du temps as tracé le chemin,

Être parfait dont l'existence
N'a ni commencement ni fin,
Grand Dieu que la faiblesse humaine
Sent, mais ne pourrait définir,
D'un ange il me faudrait l'haleine
Pour te chanter, pour te bénir.

Il déchira le voile sombre
Qui couvrait l'antique chaos ;
Le jour jaillit du sein de l'ombre
Et la terre du fond des eaux.
Le feu brilla sur sa surface,
L'air s'éleva d'un vol léger,
Et chaque élément à sa place
De lui-même alla se ranger.

Il dit ; et les célestes voûtes
S'élevèrent spontanément,
Les astres se frayant des routes,
Sillonnèrent le firmament.
Le soleil versa sa lumière,
La lune et les globes divers
Tous commencèrent leur carrière
Dans le vide de l'univers.

Lors, il s'assit sur un nuage,
Et, commandant aux aquilons,
Le Créateur, d'une main sage,
Régla la marche des saisons.
Un faible effort de sa puissance
Sépara le jour de la nuit ;
Aux siècles il donna naissance,
Et des ailes au temps qui fuit !

A sa voix la terre docile
Enfanta les bois, les coteaux.
D'un seul mot il lui fut facile
De donner l'être aux animaux ;

L'aigle qui dans son vol superbe
Semble se perdre dans les cieux,
Et l'insecte rampant sous l'herbe
Devant lui parurent tous deux.

Il créa l'homme à son image,
L'anima d'un souffle divin ;
L'endormit sous un vert bocage,
Prit une côte de son sein ;
Soudain il la métamorphose,
Et la mère du genre humain
Paraît plus fraîche que la rose
Qui s'entrouvre aux pleurs du matin.

Du haut du céleste héritage
Le grand Jéhovah, satisfait,
Sourit en contemplant l'ouvrage
Que dans six jours il avait fait.
Le Tout-Puissant loua lui-même
De ses œuvres la majesté ;
Et se reposa le septième
Dans le sein de l'éternité.

Encore une citation, Messieurs, et j'ai fini.

A Mme de B.....

ÉLÉGIE A UNE JEUNE MÈRE.

Deux berceaux délaissés !... où sont-ils ces beaux anges
Que Dieu te confia pour éprouver ta foi ?
Ecoute dans les cieux ces naïves louanges,
Reconnais ces enfants qui chantent loin de toi.

Ils chantent, car ils ont une éternelle vie,
Une éternelle paix, un éternel amour ;
Ils chantent, car de Dieu la tendresse infinie
Leur fit grâce au matin des feux brûlants du jour.

Ils chantent, le remords n'a point laissé de trace
Sur ces traits enfantins que tu n'aperçois plus ;
Ils chantent, car au ciel ils ont marqué ta place,
Ils t'attendent près des élus.

Et toi, pourquoi pleurer ? regarde leur couronne,
L'ouragan furieux ne pourra la flétrir.
Vois nos fronts obscurcis que le chagrin sillonne
Et ces pleurs dans nos yeux que rien ne peut tarir.

Ecoute de ton cœur la plainte renaissante,
Et compte les sanglots qui suivent un cercueil ;
L'enfant qui t'appelait de sa voix caressante
N'eut jamais à porter de deuil.

Jamais ils n'ont pleuré d'une douleur amère,
Ces deux anges que Dieu t'emporta souriants ;
La tombe est un berceau qui rassure une mère :
La vie est un fardeau qu'on lègue à ses enfants.

Vous le voyez, Messieurs, par ces quelques rimes prises entre mille, voilà un vrai poète. Voilà une nature d'une richesse, d'une variété, d'une originalité extrêmes. Bien que guidé par les grands chansonniers de son temps, il reste à part, il garde son cachet, il est lui et point un autre. Ce n'est point Dusillet plus fin, plus en habit de salon ; ce n'est point Viancin, il en a l'esprit, il en a le trait, mais Viancin n'avait pas ces hardiesses bizarres que de Saux ramassait parmi les granits, les bruyères et les houx de sa montagne. Et cependant, vous l'avez vu soupirant des aubades pleines de fraîcheur et adressant à une jeune mère des strophes d'une délicieuse tristesse ; et cependant encore, après des charges

dignes de Callot et de Scarron, il savait, grave et pieux, adresser à Dieu des hymnes d'un grand style chrétien.

Et j'ai voulu que ces joyaux ne fussent point perdus, que cette mémoire fût honorée, que cette lyre brisée fût enfin couronnée du laurier des poètes.

Plus d'une fois, Messieurs, je lui parlai de vous et de votre Compagnie, l'engageant à vous adresser ses œuvres. Non, répondait-il, ils me trouveraient trop mal élevé, vos académiciens en cravates blanches; si vous en êtes jamais, vous leur parlerez de moi si vous voulez.

Il est mort en 1847, huit ans avant que j'appartinsse à votre compagnie. Voici tantôt dix-neuf ans que j'ai l'honneur de m'asseoir parmi vous; j'ai mis, direz-vous peut-être, bien du temps à remplir ce devoir envers un vieil ami. C'est que j'ai dû longtemps et péniblement rechercher ces vers qu'il avait, sans nul souci de la gloire, jetés à tous les vents du ciel. J'ai pu enfin en recueillir la plus grande partie et vous en donner la fleur.

LA CROISADE DE 1366

Par M. le marquis Terrier de LORAY.

L'ardeur des croisades, que des revers multipliés avaient sensiblement refroidie, se réveilla tout à coup dans la seconde moitié du XIVe siècle. Le bruit des progrès des armées ottomanes, l'invasion des provinces européennes de l'empire grec, la victoire sanglante remportée par Amurat à Marizza, près d'Andrinople, jetèrent une juste alarme dans la chrétienté tout entière, et, pressés par les sollicitations du pape Urbain V, plusieurs princes annoncèrent le dessein de passer en Orient pour combattre l'ennemi commun de la république chrétienne. Ces projets, formés un peu témérairement, avortèrent pour la plupart. Les rois, divisés et obérés par les guerres, étaient peu en mesure d'entreprendre de ruineuses expéditions ; puis, les capitaines et routiers qu'on y voulait conduire n'étaient guère soucieux d'aller courir de si lointains périls et préféraient vivre et s'enrichir sans quitter le sol du beau royaume de France, où ils avaient élu domicile. Sur ces entrefaites, un prince des moins puissants, mais d'un grand cœur, donna le signal de la croisade. C'était au commencement de l'an 1366

Amédée VI, comte de Savoie, connu sous le nom de comte Vert, vit venir à sa cour un chevalier du roi Louis de Hongrie, chargé, dit le chroniqueur, de lui porter un fâcheux message. Jean Paléologue, empereur de Constantinople, proche parent du comte de Savoie (1), était retenu prisonnier par le roi des Bulgares, qui n'avait pas craint de faire alliance avec les Turcs, et implorait une prompte assistance. Le roi de Hongrie invitait le comte, en termes pressants, à prendre les armes pour la délivrance de l'empereur et promettait de le seconder avec toutes les forces de son royaume. Emu de ce récit et des calamités dont on lui retraçait le tableau, Amédée convoqua sous sa bannière non seulement les nobles de ses étroits domaines, mais encore tous ceux qu'animait le désir de venger les trop longs outrages infligés par les musulmans au nom chrétien. Un grand nombre d'intrépides guerriers répondirent à cet appel et les gentilshommes de la comté de Bourgogne, que des liens nombreux rattachaient à la Savoie, furent des premiers à prendre la croix.

Les détails de cette expédition, peu étudiée jusqu'ici, ne nous sont guère connus que par le récit d'un auteur savoisien contemporain, rendu suspect par de nombreuses inexactitudes, et dont la chronique laissée dans l'ombre (elle n'est publiée que depuis quelques années) n'a joui longtemps que

(1) Jean Paléologue était fils de Jeanne ou Anne de Savoie, tante du comte Vert.

d'une autorité très contestée. Nous avons eu l'occasion, à propos d'une autre partie de sa narration (1), de montrer que la défiance qui s'attache à son témoignage a été fort exagérée, et qu'il peut fournir à l'histoire d'utiles lumières. Nous croyons qu'on peut encore, bien qu'avec précaution, le prendre pour guide principal en ce qui concerne les événements accomplis en Orient, en 1366, époque fort obscure, pour laquelle les historiens grecs font défaut, et qui laisse lieu à de grandes incertitudes.

Donc, au printemps de cette année, les chevaliers comtois passèrent le mont Jura et se rendirent vers le comte de Savoie, qui leur fit grand accueil. C'étaient Hugues de Chalon et son frère Louis, sire d'Arguel, accompagné de leur cousin Tristan ; puis Thiébaud de Neufchatel, les sires de Montfort, de St-Amour et de la Roche, Jeanet Gauthier de Vienne, sires de Mirebel, et ce Jean de Vienne, sire de Roulans, alors au début de sa carrière, qui devint amiral de France et périt glorieusement dans une autre croisade, aux champs néfastes de Nicopolis. Tous étaient suivis d'une nombreuse escorte d'écuyers et d'hommes d'armes. Le nom d'Etienne de la Baume, seigneur de Chavanes, en Franche-Comté, fait maréchal de Savoie, et qui commandait l'expédition sous le comte Amédée, achevait de donner à cette entreprise une physionomie presque toute bourguignonne.

---

(1) Séance de l'Académie du 2 juin 1870. Voir aussi *Revue des questions historiques*, juillet 1870.

Avant de partir avec eux, le comte de Savoie, qui était l'un des seigneurs les plus magnifiques de son temps, voyant une si noble compagnie rassemblée autour de lui, et pour tromper peut-être les loisirs de l'attente, voulut signaler le début de la croisade par la création d'un ordre de chevalerie destiné à en perpétuer le souvenir. Un jour donc, disent les chroniques de Savoie, il réunit dans un banquet les chevaliers venus à sa cour ; parmi eux, il en élut quatorze auxquels il remit autant de colliers d'or, « et là, à ménétriers, clairons et trompettes, furent lues les ordonnances de l'ordre de l'Annonciade qu'il instituait (1). » Les étrangers furent appelés à en recevoir les insignes en même temps que les Savoisins et, ce semble, en nombre égal; et les Comtois Hugue de Chalons et le futur amiral Jean de Vienne, furent inscrits sur cette liste chevale-

(1) Les historiens ne sont pas d'accord sur la date de la création de l'ordre de l'Annonciade, qu'ils placent généralement en 1362, et même antérieurement. Cependant la liste des premiers titulaires ne permet pas de la fixer à une autre époque qu'en 1366, et il est facile de comprendre que les chevaliers étrangers Amé de Genève et Amé sir d'Anthon, Hugues de Chalon, Jean de Vienne, Roland de Veissy, gentilhomme du Bourbonnais, Richard Musard, Anglais, n'ont pu être simultanément amenés en Savoie que par la circonstance de la croisade. Ces gentilshommes, ainsi que les Savoisiens qui reçurent le collier de l'Annonciade, furent précisément ceux qui prirent part à l'expédition. Enfin, on connaît toutes les circonstances de l'existence de Hugues de Chalon, avant 1366, et on ne trouve point de place pour un voyage en Savoie où aurait eu lieu l'institution de l'ordre de l'Annonciade. Il en est à peu près de même en ce qui concerne Jeande Vienne.

resque, ainsi qu'Etienne de la Baume. La fête se termina par des largesses et des joutes; puis, après avoir, non sans larmes, pris congé de la comtesse Bonne, sa femme, le comte, suivi des chevaliers croisés, fit route pour Venise où, par les soins du doge Marc Cornaro, auquel le pape avait adressé des lettres pressantes (4), de nombreuses galères avaient été réunies pour le transport de l'armée.

Le chroniqueur dépeint avec complaisance la magnificence que le comte déploya à Venise et le départ de la flotte accompagnée des cris de joie de la population. Elle fit voile pour Coron, ville située dans le golfe de Messénie, appartenant aux Vénitiens, et y fut rejointe par plusieurs bâtiments partis des ports de Gênes et de Marseille.

L'armée ainsi réunie faillit être détournée de son but par un incident inopiné. La dame d'une seigneurie située dans l'intérieur du pays et appartenant à l'une de ces familles d'origine latine qui possédaient alors tout le sol de la Morée, envoya au comte un messager en se plaignant d'avoir été dépossédée de son domaine par l'archevêque de Patras, qui la tenait assiégée dans son château, et en implorant un prompt secours. Le désir de réparer cette injure, les liens du sang qu'invoquait la suppliante et par-dessus tout peut-être l'espoir d'aven-

(4) Les lettres du pape avaient été motivées par d'autres lettres que le soudan d'Egypte avait écrites au doge de Venise pour le dissuader de fournir les galères vénitiennes pour le transport des croisés. (V. Raynaldi.)

tures nouvelles, dictèrent la réponse d'Amédée, qui se détermina sans hésitation à accorder à la dame opprimée l'appui qu'elle sollicitait. La flotte, après avoir côtoyé le rivage de la Grèce, s'engagea dans le lit d'une rivière qui portait dès lors le nom de rivière d'Yry, et qui n'était autre que l'Eurotas chanté par les poètes et dont les bords fertiles en lauriers avaient été autrefois témoins de tant d'exploits :

.....Omnia quæ
Audiit Eurotas jussitque ediscere lauros.

En remontant le cours du fleuve, les croisés ne tardèrent pas à arriver devant la forteresse assiégée. Le domaine contesté était l'un des huit fiefs qui avaient été adjugés à l'église de Patras lors de la conquête de la Morée, lorsque le sol avait été partagé entre les vainqueurs et réparti, comme un butin, par la voie du sort (1). Il était difficile de récuser un arbitre qui se recommandait par un si grand appareil de puissance. Le comte rétablit l'accord entre les belligérants et, reprenant le cours de son expédition, se dirigea vers les rives du bras St-Georges,

(1) Voir Buchon, *Livre de la conquête*, p. 55. — Le chroniqueur désigne ce château sous le nom d'*Iuns* ou *Iung*, qui parait correspondre à celui de la ville franque d'Iunch, aujourd'hui Navarin. Cette indication serait erronée, ou pour la dénomination, ou pour la situation. La ville d'Iunch, située dans le golfe d'Arcadie, est à l'est de Coron, et, pour s'y rendre, le comte de Savoie aurait dû revenir sur ses pas. Il est plus vraisemblable que, continuant sa route, il ait pénétré dans le lit de l'Eurotas dont il rencontrait l'embouchure, et atteint la forteresse assiégée dont le nom serait resté inconnu.

où il s'attendait à être rejoint par l'armée du roi de Hongrie.

Que faisait cependant Jean Paléologue, ce triste successeur des Césars, en faveur duquel s'ébranlaient les guerriers de l'Occident ? Terrifié de l'approche des Turcs qui se montraient presque en vue de Constantinople, menacé par les Bulgares, réduit à n'espérer que dans l'appui des Latins, il avait, dès l'année précédente, recouru au pape Urbain et promis de se soumettre à son obédience. Le 25 janvier, Urbain lui écrivait en l'encourageant dans sa résolution et en lui annonçant le secours prochain du roi Louis de Hongrie, uni au comte de Savoie. Puis, quand il s'en était cru assuré, Paléologue avait reculé devant l'accomplissement de sa promesse, et, au mois de juin, le pape mettait le roi de Hongrie en garde contre les artifices du prince grec, en l'engageant à différer son départ. De nouveau alarmé, Paléologue alla de sa personne trouver à Bude le roi Louis, l'assura de sa bonne foi et obtint du pape de nouvelles lettres destinées à hâter l'intervention promise. Mais, dans ce temps-là, Louis de Hongrie s'étant trouvé en guerre avec Stratimir, l'un des deux rois qui se partageaient l'autorité en Bulgarie, dut abandonner le dessein d'aller combattre les Turcs. Dans ces divers incidents on ne trouve nulle trace de la captivité de l'empereur grec, captivité qui, selon le chroniqueur savoisien, aurait déterminé Amédée à porter ses armes en Orient. C'est seulement à son retour de Bude, au mois de juillet,

qu'il aurait pu tomber entre les mains de Sisman, roi de la Bulgarie orientale, et justifier les hostilités que les croisés portèrent dans les Etats de ce prince (1).

Le comte Amédée, déçu de l'espoir du concours que lui avait promis le roi de Hongrie, n'en persista pas moins dans son entreprise. « Je suis ici sur sa parole, dit-il ; mais, venu ou non, nous ne laisserons pas de besogner contre les infidèles. » Il se porta donc avec l'armée devant la ville de Gallipolis, dont la conquête, en 1359, avait ouvert aux hordes musulmanes les portes de l'Europe, et fermait aux flottes venues de l'Occident l'accès de Constantinople. Rien n'était plus pressant que d'arracher aux musulmans une place qui était comme la clé de l'empire et dont la perte présageait à la capitale une chute inévitable.

---

(1) Les historiens grecs ne parlent pas de cet événement, et l'on pourrait être tenté de croire que le chroniqueur savoisien, ayant entendu parler de la captivité infligée à Jean Paléologue par son fils Andronic, quelques années plus tard, a été entraîné a quelque confusion. Toutefois, il importe de remarquer que les auteurs grecs qui ont écrit beaucoup plus tard et seulement après le siége de Constantinople, n'ont rappelé que d'une manière brève, confuse et souvent contradictoire, les événements de la période qui nous occupe. Ils ne parlent pas du voyage de Paléologue à Bude, bien qu'il soit attesté par des documents contemporains, ot ont pu omettre, avec beaucoup d'autres faits et avec celui même de la croisade savoisienne, la mention de la captivité de l'empereur en Bulgarie. Il est néanmoins très possible que ce prince, à son retour de Bude, ait été retenu pendant quelques mois par le roi bulgare, dont il devait traverser les domaines et qui était ennemi des Hongrois ; ce fait, vraisemblable en lui-même, paraît confirmé par l'ensemble des événements rapportés par la chronique savoisienne.

Arrivé devant Gallipolis, le comte ordonna aussitôt le débarquement, ne laissant sur les vaisseaux que les gens de trait et les machines dont il était bien muni, ainsi que de canons chargés de poudre et destinés à atteindre de loin les ennemis et à favoriser la descente. Les Turcs étaient rangés sur le rivage en trois épaisses batailles et couvrirent les chrétiens d'une multitude de flèches barbelées qui occasionnèrent de dangereuses blessures. L'élan des croisés n'en fut pas arrêté : ils se mêlèrent main à main avec les musulmans et là eut lieu, dit le chroniqueur, un « heurt hideux et fiert, » car les infidèles combattaient avec rage, et on en vit qui, pour s'approcher des chrétiens, se jetaient sur les piques et n'hésitaient pas à se transpercer eux-mêmes. Enfin, ne pouvant plus soutenir le choc des croisés, ils abandonnèrent le rivage et coururent se mettre à l'abri des murs de Gallipolis. Le comte, après avoir remercié Dieu de la victoire, fit investir la ville et commencer le siége. Quand le moment de livrer l'assaut fut venu, le comte fit attaquer la place par trois côtés à la fois, puis il confia à Hugues de Chalon et à ses hommes d'armes, au nombre de cinq cents, Comtois pour la plupart, le soin de s'opposer aux attaques des Turcs et de défendre l'armée contre les surprises qu'ils pourraient tenter. Cette précaution fut loin d'être inutile; car, l'assaut étant commencé, des nuées d'infidèles, campés hors de la ville, vinrent se jeter sur les chevaliers comtois avec tant de furie, que ceux-ci en furent un instant ébranlés.

Le comte de Savoie, voyant son arrière-garde cernée de toutes parts et craignant qu'elle ne pût supporter le choc d'ennemis si nombreux, quitta l'assaut avec sa bannière et, se portant au lieu du péril, se jeta dans la mêlée avec ses meilleurs chevaliers. L'auteur décrit avec détail les « belles appertises d'armes » que firent là et le comte de Genève et les seigneurs de Chalon, et « maints autres nobles chevaliers et écuyers » qui combattirent sans relâche jusqu'à la nuit. Ce n'est qu'au soleil couchant que les Turcs, vaincus par un suprême effort des chrétiens, prirent le parti de la fuite, laissant le champ de bataille couvert de leurs morts et de leurs blessés. Toutefois la place n'avait pu être emportée ; le comte, après avoir pris l'avis de ses capitaines, se disposait à livrer le lendemain un nouvel assaut, non sans s'attendre à une vive résistance et peut-être à un retour offensif des Turcs et à de nouveaux et rudes combats. Mais, au matin, quelques Grecs, paraissant sur les remparts, invitèrent les chrétiens à entrer, annonçant que les Turcs, à la faveur de la nuit, avaient vidé la ville. Cette nouvelle causa quelque désappointement au comte et aux chevaliers croisés, car ils eussent préféré conquérir la place de vive force et occire ou prendre les Turcs qui la défendaient. Enfin, après s'être assurés de leur retraite et pris de sages précautions contre les tromperies des Grecs, ils pénétrèrent dans les murs de Gallipolis, où ils trouvèrent un immense butin ; car Amurat, persuadé qu'il n'avait rien à craindre

des Grecs et qu'ils étaient impuissants à le reprendre, en avait fait l'entrepôt des richesses dont il avait dépouillé les provinces de l'empire (1), et comme le magasin où il accumulait ses ressources de toutes sortes. Mais ce qui les réjouit le plus, fut la délivrance de nombreux captifs chrétiens qui y étaient retenus et qui étaient destinés à grossir les rangs des infidèles; le rapt des enfants et des jeunes gens chrétiens qu'ils forçaient de renoncer à leurs familles et à leur croyance, était le moyen le plus habituel dont ils se servaient pour recruter leurs innombrables armées, et, entre les pratiques de ces barbares vainqueurs, nulle n'inspirait plus d'horreur et ne soulevait de plaintes plus unanimes et plus douloureuses.

Le comte Amédée, après avoir pourvu à la défense de Gallipolis, entra avec sa flotte dans la mer Noire et se porta sur les côtes de la Bulgarie, afin d'obliger le roi Sisman à relâcher l'empereur de Constantinople et à s'affranchir de son alliance avec les ennemis de la foi. Gallipolis (2), Suzopolis, Staffida, Messembre, Varna, telles sont les villes devant lesquelles se présenta l'armée chrétienne et dont elle

---

(1) « Gallipolim Græciæ portum munitissimum in quem ex » Asiâ Turci trajicere et christianorum europæorum tristia spolia » convehere soliti erant expugnavit. » (Raynaldi, ad ann. 1367.)

(2) La chronique désigne sous le nom de Manchopolis la première ville de Bulgarie qui fut assiégée et prise par les croisés. Ce nom ne se retrouve pas dans la géographie moderne, et il est à croire que l'auteur a voulu désigner la ville d'Agathopolis, située sur la mer, aux confins de l'ancien royaume bulgare.

s'empara après de rudes et glorieux combats : tels sont les lieux dont les noms sont redevenus familiers à notre génération et qui, de nos jours, et après cinq siècles, ont vu sous leurs murs une autre armée chrétienne venue non en ennemie, mais en alliée de cette puissance ottomane, si ingrate aujourd'hui et si prompte à profiter de nos revers pour opprimer nos antiques clients de l'Eglise latine. Les noms de ces cités, encore reconnaissables sous les formes barbares que leur a imposées la conquête ottomane, déposent en faveur de la véracité du chroniqueur et du courage des guerriers savoisiens et bourguignons qui allaient, jusque sur des rivages si lointains et alors presque inconnus, soutenir les intérêts de la foi et de la civilisation.

La place de Messembre—aujourd'hui Messivri—située au nord du *lacus sanctus*, opposa aux croisés une vive résistance, et il y eut là, dit l'auteur, « moult de chevaliers et écuyers occis et navrés. » Le comte dut, en cette circonstance, se départir de l'ordonnance qu'il avait rendue lors du départ « que, au cas de prinses de villes, feux ni pilleries fussent faictes, » et Messembre, prise d'assaut, connut toutes les rigueurs de la guerre. Enfin, après avoir réduit quelques châteaux de moindre importance, l'armée arriva devant Varna, ancienne ville romaine, point extrême de l'empire bulgare, et trouvèrent la place très forte, bien murée et munie de toutes les choses nécessaires à la défense. La saison s'avançait, la mer devenait redoutable, les

croisés, affaiblis et fatigués d'une si rude campagne, commençaient à manquer de vivres, et les capitaines, consultés, ne se flattaient pas du succès du siége. Néanmoins ils investirent la place, mais ils résolurent en même temps de tenter un accommodement qui assurât, sans nouvelle effusion de sang, le succès définitif de l'expédition. Jean de Vienne, qui possédait dès lors l'art de bien dire qui le fit employer plus tard dans de nombreuses négociations, fut choisi pour celle-ci avec Guillaume de Granson, et tous deux « practiquèrent si bien, » qu'ils amenèrent les habitants à composition. L'armée reçut d'eux les vivres dont elle avait besoin, et ils envoyèrent au roi de Bulgarie douze des leurs pour l'engager à relâcher l'empereur et à faire la paix avec les redoutables adversaires qu'il avait attirés sur son royaume. Le roi accepta les conditions qui lui étaient faites, et l'empereur ayant recouvré sa liberté, les croisés remontèrent sur leur flotte et firent voile pour Constantinople, où ils devaient hiverner et où Paléologue les avait déjà précédés.

Il serait difficile, dit le chroniqueur, de raconter quelle fut la joie du peuple et l'accueil qui fut fait au comte et aux chevaliers lors de leur arrivée à Constantinople. Prêtres et tous ordres de religion, gentilshommes, marchands, femmes et enfants allèrent à l'encontre sur la grève, criant vie au comte de Savoie qui a délivré la Grèce des Turcs et l'empereur des mains du roi de Bulgarie. Tous accompagnèrent les croisés à l'église Sainte-Sophie, et les

témoignages de la joie publique se prolongèrent durant plusieurs jours.

Le danger le plus pressant était conjuré, les Turcs n'étaient plus aux portes de Constantinople, l'empire semblait sauvé et raffermi et Paléologue ne songeait plus à tenir la promesse qui lui avait valu le secours des Latins, en ramenant l'Eglise grecque à l'obéissance du pape de Rome. Il fallut que le comte lui rappelât les engagements multipliés et formels qu'il avait pris et dont la chrétienté attendait l'accomplissement. Mais ce discours rendit l'empereur « anxieux et pensif, » et, après maintes hésitations et maints atermoiements, il déclara qu'envisageant le mauvais vouloir de son peuple, il croyait pouvoir se dégager de sa promesse; il invitait même les croisés à s'éloigner pour ne pas s'exposer aux ressentiments de la multitude. Ce manque de foi irrita au plus haut degré le comte de Savoie et les chevaliers d'Occident. « Mort-Dieu, s'écria-t-il, je suis venu ici à la sueur de mon corps et à l'effusion du sang de ma gentillesse; et maintenant il va se truffant de moi ! Certes, je ne retournerai pas que je n'aie mis l'empire dans l'état où il était quand je passai le bras Saint-Georges. » D'autres circonstances contribuaient à aigrir les croisés et à les irriter contre la conduite artificieuse de Paléologue. Plusieurs des leurs étaient morts à Constantinople par suite des fatigues de la guerre ou des blessures qu'ils avaient reçues, et, parmi eux, Louis de Chalon, sire d'Arguel, l'un des meilleurs, dont la mort

fut pour ses compagnons, et particulièrement pour les ceux de la comté de Bourgogne, une cause de vifs regrets (1). L'armée, quittant les murs inhospitaliers de Constantinople, se retira à Péra, qui appartenait aux Gênois, et de là le comte menaça l'empereur de lui faire éprouver les effets de son ressentiment. Sur ces entrefaites, les Turcs, revenant de leur première stupeur, reparurent sur les étroits confins de l'empire et, sous prétexte de secourir le roi de Bulgarie, leur allié, vinrent mettre le siége devant Suzopolis, que le comte, après en avoir fait la conquête, avait laissée à la garde des lieutenants de l'empereur. Les terreurs de Paléologue étaient revenues, tous les obstacles s'aplanirent; ce prince dépêcha au comte le patriarche de Constantinople, qui jura en son nom d'opérer l'union tant de fois annoncée. Pour gages de sa sincérité, il envoya à Péra sa couronne impériale et quatre de ses principaux officiers qui devaient demeurer en otages jusqu'à l'entier accomplissement de ses promesses. Les croisés accueillirent avec joie les nouvelles assurances de l'empereur grec et, toujours généreux, ils s'offrirent à aller combattre les Turcs qui faisaient le siége de Suzopolis. Cette expédition fut pour les chevaliers latins, et notamment pour ceux de Bourgogne, l'occasion d'acquérir une nouvelle gloire. Car les Turcs, qui avaient introduit dans l'attaque des villes un art inconnu en

(1) Il mourut le 6 décembre 1366. Voir Gollut, ed. Duvernoy, col 907.

Europe, avaient entouré leur camp de fossés et de palissades solides et lui avaient donné l'aspect d'une place forte. Ces obstacles n'effrayèrent pas les chrétiens, et le comte, prenant avec lui tous ceux dont il avait remarqué la valeur, fit livrer aux retranchements des infidèles un assaut formidable. Les seigneurs de Chalon et ceux de Vienne sont nommés comme y ayant donné des preuves particulières de vaillance, et ce sont eux qui, accompagnant la bannière du comte, pénétrèrent les premiers dans le camp des ennemis et les forcèrent à chercher leur salut dans la fuite. Les prisonniers, recueillis en grand nombre, furent traités comme s'ils eussent été chrétiens et relâchés sous la simple promesse de ne pas combattre contre l'empereur pendant cinq ans. Car ces Turcs étaient pour la plupart gens sans terre et de petit état, et l'on ne pouvait guère espérer d'eux de grosses rançons.

La flotte latine était depuis un an dans les eaux de la Grèce ; l'objet de l'expédition se trouvait rempli et le moment était venu pour les croisés de regagner les ports d'Occident. Le comte prit congé de son cousin l'empereur et fit voile pour l'Italie, où il voulait s'arrêter afin de rendre compte au pape Urbain des choses qu'il avait faites et de celles, plus importantes encore, qu'il avait préparées. Ce pontife avait quitté Avignon avec la résolution de restituer à Rome le siége de la papauté, et il se trouvait à Viterbe quand Amédée se présenta devant lui avec les envoyés de l'empereur et lui causa une vive joie

en lui annonçant la résolution de ce prince et le succès de son entreprise (1). Depuis longtemps les expéditions destinées à arrêter les progrès des infidèles n'avaient eu une issue aussi heureuse, et celle que Pierre de Lusignan avait tentée l'année précédente avec de grandes espérances de succès, avait misérablement échoué. Les principaux croisés suivirent le pape à Rome, où ils séjournèrent quelque temps et dont ils admirèrent les beaux monuments, et le chroniqueur accompagne les chevaliers bourguignons jusque dans les Etats du comte, où ils se séparèrent de lui, non sans recevoir de riches témoignages de sa gratitude et de sa munificence.

C'est deux ans plus tard seulement, dans l'automne de 1369, que Jean Paléologue, accomplissant sa promesse, parut à son tour dans la capitale du monde chrétien, et, au nom de l'empire d'Orient, s'engagea à reconnaître l'autorité et la suprématie de l'Eglise romaine. Le pape Urbain voulut donner à cet acte de réconciliation une grande solennité, mit l'empereur au nombre des princes catholiques et le reconnut comme vrai fils de la sainte Eglise, lui assurant, à ce titre, la faveur et la protection du siége apostolique. Il ne négligea rien, en effet, pour intéresser les nations chrétiennes au sort de l'empire grec et pour les déterminer à prêter à leurs frères d'Orient l'assistance dont ils avaient un si pressant besoin. Mais les guerres qui s'étaient ral-

(1) Voir Raynaldi, ad an. 1367.

lumées en Occident, les querelles des princes, les jalousies mutuelles des républiques rendirent vains ses efforts, et Paléologue, qui n'avait pu recueillir ni un soldat, ni une obole, reprit le chemin de Constantinople où, pour sauver une ombre de souveraineté, il dut accepter d'Amurat les plus humiliantes conditions. Ainsi furent anéantis les fruits de l'entreprise conduite avec tant de générosité par le comte Amédée et secondée avec tant de vaillance par les chevaliers bourguignons. Les divisions de l'Occident, les rivalités des peuples, l'incurie des princes, permirent à la barbarie de faire un pas en avant et de prendre pied sur cette terre de la Grèce qui aurait dû lui être pour jamais fermée ; leçon terrible, digne d'être encore méditée, et qui, si elle était entendue, pourrait épargner à la civilisation de nouveaux désastres et à l'Europe de nouvelles ruines.

INTRODUCTION

A L'ÉTUDE DU DROIT PUBLIC CHRÉTIEN

Par M. Léon MARQUISET.

DEUXIÈME DISCOURS.

Si les désastres inouis qui ont frappé notre patrie depuis quelques années avaient pour résultat de nous éclairer sur nôtre véritable situation, nous devrions nous résigner aux leçons du malheur. Certes, notre orgueil national a été mis à de rudes épreuves. Mais ne soyons pas injustes envers notre temps parce qu'il assiste à une des phases critiques d'une longue histoire. Chaque jour de nouvelles études viennent confirmer cette théorie que la révolution n'est pas un accident survenu dans la vie des peuples. Plus nos recherches seront sérieuses, plus la philosophie pénétrera dans l'histoire et dans le droit public, plus nous reconnaîtrons claire et précise cette vérité. Si notre temps a commis de grandes fautes, les siècles précédents ont aussi une large part dans les causes de nos misères. Ne séparons donc point l'histoire du passé de l'histoire du présent, et cherchons ailleurs que dans les événements qui nous entourent, ces véritables

origines des phénomènes politiques qui sont venus troubler notre repos.

Je ne saurais trop insister sur l'importance de la philosophie de l'histoire au point de vue des études de droit public chrétien que j'ai entreprises. Par elle nous pouvons redresser des erreurs séculaires, voir sous leur véritable jour les grandes époques de chaque peuple, retrouver dans un autre âge les causes de notre abaissement tout aussi bien que le vrai caractère de ces institutions préservatrices qu'on ne connaît plus.

Cette étude, on ne doit pas se le dissimuler, si elle a pour elle des conditions toute spéciales d'actualité, rencontrera des difficultés dans les causes mêmes qui la rendent si nécessaire. On peut dire que si notre époque ne compte pas autant que d'autres, des poètes, des artistes et des orateurs elle est, par excellence, celle des historiens. Jamais l'histoire n'a été étudiée avec plus d'exactitude et surtout à un point de vue plus élevé. Ensuite les révolutions livrant tous les secrets d'Etat, ont donné ainsi l'explication de bien des événements restés incompris; enfin un siècle désabusé comme le nôtre qui, pour réagir contre les préjugés d'un autre âge, arrive trop souvent à oublier tout respect, n'a pas craint de scruter la pensée intime des grands de la terre et a pu, aidé de documents jusqu'alors inconnus, la voir dépouillée d'artifices.

Aujourd'hui nous voulons, après avoir reconnu à notre parti politique toutes les vertus et tous les

dévoûments, lui donner encore la consécration des siècles. Aussi avons-nous vu à chaque instant la politique du jour, transportée dans l'histoire et les événements les plus connus, prendre, sous la peinture des différents auteurs, les caractères les plus opposés. Je voudrais faire le contraire et chercher dans l'histoire le contrôle des institutions politiques, partant les résultantes pratiques du droit public. Voilà comment la philosophie de l'histoire est un des meilleurs auxiliaires de mes recherches. S'isoler de toutes les influences de parti, fermer l'oreille à tous ces bruits de la rue qui parviennent jusqu'à nous, nous séparer entièrement de cette politique énervante et fiévreuse qui est notre vie de chaque jour et à laquelle nous ramènent tantôt les luttes sanglantes de la place publique, tantôt le canon de l'étranger; marcher pas à pas à travers les siècles ayant toujours pour guide le droit éternel, parce que lui seul est immuable, parce que lui seul est la loi devant laquelle grands et petits sont égaux, se dégager enfin des enthousiasmes d'habitude et de commande et, quelles qu'en soient les conséquences pour nos affections, n'avoir d'autre but que d'arriver à la connaissance du vrai, du beau et du bien, telles sont les dispositions d'esprit dans lesquelles nous devions être avant d'entreprendre l'étude du droit public chrétien.

Ce système est loin, je le sais, de jouir auprès de tous d'un égal crédit, parce qu'il a pour résultat de redresser bien des erreurs. Mais il faut qu'on

ait le courage de l'employer et plus encore le courage de profiter de ses leçons. Bien des illusions doivent disparaître, bien des époques dites glorieuses ne resteront plus que des époques de misère matérielle et morale; après que cette vaine fumée de gloire aura disparu, bien de grandes théories que nous croyions la panacée universelle ne seront plus que de vaines ostentations vides de sens, et il nous arrivera de penser aussi qu'heureux sont les peuples qui n'ont point d'histoire. Comme le sage de la Grèce qui ne voulait pas laisser dire qu'un homme avait connu le bonheur avant que la dernière heure de son dernier jour eût sonné, nous ne jugerons plus un siècle sans rechercher comment il a fini. Au reste les révolutions qui se succèdent, les guerres qui bouleversent les frontières, tout cela est bien fait pour nous dessiller les yeux et nous amener à nous demander si nous seuls pouvons remédier aux maux du temps présent, parce que nous seuls en sommes la cause.

Cette grande interrogation qui est dans l'esprit de tous s'impose à nos méditations. L'étude du droit public, éclairée sans cesse par la philosophie de l'histoire, peut seule nous donner la solution que nous avons en vain et tour à tour demandée aux écoles les plus extrêmes. C'est en appliquant les maximes de cet enseignement que nous arriverons à constituer sur de véritables bases les sciences économiques. J'ai essayé de le faire dans un long travail dont quelques extraits ont été l'objet de vos

suffrages. Vous avez bien voulu me fournir devant cette assemblée d'élite l'occasion d'en publier un nouveau fragment. Je ne pouvais le faire sans insister auparavant sur l'esprit de mes études : trop longuement sans doute pour ceux d'entre vous qui m'ont déjà fait l'honneur de m'entendre, trop brièvement peut-être pour ceux qui ne font pas du droit public, de la philosophie de l'histoire et de l'économie politique, leur labeur habituel.

Dans un précédent discours j'ai examiné d'après ces données la constitution des sociétés antiques. Groupant dans un rapide tableau les faits tels que l'histoire nous les révèle, j'étais arrivé à conclure que l'état de dégradation dans lequel elles étaient tombées devait être considéré comme le but auquel tendaient nécessairement les principes de leur droit public.

Je n'ai point le projet d'entrer aujourd'hui dans une question spéciale de législation, je voudrais seulement compléter ce que j'ai eu l'honneur de vous dire, il y a deux ans, rechercher avec vous les principaux caractères de la lutte que l'idée païenne et l'idée chrétienne ont fait naître au sein de l'humanité depuis l'avénement du Christ, et indiquer en quelques mots la conséquence pratique qui résulte de cet enseignement.

Je ne saurais trop revenir sur ce point que j'avais indiqué rapidement dans mon premier discours, c'est que la persécution a été pour le polythéisme une guerre de principes. Je ne ferai pas à la mémoire

des grands empereurs de Rome l'injure de croire qu'ils ont jamais admis comme vraies toutes les fables ignobles que la populace débitait sur les chrétiens. Pour eux c'étaient les ennemis du nom romain. Peut-être quelques esprits distingués, qui n'avaient point étudié les dogmes de l'Evangile, pensaient que la religion du Christ était une superstition nouvelle et dangereuse, et que ses sectateurs étaient justement abhorrés à cause de leurs infamies. Mais les grands persécuteurs surent toujours à quoi s'en tenir. Toute leur erreur, Pline l'écrit à Trajan en parlant des chrétiens, consiste : « à s'assembler à un jour marqué avant le lever du » soleil et à chanter des hymnes en l'honneur du » Christ comme s'il était Dieu. Ils s'engagent par » serment à ne point commettre l'adultère, à ne » point manquer à leurs promesses, à ne point nier » un dépôt. Ceux qui ont persisté dans leur crime, » je les ai envoyés au supplice, car on ne peut faire » autrement que de punir en eux leur désobéissance.»

Ce n'était point pour assouvir des instincts sanguïnaires qu'un homme tel que Pline faisait mourir des chrétiens. Et sous ce rapport, j'ai une trop haute idée de la nature humaine, si déchue que je la suppose, pour croire que des empereurs philosophes qui cherchaient la vérité dans la raison, comme Adrien, Marc-Aurèle et Antonin, n'aient point hésité longtemps avant de publier les édits de persécution. Pénétrez-vous du degré de civilisation où les mœurs romaines étaient parvenues au

temps de ces princes, et vous comprendrez que, dans cette circonstance, ils cédèrent à une nécessité politique. Ce n'était point avec joie, comme on l'a souvent dit, que les magistrats romains multipliaient les supplices. Au second siècle, ils leur donnèrent des formes et des proportions effrayantes. On perçait les enfants avec des alènes, on désarticulait les membres des martyrs, on les écorchait avec des ongles de fer. Tout fut mis en œuvre, parce que ce luxe de souffrances paraissait au gouvernement impérial seul capable d'arrêter les progrès de la secte nouvelle. Il fallait donc à tout prix exterminer ces hommes qui promettaient par serment de ne point violer leurs promesses, de ne point nier un dépôt, de ne point commettre l'adultère, car, Pline nous le dit, ils désobéissaient aux lois de Rome. C'est qu'en effet proclamer le respect de la foi jurée, c'était insulter à un peuple qui avait toujours quelque argutie de procédure pour retirer ses promesses ; attester l'inviolabilité de la propriété, c'était la négation même de la base de la propriété antique, *la conquête ;* proscrire l'adultère, c'était condamner l'origine et l'instabilité du mariage romain.

L'Evangile, c'est la venue du règne de Dieu sur la terre. C'est la raison humaine obligée de s'incliner devant la raison de Dieu. En un mot, on n'adorera plus l'homme fait Dieu, *Divus imperator,* mais le Dieu fait homme, le Christ. Les principes de ce mouvement dominateur du monde serviront de

textes pour constituer la législation de l'avenir. Le droit ancien, c'est l'humanité voulant se tracer seule, et sans appui sa voie à travers les siècles; le droit moderne ce sera la raison éternelle de Dieu gravée au fond du cœur de tous les hommes, les dirigeant vers leur fin qui est Dieu lui-même. D'un côté le néant, de l'autre la vie.

Déduire le droit puplic de l'Evangile, toutes les nations modernes l'avaient fait dans la pratique bien avant que la science songeât à en formuler les préceptes. Aussi, quand les jurisconsultes trop oubliés du moyen âge développaient les théories de la législation chrétienne, ils ne faisaient que décrire l'idéal de la société civile de leur temps.

C'est l'origine et les diverses institutions du droit public que je me propose d'envisager dans une série d'études. En d'autres termes, je voudrais établir que les lois qui régissent le développement moral et matériel des hommes ne sont autres que celles qui ressortent des principes chrétiens. C'est pourquoi je dois forcément examiner d'abord cette lutte solennelle du paganisme et du christianisme. Que les prescriptions de la législation chrétienne aient été souvent méconnues, je suis loin de le nier. Certes je ne les trouve ni dans les cruautés de Charlemagne, ni dans les barbaries du moyen âge, ni dans les vexations de la féodalité.

Le principe ainsi posé, je m'explique facilement que dans notre pays, en 1789, tous les ordres de la nation réunis dans une généreuse communion d'idées

aient cru devoir affirmer, dans une solennelle déclaration, les droits de l'homme si souvent méconnus. Seulement cette déclaration n'était qu'une vaine formule. Il y avait dix-huit siècles que la liberté d'une religion nouvelle avait fait trembler les Césars au faîte de leur puissance, que l'égalité de sa loi avait effrayé la majesté romaine en confiant le bâton pastoral à un esclave, et que la fraternité des chrétiens avait demandé d'aimer ses ennemis à ce peuple qui avait conduit tous ses triomphes au cri de *Væ victis !* La gloire de 1789 sera d'avoir affirmé la nécessité d'appliquer ces principes au gouvernement. Loin de moi la pensée de faire de cette révolution une grande manifestation du sentiment religieux. Mais tout esprit éclairé doit reconnaître que, depuis l'an 753 de Rome, l'Evangile infusait dans les âmes des principes dont les institutions civiles des quatre derniers siècles n'avaient plus voulu suivre le développement. Car la société civile, en substituant à l'esclavage le servage, à la domination du maître celle du seigneur, aux exactions du fisc et aux caprices de l'empereur le bon plaisir du souverain, montrait assez qu'oublieuse des doctrines des légistes chrétiens, elle s'était définitivement abandonnée aux traditions de la politique païenne. En effet, au XIIIe siècle, des milliers d'étudiants entouraient des chaires célèbres où des professeurs que l'Eglise a mis au rang des saints, enseignaient la souveraineté du peuple, disaient en pleine féodalité qu'il n'y avait d'autre noblesse que celle de la

vertu, et déclaraient la liberté religieuse un droit inaliénable de l'homme. Conséquentes avec ces doctrines, les constitutions européennes renfermaient le germe de toutes les libertés. Le pouvoir est un mandat confié au gouvernement dans l'intérêt de la nation, et c'est à ce titre que la nation doit être fidèle au prince, *sinon non*, comme le disait le serment royal d'Aragon — la liberté individuelle est entière, *habeas corpus*. — L'impôt ne résulte que du libre consentement des députés de la nation. En même temps les chartes communales et provinciales garantissent des franchises que nous ne connaissons plus ; les corporations pratiquent sur les plus larges bases le droit d'association du travailleur et de libre discussion du salaire que nos lois modernes n'ont pu constituer sans provoquer le désordre. Comment tout cela avait-il lieu au XIIIe siècle, et comment au XVIIIe en étions-nous arrivés à une telle confiscation de l'individu par l'Etat qu'une révolution était imminente? C'est ce que rarement on recherche en dehors de toute influence d'école. Les uns se contentent de regarder l'ancien temps comme l'âge d'or, les autres proscrivent tout ce qui a précédé 1789, sans tenir aucun compte des libertés que le moyen âge était en voie de conquérir. Ni les uns ni les autres ne se sont assez dégagés de la politique du jour, ce danger que nous signalions tout à l'heure à propos de la nature de nos études.

Il y a, ce me semble, un motif important de cette

confusion et qu'il appartient à notre temps d'avoir hautement affirmé. Depuis dix-huit siècles, le monde est le théâtre d'une lutte acharnée entre les doctrines de l'antiquité et l'esprit moderne. Par une anomalie bien singulière, au lieu de chercher notre règle de conduite dans l'Evangile, la doctrine de l'avenir, nous avons demandé à l'antiquité païenne la science du beau pour les arts, du bien pour la philosophie, du vrai pour le droit, comme si l'humanité, maîtresse d'elle-même depuis que l'Evangile lui a rendu son unité et sa liberté, n'était pas assurée de marcher par cette voie vers le progrès infini. Là est la véritable erreur. C'est dans cet engouement, pour des idées fausses, aussi contraires au sens commun qu'il l'est à la foi religieuse des nations modernes, que l'on doit trouver une des grandes causes de notre abaissement.

Commencé au XIe siècle, le retour vers le droit antique a été bientôt considéré comme une renaissance de l'esprit humain. Le césarisme, le droit à la liberté et à l'oisiveté pour le petit nombre, le droit au travail et à la servitude pour le reste des hommes, sont, nous l'avons dit, le résumé des législations païennes. Ces doctrines flattent les passions de tous les âges et de tous les gouvernements, celui d'un seul comme celui de la multitude. Aussi eurent-elles bien vite crédit en Europe, et nous pourrions dire qu'elles y furent généralement admises depuis le XVIe siècle. Il a fallu les grands bouleversements qui ont troublé notre époque pour nous ouvrir les yeux sur cette étrange erreur.

Des études consciencieuses ont justifié cet aperçu nouveau, et c'est surtout, remarquons-le, des écrivains appartenant aux opinions les plus opposées qu'est venue la lumière. Dégagés de toute tradition d'école qu'ils regardent comme une chaîne, ils devaient, plus que tous autres, réussir dans des travaux qu'ils abordaient sans aucun reste de la béate admiration de l'antiquité dans laquelle nous avons été élevés. En effet, pendant tout le cours de nos études n'avons-nous pas constamment entendu de doctes et pieux auteurs, nos maîtres dans la littérature, la philosophie et le droit, qui nous disaient que l'Evangile a donné la civilisation au monde et qui nous menaient cependant à des conclusions bien différentes de leurs prémices, lorsque nous examinions avec eux les diverses parties des connaissances humaines ?

Comment se fait-il que des esprits sérieux puissent soulever contre l'enseignement classique de pareils griefs, et cela avec raison ? Ce reproche d'il y a vingt ans est toujours plein d'actualité, et ce ne sera pas un des spectacles les moins étranges de notre temps que d'avoir vu les promoteurs de cette heureuse réaction qui s'opère contre l'antiquité, rencontrer dans des hommes sincèrement religieux leurs plus rigoureux adversaires. Ils ont trouvé en face d'eux, et se refusant à toute transaction, ces vénérables maîtres dont nous venons de parler, qui veulent, suivant l'expression d'un homme d'Etat illustre lors de la discussion de la loi sur l'ensei-

gnement, élever la jeunesse *dans l'asile calme, paisible et sacré de l'antiquité. destiné à la conserver fraîche et pure.* Je suis tenté, en présence de pareilles théories, de m'écrier avec l'illustre pénitent d'Hippone : « Qui saura te résister, ô maudit torrent de la routine ! ! ! » Et je me souviens de ces vigoureuses attaques que les Irénée, les Diogène, et les Augustin lançaient à chaque page de leurs immortels ouvrages contre la philosophie et la législation antiques. C'est que ces grands écrivains connaissaient à fond tous les caractères de cette lutte solennelle entre l'esprit moderne et l'esprit païen. Ils savaient que le premier devait entièrement disparaître s'ils voulaient faire triompher la doctrine nouvelle. C'est pourquoi, et je le disais dans mon précédent discours, nous ne saurions trop étudier l'antiquité. Seulement il faudrait le faire non avec des admirations de commande aussi inutiles à la vérité que les éditions expurgées, mais avec les sources mêmes et les règles sévères de la critique philosophique. Nous y trouverons à chaque pas une preuve nouvelle de la relation intime qui existe entre les doctrines païennes et le despotisme. Les niveleurs de la Révolution française nous fournissent un des meilleurs arguments de cette théorie : Robespierre voulait élever les âmes à la hauteur des vertus républicaines des peuples antiques ; Saint-Just affirmait qu'il offrait à la France le bonheur de Sparte et d'Athènes. Un autre enfin disait que, suivant les préceptes des Crétois, l'Etat doit s'emparer de l'homme dès le berceau et même avant sa naissance.

Conséquents avec eux-mêmes, les prétendus réformateurs de 1793, dont tout le progrès était de faire reculer l'humanité de deux mille ans, déclarèrent à l'Eglise la guerre la plus violente. Ils étaient logiques, car ils voulaient prendre la revanche définitive d'idées combattues depuis dix-huit siècles.

Les plus savants penseurs de l'école révolutionnaire ne prennent plus dans l'antiquité leurs modèles. Bien au contraire, Proudhon, caractérisant la lutte des deux grands courants qui divisent le monde, s'exprime ainsi : « Ou la fatalité et le privi-
» lége ou la liberté et l'égalité, voilà le dilemme.
» D'un côté est le paganisme, le despotisme, la rou-
» tine des peuples et toute leur histoire. De l'autre,
» la science, le droit, l'avenir, l'infini. »

De nos jours cette guerre recommence avec une nouvelle vigueur. Pourquoi cet acharnement si étrange, si ce n'est parce que trop souvent les questions religieuses ont été confondues avec les questions politiques, et que la lutte est engagée maintenant sur un terrain plus accessible encore à tous? C'est que tous, en effet, nous avons grandement à cœur le maintien de notre liberté et le bonheur matériel de notre pays, et que si l'Eglise a applaudi à toutes les tyrannies, comme le disent ses adversaires, si elle a combattu toutes les améliorations auxquelles tend notre siècle, on le comprend, l'Eglise est l'ennemie de tous. Il n'y a donc pas à s'étonner qu'une telle confusion ait pu troubler la conscience de quelques esprits honnêtes. Cherchant sincèrement la

vérité, mais aveuglés par les faux principes de leur éducation, ils ont cru trouver le bonheur de l'humanité en dehors de l'idée religieuse. Il y eut, sans doute, parmi les hardis penseurs de 1789 de grands cœurs et de généreuses intelligences, mais leur faute fut de renier le passé de la France. Sortie des règles de la politique chrétienne depuis de longues années, mais maintenue sur ses bases par la résistance de ses vieilles institutions, la société du XVIIIe siècle ne pouvait aller qu'à sa ruine en accentuant davantage encore sa marche dans cette coupable voie. Depuis, les citoyens se divisèrent, ainsi que nous le disions tout à l'heure. Les uns, craignant le retour du passé, voulurent le renversement de toutes les vieilles institutions; c'est le péril de l'avenir. Les autres, effrayés à juste titre de ces excès, se répandirent en accusations violentes contre le temps présent et réclamèrent la dangereuse quiétude du siècle dernier. Ceux-ci ne voyaient pas que le règne du pouvoir sans contrôle avait été inauguré chez beaucoup de peuples au XVe siècle et fortifié par la bureaucratie qui était venue de ces mille entraves enserrer le travail et la liberté du citoyen; qu'ainsi le césarisme avait depuis passé des mains du chef à celles du sujet, des mains du sujet à celles de la populace, sans qu'on ait changé aucune de ces institutions qui en avaient si merveilleusement assuré le triomphe.

Ces déductions du temps passé sur le temps présent sont trop rarement l'objet de nos méditations.

C'est que, grâce à l'enseignement officiel, beaucoup d'hommes parviennent à la vie publique sans avoir jamais connu la véritable histoire du pays où ils vont être obligés de vivre et au gouvernement duquel ils vont peut-être contribuer. Ne vous étonnez donc pas des exagérations auxquelles les ont conduits l'ardeur de leurs vingt ans; comment leur cœur et leur intelligence n'auraient-ils pas cherché un remède aux plaies sociales qu'ils venaient de découvrir à leur entrée dans la vie? Pourquoi les uns ne l'auraient-ils pas demandé aux théories socialistes et autoritaires de l'antiquité; pourquoi les autres ne se seraient-ils pas exclusivement attachés au passé de leur nation? Les uns et les autres ont exercé en France le pouvoir depuis quatre-vingts ans. Il y avait parmi tous des intelligences élevées et honnêtes qui ont essayé de faire vibrer les cordes les plus intimes de notre âme. Ils nous ont parlé tour à tour liberté et droits de l'homme, institutions séculaires, gloires nationales : tous ont abouti à la Révolution. C'est le grand phénomène du XIXe siècle.

Faut-il dès lors accepter l'accusation que les étrangers portent contre nous et laisser dire que la France est une nation qui s'en va parce qu'elle n'a pas de traditions ? Nous sommes tous frappés de cette situation étrange d'un peuple auquel le mot tradition fait peur. Car enfin, en Angleterre, la tradition de plusieurs siècles est chère au premier comme au dernier des citoyens; en Suisse, Guillaume Tell et les trois confédérés de Grüttli jouis-

sent d'une popularité toujours nouvelle. Hélas! devons-nous le dire, dans ce douloureux hiver de 1871 n'avons-nous pas vu nos envahisseurs aussi croyants au Saint-Empire romain qu'aux plus beaux jours de Frédéric Barberousse?

Pourquoi la France n'aurait-elle pas son génie politique comme les autres nations? Nos pères n'ont-ils pas eu, comme les autres peuples de l'Europe, du courage à Bouvines; ne se sont-ils pas ébranlés à la voix de Pierre l'Ermite; n'ont-ils pas eu comme les autres leurs libertés nationales et provinciales; n'ont-ils pas eu leurs universités célèbres où l'on enseignait les grandes et libérales doctrines du droit public chrétien?

Comment se fait-il que chez nous cette législation n'ait pu résister à l'invasion du droit romain, qui dès le XIIIe siècle pénétra si bien dans l'Etat qu'au XVIIIe on ne retrouvait presque plus une seule des institutions traditionnelles de la France avec son véritable caractère? Constatons seulement ce fait, mais il explique dans quel trouble ont dû être jetés les esprits les plus honnêtes. Partis de points de vue différents, ils se sont trouvés, malgré leur égal amour de la vérité, dans les camps les plus opposés. Arrivons cependant, Messieurs, à une conclusion pratique, car au milieu d'un pareil chaos nous nous sommes pris à désespérer de notre pays. Ne nous engageons pas dans cette dangereuse voie à l'entrée de laquelle nous trouverions la terrible inscription que le sombre génie du Dante gravait au

commencement de son lugubre voyage. Ne nous laissons pas entraîner à ces découragements que la faiblesse des uns et la complicité des autres cherchent à provoquer en nous par le lamentable spectacle de nos épreuves. Pour moi, Messieurs, je trouve dans ces épreuves mêmes un motif nouveau de m'attacher à cette école de la conciliation et de la modération à laquelle je me faisais gloire d'appartenir lorsque, prenant place dans vos rangs, j'évoquais le souvenir de Montalembert, mon premier maître dans les sciences politiques. Cette école, elle a cru que depuis l'avénement du Christ le germe de mort que le paganisme avait mis au sein des peuples était étouffé. Laissez-lui cette espérance, ô vous qui l'accusez de favoriser la tyrannie parce qu'elle croit fermement à l'autorité de Dieu, comme vous qui l'accusez de pactiser avec la licence parce qu'elle croit encore à la liberté.

Je vous tenais déjà ce langage il y a deux ans, et les confusions et les incertitudes du jour m'y ramènent malgré moi. Elles me font un devoir, ce me semble, d'affirmer une fois de plus que si nous sommes soucieux de voir se relever notre chère France, nous devons plus encore nous attacher à cette grande cause de la modération. C'est à ce titre aussi que nous ne devons pas craindre par un faux amour-propre national d'aller chercher des enseignements chez les autres peuples de l'Europe, puisque, ainsi que nous le disions, ils sont fils d'une législation commune, le droit public chrétien. C'était donc une

idée qui n'avait rien d'étrange lorsqu'en un temps qui fut peut-être celui de la sagesse, on demandait à l'Angleterre le souvenir de nos traditions. C'est qu'en effet cette nation conserve plus religieusement qu'aucune autre les institutions de ce gouvernement, que le plus grand légiste du moyen âge appelle si bien le gouvernement politique, parce que, réunissant dans un heureux ensemble la monarchie, l'aristocratie et la démocratie, il résume ainsi toute l'excellence de la science économique. Notre génération, qui a vu échouer ces loyales tentatives et qui désespère de réaliser cet idéal, tourne souvent ses regards vers l'Amérique et lui demande des inspirations. Que nous réserve l'avenir? c'est le secret de la Providence. Mais restons, Messieurs, avec cette énergique conviction que c'est par la paix, le travail, la charité et la liberté, que Dieu a fait guérissables les nations de ce monde.

WEISS ET SES AMIS

Par M. ESTIGNARD.

Vous avez bien voulu accueillir une première lecture sur la jeunesse de Charles Weiss ; c'est de lui encore que je viens vous parler aujourd'hui. Ce n'est pas du savant que je compte vous entretenir ; je veux vous montrer Weiss dans ses relations avec ses amis, mettre en lumière un des côtés saillants de son caractère, sa bienveillance pour tous, son affection, son dévouement, cette bonté de cœur qui le rendait prêt en leur faveur à tous les sacrifices.

Peu d'hommes inspirèrent des amitiés aussi vives, aussi durables, aussi sincères. Des personnages éminents, des écrivains illustres lui prodiguèrent les marques d'un véritable attachement. Secrétaire de la mairie de Besançon et fort jeune encore, il se fait estimer d'un homme qui, d'après Nodier, » fut » sage comme l'expérience, et que Desmaillots aurait » appelé la raison en chausses et en pourpoint, » M. de Bry, alors préfet du Doubs. Lié avec Weiss en raison de leurs goûts littéraires, Jean de Bry lui témoigne un constant intérêt. Lors de la nomination de Weiss aux fonctions de bibliothècaire, il lui donne des conseils qui justifient l'appréciation de Nodier et prouvent une rare sagacité et l'amitié qu'il éprouvait pour son protégé. « Votre plan d'é- » tudes et de travail, lui disait-il le 17 novem-

» bre 1812, me paraît bon ; s'il y manque quelque
» chose, vous le rectifierez, et en bâtissant, vous
» boucherez les lacunes. Tenez-vous content de
» votre état, puisque vous pouvez y être heureux ;
» préservez-vous de l'envie, c'est un poison froid
» qui corrompt toutes les jouissances et tue toutes
» les vertus. J'ai connu des hommes de bon sens
» d'ailleurs et de mérite, qui semblaient ne cultiver
» l'amitié que pour épier de plus près les petits
» défauts et jusqu'aux infirmités de ceux qu'ils
» nommaient leurs amis. Malades qu'ils étaient de
» corps et d'âme, ils ne voyaient partout que des
» infirmes et se consolaient tristement de leurs
» maux par l'idée des calamités dont ils gratifiaient
» leurs chers pylades. Tel était Chamfort, qui bien
» que malicieux et spirituel, croyait qu'on ne le
» devinait pas; sec, jaune, sombre, caustique, tout
» tout son extérieur exprimait l'espoir d'un désap-
» pointement quelconque.

» Bénissez le ciel, mon cher bibliothécaire, de
» vous avoir donné un caractère, un tempérament
» diamétralement opposé à celui-là. Je me félicite
» de m'en être constamment préservé. Le mal que
» sa vue m'a causé me l'a fait prendre en horreur.
» Je le devine à l'instant, et c'est sur ce point que
» je suis lavatériste et physionomiste. Je ne connais
» point l'ouvrage dont vous me parlez, etc.

Le baron Daclin, maire de Besançon, a pour Weiss la même bienveillance que M. de Bry et deviendra pour lui un ami sûr et dévoué. « Vous

» avez chargé quelqu'un, lui écrivait Weiss en 1811,
» pendant un séjour de M. Daclin à Paris, de me
» dire que j'étais un paresseux ; ce quelqu'un s'est
» très bien acquitté de la commission. Je suis ce-
» pendant persuadé que ce n'est pas sérieusement
» que vous m'avez fait ce reproche. J'aime à croire
» que vous me rendez plus de justice, et si je ne
» l'obtenais pas de vous, je ne la solliciterais plus
» de personne. » Remerciant le maire de Besançon de ses démarches pour lui obtenir une situation meilleure que celle de secrétaire de la mairie, Weiss ajoutait : « Les Romains ne demandaient que
» du pain et du fer; je ne demande, moi, pour être
» heureux, que du pain et des livres. Pendant quel-
» ques instants, j'aurais voulu encore de la répu-
» tation. Je n'en souhaite plus maintenant qu'afin
» de pouvoir donner aux personnes qui m'aiment
» une preuve éclatante de ma reconnaissance. » (21 mai 1811.)

Courvoisier appréciait à un haut degré sa science et la dignité de sa vie, et lui consacrait une partie de son temps dès son arrivée en Franche-Comté. « M. Courvoisier, écrivait Nodier à Weiss le 3 sep-
» tembre 1829, a été désolé de ne pas te trouver au
» pays ; il s'était arrangé pour y passer trois se-
» maines et pour te voir beaucoup, c'est lui qui le
» dit, quand le portefeuille de garde des sceaux lui
» est tombé sur la tête. Un si excellent homme ne
» méritait pas une telle infortune. J'en pense tout
» ce que tu en penses, c'est une âme formée pour

» le bien..... Il m'a beaucoup parlé de toi, il m'a
« répété souvent qu'il t'aimait beaucoup, qu'il ne
» connaissait point d'homme plus estimable que toi
» sous tous les rapports, et pour lequel il fût plus
» disposé à faire tout ce que lui permettrait sa po-
» sition. Je ne sais pas pourquoi toi, qui n'as pas le
» malheur d'être engagé envers des opinions, tu
» ne profiterais pas de cette chance, etc. »

Au nombre des amis de cœur citons en première ligne l'auteur de cette lettre, Charles Nodier, qui a occupé déjà une place assez grande dans ce récit, parce qu'il occupa une place considérable dans la vie de Weiss. Rien de plus touchant que l'amitié qui les unissait : ils vécurent dès leur enfance comme deux frères se donnant des preuves incessantes de dévouement. Cette époque de ses premières années, Weiss aimait à se la rappeler, elle se reproduisait à son esprit en traits brillants et pittoresques, et il avait, sur sa jeunesse, grâce à sa prodigieuse mémoire, tout un ensemble de récits que son imagination embellissait. Lorsqu'à l'âge de dix-sept ans Nodier quitta Besançon, Weiss resta le confident de toutes ses pensées, partagea ses chagrins et prit part à ses joies. Devinant en Nodier l'écrivain de talent, admirant déja à cette époque sa facilité de style, il rêvait pour lui un brillant avenir ; mais Nodier qui, selon son expression, « travaillait comme un diable afin de s'amuser beaucoup, » ne se croyait point alors capable de parcourir une carrière et surtout ne pensait point que toutes les car-

rières lui fussent ouvertes. Plus tard, Nodier ayant conquis dans le monde des lettres une notoriété justifiée par son mérite, et étant devenu l'un des maîtres du bien-dire, Weiss continua à l'éclairer de ses conseils. Il avait moins d'imagination peut-être, mais plus de calme et de rectitude d'esprit; aussi ne lui épargnait-il pas ses critiques, lorsque, désireux d'argent plutôt que d'un vrai succès littéraire, Nodier gaspillait son talent, et publiait le voyage de Dieppe, la tragédie de Bertram et autres œuvres peu dignes de lui. Nodier exerca de son côté sur la haute intelligence de Weiss une influence utile. Il contribua à entretenir en lui le goût des lettres, lui ouvrit des horizons nouveaux et le poussa au travail. Il avait cet avantage d'habiter Paris, put ainsi mettre Weiss en relations avec des hommes de science et de talent. Tous deux s'admiraient mutuellement. Nodier s'émerveillait de l'érudition et de la prodigieuse mémoire de son ami, les récits de Nodier enchantaient Weiss. Tout en traitant surtout de bibliographie, leur correspondance n'en contient pas moins nombre de lettres dignes d'intérêt pour le public; nous n'en citerons qu'une seule, adressée à Weiss le 2 janvier 1813, lors d'un voyage de Nodier en Italie, lettre curieuse où se montrent l'originalité d'esprit, la verve et l'humour de l'auteur de *Trilby* :

« Que de choses j'ai vues depuis toi, mon bon » ami, sans rien voir qui te valût !

» J'ai vu Genève la belle, l'heureuse Genève et

» son lac, et ses Alpes, et ses honnêtes libraires, et
» ses savants et ses truites.

» J'ai vu le respectable Jurine et une collection
» d'insectes qui m'a consolé de perdre la mienne.

» J'ai vu la triste Savoie, l'épouvantable Mau-
» rienne, ses goîtres et ses cretins.

» J'ai vu le mont Cenis où j'ai failli perdre ma
» femme et ma fille dans une tourmente de neige.
» Je suis arrivé au sommet pendant l'orage et n'ai
» pu crier *Italiam ! Italiam !* parce que je ne voyais
» que des brouillards.

» J'ai vu la célèbre Italie et ses monuments su-
» perbes, et ses fiers mendiants, et ses prêtres, et
» ses virtuoses, et ses madones.

» J'ai vu Turin avec ses palais, Milan avec son
» étonnante cathédrale, sa bibliothèque ambro-
» sienne, son grand opéra et son cirque ; Brescia,
» avec ses oliviers et ses chênes verts.

» J'ai vu les bords délicieux du lac de Guarde et
» le Mincio qui arrose le berceau de Virgile.

» J'ai vu Vérone et sa citadelle ; j'ai vu Vicence
» et ses places magnifiques, je m'y suis retrouvé
» en pays de connaissances, au pied de la loge de
» Polichinelle.

» J'ai vu Padoue, l'université de Palladio, les bas-
» reliefs de saint Antoine, les mosaïques de sainte
» Justine, d'excellentes librairies, des huîtres de
» l'Adriatique et des chapelets.

» J'ai vu les rives de la Brenta, toutes chargées de

» palais qui menacent le ciel et de pauvres qui
» obsèdent tes portières.

» J'ai vu Venise, c'est-à-dire des canaux im-
» menses, de petites rues, des églises chrétiennes
» qu'on croirait bâties par les Turcs, des salles de
» spectacle d'une somptuosité éblouissante, cachées
» dans des carrefours obscurs, de grands seigneurs
» qui mangent gravement la courge rôtie au coin
» d'une borne, une populace fièrement drapée
» dans ses haillons. On m'a traité d'altesse, et on
» m'a demandé cent six francs pour deux pigeons
» à la crapaudine.

» J'ai vu Conegliano, Passariano, Campo-Formio,
» célèbres par cent combats et par un traité. J'ai
» voulu parcourir ces champs augustes encore fu-
» mants des trophèes de l'empereur, et ma curio-
» sité m'a coûté une foulure au pied.

» J'ai vu enfin l'Illyrie, et à travers des neiges
» de deux pieds j'ai gagné les rigoureux sommets
» de la Carniole. A peine avais-je cessé de rencon-
» trer l'heureux habitant de l'Adriatique légèrement
» vêtu d'un frac de toile lilas, et la tête couverte
» de son grand chapeau où flottent des rubans de
» toute couleur, que j'ai aperçu l'Istrien frileux qui
» grelotte sous sa mante de poil de chèvre, et son
» bonnet de laine à trois pièces.

» Ma course s'est bornée au rivage de la Lubiane,
» dans une ville moins grande que Dijon, mais
» agréable et riante. On m'avait préparé un des
» logements les plus propres du pays, c'est-à-dire

» deux chambres, deux grabats dont la mince cou-
» verture n'est séparée de la paille qui les com-
» pose que par une serviette pliée en deux, et
» quatre chaises de cuir usé dont la meilleure
» *boite*.

» Eh bien, dis-je, nous voilà à Sparte. Je te
» salue, heureux Laybach, dernier et touchant asile
» des mœurs antiques. Ici je serai heureux moyen-
» nant une bouteille d'encre, un plat de brouet et
» une cruche.

» Le soir j'allai visiter M. le comte de Chabrol, je
» trouvai en lui l'aménité d'un homme du monde
» et les qualités d'un sénateur. Je crus être à Rome
» au temps de Lélius, ou à Besançon au temps
» de mon préfet, etc. »

La lettre se termine ainsi :

« Une autre fois je t'écrirai plus longtemps. Voici
» la quintessence de ma lettre. C'est que je voudrais
» être riche pour toi et que tu fusses heureux par
» moi, sans quoi je ne le serai nulle part et jamais.

» Ma femme t'aime et t'embrasse. Ma fille te
» nomme et voilà tout.

» Au revoir. A Laybach ou à Paris.

» Rappelle-moi à mes amis, laisse-moi oublier de
» mes ennemis, ne donne de détails sur mon exis-
» tence à personne, si ce n'est à MM. de Bry et
» Bouvier, à Deis et à Bertrand. Garde-moi ton
» cœur et crois à la sincérité du mien. »

Toute cette correspondance de Nodier est remplie de ses protestations d'amitié pour son cher Charles.

Toutefois il faut reconnaître que cette amitié imposait à ce dernier d'assez lourdes charges. Nodier était parfois exigeant dans ses affections et demandait à Weiss de lui sacrifier beaucoup de son temps et de se livrer pour lui à des recherches nombreuses où à des démarches qui détournaient Weiss de son travail ; celui-ci ne refusait point, mais ne se pressait pas ; de là, à de très rares intervalles, quelques accès de misanthropie et de colère qui se traduisaient chez Nodier par des paroles amèrement spirituelles. C'est ainsi qu'irrité d'un long silence de Weiss il lui écrivait : « Il me reste ma femme, » ma famille, point d'amis. Un cœur qui aime a » besoin d'être payé de retour, et tu es insolvable » peut-être. » Mais Nodier déplore le premier ses boutades et s'en excuse. « Je me souviens confu- » sément, lui dit-il, de m'être mis en colère con- » tre toi, et ma dernière lettre a pu être bou- » deuse ; alors pardonne-le-moi, et ne me reproche » plus de ne pas t'aimer, c'est cela qui me fâche. » Weiss n'avait pas besoin de pardonner, n'avait point cessé d'aimer Nodier, et ne songeait point à lui en vouloir.

C'est peut-être, dans cette correspondance de plus de trente années, la seule lettre trop vive. La prose de Nodier respire dans son ensemble l'affection la plus vraie, la plus sincère, la gaieté et aussi la grâce et l'esprit (1). Idées justes, pensées fines ou

(1) Les sentiments d'affection de Nodier pour Weiss se traduisaient à chaque occasion sous les formes les plus variées :

hardies, boutades légères se rencontrent en foule à la fois. Eprouve-t-il quelque chagrin, quelques souffrances morales, c'est au cœur de Weiss qu'il s'adresse. « Je te prends bien du temps, en t'écri-
» vant quatre pages, mais auprès de qui veux-tu
» que je pleure ? lui dira-t-il..... Qu'avons-nous
» gagné à vieillir ? il était si doux de mourir jeune. »
Sur la fin de sa vie, les lettres de Nodier deviennent plus rares, mais son amitié, son dévouement restaient les mêmes. Weiss ne s'affligeait ni ne se plaignait de son silence ; n'était-il pas sûr du cœur de son vieil ami ?

A côté de ces hommes, plaçons parmi les amis de Weiss son compatriote Jouffroy. Weiss connut Jouffroy dès sa jeunesse ; il s'intéressa à ses études, à ses succès, lui donna et ses conseils et son appui. Plus tard Jouffroy devait aider Weiss, lui faciliter son travail de publication de la collection Granvelle, et le seconder dans ses recherches. Leur correspondance remonte à 1820, elle est déjà à cette époque la correspondance de deux amis, comme l'indiquera cette invitation du philosophe spiritualiste : « Je vous retiens pour nos montagnes au
» mois de juillet ou d'août ; nous causerons sans
» fin et sans mesure ; je n'aurai pas la rivalité des

« Je ne crois pas que mes vers contribueront beaucoup à ma
» réputation, lui disait-il en 1829, et suivant le conseil de La
» Touche, je les imprime enfin pour qu'on n'en parle plus. Je
» suis content s'il en reste un seul que voici ;

» Je fus aimé de Weiss, c'est mon plus doux succès. »

» bouquins à soutenir ; de vieux livres point, et de » nouveaux ce qu'il en entrerait dans la bibliothè- » que du licencié de Gil Blas. » Lorsqu'en 1839 un des bons amis de Weiss, Génisset, était sur le point de mourir, Jouffroy écrivait : « Que de coups pour » vous, mon cher Weiss, et que la vie devient » triste quand elle se prolonge ! Du courage cepen- » dant, je vous en prie. Songez que la Franche- » Comté littéraire est avec vous et conservez-vous » pour elle. » Jouffroy était d'une nature impressionnable et nerveuse ; la vie politique devait être pour lui une source d'ennuis. Bien qu'il fût l'honneur de la province, il n'échappa ni aux calomnies ni aux injures de ses compatriotes, il en était profondément peiné et confiait à Weiss ses déceptions et ses tristesses : « Les procédés de quelques jour- » naux ont accru mon dégoût de la vie politique et » des affaires, et affermi le dessein depuis longtemps » formé de les abandonner ; mes bonnes années » sont passées, ma vie décline, et je voudrais lais- » ser quelques traces de mon passage ; j'ai tant de » choses à écrire ; j'ai payé ma dette aux affaires » publiques, j'ai acquis le droit d'y renoncer, etc. » Weiss le soutenait dans ses hésitations ou ses défaillances, le défendait énergiquement contre ses détracteurs, et mettait à son service sa parole et sa plume.

Weiss eut aussi dès sa jeunesse avec Rouget de Lisle des rapports littéraires qui créèrent entre eux une étroite amitié ; ce fut un ami commun, Dusillet,

qui les mit en relations. Weiss voulait avoir la biographie de l'auteur de la *Marseillaise*, et c'est ainsi qu'une correspondance s'établit entre eux. Rouget de Lisle habitait alors à Montaigu, près de Lons-le-Saunier; il composait des idylles, des poésies légères, et vivait dans une situation sinon brillante, du moins suffisante pour ses goûts. Des revers de fortune l'atteignirent et le forcèrent à quitter ces montagnes du Jura qu'il aimait, où il avait passé sa jeunesse, qu'il ne devait plus revoir. Dès ce jour sa vie est une suite non interrompue de privations et de douleurs, et de tous les amis de Weiss, il est assurément le plus malheureux. Son hymne de l'armée du Rhin, qui a fait sa gloire, contribue à le perdre. Lorsqu'en 1817 Louis XVIII pose la première pierre du piédestal de la statue d'Henri IV, les instances de quelques amis déterminent Rouget de Lisle à composer un chant héroïque du bon roi, tentative qui soulève des clameurs. Les royalistes sentent au nom de Rouget de Lisle se réveiller leurs haines, ce nom ne peut que provoquer en eux des souvenirs pénibles ; ils n'ont point oublié que si la *Marseillaise* a retenti dans toute l'Europe pendant que la France luttait pour le maintien de son indépendance, elle a été et le chant de l'insurrection et le chant de mort qui accompagnait les victimes à l'échafaud. Les républicains, de leur côté, n'admettent pas que Rouget de Lisle, qui a maudit les tyrans, vienne encenser les rois. Royalistes et républicains crient à la palinodie. Devant ce concert

unanime d'attaques, Rouget de Lisle est désespéré ; Weiss le console : « Du courage, mon ami, lui » écrit-il le 26 octobre 1817, il est impossible que » vous restiez longtemps dans la situation où vous » a jeté une suite de revers non mérités. Un beau » talent et une âme élevée font supporter les ca- » prices de la fortune, quand ils ne servent pas à » la corriger. Je pense que vous êtes comme moi » et que vous préférez l'indépendance et les loisirs » du sage aux richesses qu'on n'acquièrt qu'au » prix de son repos. Pourquoi désespérez-vous de » revoir Montaigu ? Je ne vous demande pas votre » secret, mais si vous pouvez éprouver quelque » soulagement à me confier vos chagrins, n'hésitez » pas à le faire, surtout si vous pensez que je puisse » y apporter un remède, etc. » Rouget de Lisle essaie de suivre ces conseils, il compose des morceaux de musique qui ne manquent ni de fraîcheur ni de vérité, ni de naturel ; il essaie un chant national qui doit servir de ralliement aux libéraux, et sera l'expression de leurs pensées, de leurs vœux et de leurs devoirs, une sorte de *Credo* du libéralisme. Chaque mot, chaque note devra être un coup de poignard pour les ennemis d'une sage liberté. De Lisle espère que le gouvernement adoptera sa poésie avec empressement, qu'il se prêtera à la propager, à la populariser ; mais soit que l'inspiration manque, soit que les esprits soient assez mal disposés pour l'auteur, le chant des liberaux, *Triomphe, ô chère France,* n'a que peu ou point de

succès et ne produit sensation que parmi les rares amis de l'auteur. C'est vainement que Weiss sollicite pour lui l'appui de Courvoisier et de quelques personnes influentes. C'est vainement que de Lisle s'adresse à MM. Villemain et de Fontanes. On lui fait tout d'abord espérer une position brillante ; on considère qu'il y a une dette nationale à acquitter envers celui que Weiss appelle le Tyrtée moderne. La nomination se fait longtemps attendre, puis on lui apprend, après de nombreuses démarches pénibles, que le ministre ne peut lui procurer une situation convenable. Peut-être a-t-il craint les clameurs des royalistes (1) pour lesquels le nom de Rouget de Lisle continue à être un épouvantail. Emu du tableau de ces misères, Weiss n'hésite pas à le secourir de son argent ; il lui témoigne une amitié active, infatigable ; il a la délicatesse de dénaturer la source de ses dons, et comme Rouget de Lisle a publié ses œuvres musicales et cherche partout des souscripteurs, il lui envoie des sommes relativement considérables qu'il dit être le produit des souscriptions. De Lisle n'en végète pas moins dans les angoisses de la pauvreté, et finit par être enfermé à Sainte-Pélagie, pour une misérable somme de cinq cents francs. Béranger apprend sa mésaventure, accourt de sa campagne à Paris et, après dix-huit jours de détention, le rend à la liberté. A sa sortie

(1) En 1819, le chevalier de Pors-de-Guy s'indigne de ce que l'auteur de la *Marseillaise* est reçu dans une bibliothèque royale.

de prison, Rouget de Lisle reprend un instant courage, il a composé un opéra, *Macbeth*, sur lequel il fonde de grandes espérances et qui doit être prochainement joué à l'Opéra ; mais dans cette même année 1827 on veut faire représenter *Moïse*, qui passe avant *Macbeth* et obtient, d'après de Lisle, un succès musical très bruyant, plus apparent que réel. « Quel » rôle va jouer le pauvre, l'orphelin *Macbeth ?* écrit » de Lisle à Weiss, à quel niveau va-t-il se trouver » à côté de ce colosse de talent et d'intrigue, Ros- » sini ? » Enfin, après une attente longue, désastreuse, *Macbeth*, qui paraît réunir tous les suffrages, est soumis au public, mais il vaudra à son auteur une déception cruelle. « Quelles explications, écrit-il » à Weiss le 1er août 1827, pourrais-je vous donner » sur *Macbeth ?* Ils l'ont assassiné, déloyalement » assassiné, comme lui-même assassine le pauvre » Duncan, et, ce faisant, ils m'ont assassiné moi- » même. Le public paraissait l'apprécier, y prendre » gré de plus en plus, et il pouvait fournir une assez » honorable carrière, mais pour cela il eût fallu » que ce malheureux vicomte de la R... ne fût pas » un pleutre, que Rossini et ses Rossinistes ne » fussent pas de vils intrigants, et que moi je ne » fusse pas l'auteur de cette infâme *Marseillaise*. » Ne parlons plus de *Macbeth*. *Requiescat in pace*. » O pauvre ami, puissiez-vous en dire autant de son » lamentable auteur ! Le plus tôt sera le mieux. »

Cette chute de *Macbeth* replonge de Lisle dans la misère plus avant que jamais. Heureusement pour

lui, le gouvernement de Juillet le nomme chevalier de la Légion d'honneur, avec une pension de 3,000 francs environ, presque une fortune pour cet homme qui a vécu d'expédients; mais cette fortune vient trop tard pour de Lisle, que la misère a aigri, elle ne met fin ni à ses plaintes ni à ses colères contre l'humanité; il oublie son vieil ami Weiss, qui, lui, ne l'oublie point et lui écrit cette affectueuse lettre : « J'étais étonné de votre silence, mais je ne l'attri-
» buerai qu'à la difficulté que vous aviez d'écrire.
» Mme Tercy, à qui je demandais des nouvelles de
» votre santé, m'a dit que vous étiez persuadé que
» je ne conserverais pas pour vous la même affec-
» tion dont j'ai eu le bonheur de vous donner des
» preuves dans un temps déjà fort éloigné. Je me
» hâte de vous désabuser; si j'ai eu quelques torts
» à votre égard, ils sont tout à fait involontaires, et
» dès que vous me les aurez fait connaître, je m'em-
» presserai de les réparer. Vous m'avez bien mal
» connu, si vous avez pu douter un instant de mes
» sentiments pour vous. » (27 octobre 1832.) Weiss méritait mieux, et Rouget de Lisle aurait dû se souvenir qu'il l'avait non seulement pris pour confident de ses peines et accablé pendant vingt années de ses doléances, mais qu'en maintes circonstances il avait eu recours à une bourse qui, si légère qu'elle fût, n'en avait pas moins été ouverte pour lui.

Les mêmes sentiments d'affection se rencontrent dans les lettres du comte Edouard de Montrond, sous-préfet à Montbéliard sous la Restauration, le

frère d'un des hommes les plus spirituels de son temps, se distinguant lui-même par son esprit et ses connaissances bibliographiques, dans la correspondance de l'orientaliste Pauthier, de Quérard (1), du conservateur de la bibliothèque de Dole, Casimir de Persan, de l'abbé Receveur, qui professait dans sa jeunesse la philosophie à Besançon, et qui mourut doyen de la Faculté de théologie de Paris.

Victor Hugo, Sainte-Beuve, Aimé Martin, poètes, historiens ou critiques, la plupart des hommes qui vécurent de la vie intellectuelle, connurent Weiss et entretinrent avec lui des relations suivies. Dès sa jeunesse, Victor Hugo lui témoigne un attachement respectueux. Le 6 octobre 1827 il lui annonçait sa publication de *Cromwell* et terminait sa lettre par ces mots : « Vous n'êtes quitte ni de ma reconnais-» sance ni de ma haute estime, et permettez-moi » d'ajouter ce mot, de ma haute amitié. » Et, l'année suivante, le 27 décembre 1828, lui transmettant ce même drame de *Cromwell*, et voulant ajouter à la gracieuseté de cet envoi, il lui disait : « Pardonnez-» moi de vous faire ce méchant cadeau ; vous vous » êtes exposé sciemment à ce risque en acceptant » mon amitié ; mais, en revanche, je vous donne un » bon cœur qui vous est bien dévoué. »

Sainte-Beuve l'appelait déjà en 1840 son cher et docte ami ; il lui demandait son appréciation sur ses

(1) Vous êtes au mieux dans l'esprit de Quérard, lui écrivait M. Joliet, et félicitez-vous-en, car il ne brille pas par la bienveillance envers les gens de lettres.

œuvres et recourait à ses lumières et à sa science pour éclairer certains points peu connus en l'histoire de la poésie au XVIe siècle. Il était heureux de patronner les jeunes écrivains que Weiss lui recommandait, et manifestait hautement l'estime que lui inspiraient la science et le caractère du bibliothécaire comtois.

On devinait en Weiss non seulement le savant, mais l'homme de cœur. Aimé Martin subit le charme de cet esprit d'élite, et étant venu en 1842 passer quelques jours à Besançon, s'applaudissait de son séjour et lui écrivait : « Nous avons mis au premier » rang de nos félicités votre rencontre à Besançon ; » un voyage qui commence ainsi doit être heureux. » Vous êtes du nombre de ces êtres d'élite qu'on » aime tout de suite et dont on brûle de se faire » l'ami. Au moins ai-je senti que mon cœur enten- » dait le vôtre, et j'en ai éprouvé, permettez-moi de » le dire, quelque estime de moi-même. » Puis, après quelques détails sur une visite chez M. de Lamartine, Aimé Martin ajoutait : « Je vous écris à la hâte, tant » je suis accablé d'affaires, mais j'avais besoin de » vous parler de l'impression que vous m'aviez lais- » sée et de vous dire que vous nous aviez manqué » sur toute notre route et que vous nous manquiez » encore à Paris. N'oubliez pas que vous m'avez » promis la date précise du dernier autodafé à Rome » pour sorcellerie. N'oubliez pas surtout que vous » avez à Paris un ami de plus, et que nous sommes » ici deux à vous espérer prochainement. »

Ampère lui écrivait : « J'espère que vous n'avez » pas douté du souvenir bien reconnaissant que j'ai » gardé de vos bontés et de la charmante journée » que j'ai passée à jouir de votre conversation, en » parcourant avec vous votre ville de Besançon, *tua* » *regna*. Si je ne vous l'ai pas dit plus tôt, c'est en » raison de beaucoup de tristesses publiques et par- » ticulières. Je suis arrivé à Paris pour les journées » de juin; à la mort de Châteaubriand, j'ai été en » Bretagne accompagner ses restes près de son ro- » cher natal et funèbre, puis je suis tombé et re- » tombé malade. Je reviens et je vous écris, c'est » un de mes premiers besoins ; vous verrez par là, » j'espère, combien la journée que j'ai passée près » de vous est gravée dans ma mémoire, permettez- » moi de dire aussi dans mon cœur. »

X. Marmier exprimait la même idée : « Me voilà, » mon cher ami, rentré dans la grande cité, tout » triste, car je regrette le sol de notre Franche- » Comté, Besançon, et surtout votre demeure, vos » splendides déjeuners, les bonnes causeries à votre » table. Rien de pareil ici; rien qui vaille une des » heures passées avec vous, ni le bonheur mélanco- » lique que j'éprouve à regarder avec les souvenirs » de la jeunesse le sol où je suis né, la montagne » où j'ai vécu, la ville où j'ai commencé à vivre. »

Weiss et Abel de Rémusat furent liés d'une de ces amitiés qui font également honneur à l'un et à l'autre des deux amis. Leurs relations remontent à 1810, et c'est à M. de Rémusat que Weiss dut en

1832 sa nomination de membre correspondant de l'Institut, où il devait rencontrer les sympathies de Droz, Feuillet, Valckenaer, Daunou, Pardessus, etc. Enfin, il était en correspondance fréquente avec plusieurs amateurs de livres et écrivains dijonnais, MM. Peignot, Joliet, Foisset, ce défenseur ardent des idées religieuses. M. Joliet était très érudit, très connaisseur en bibliographie ; il ne lisait que difficilement l'écriture de Weiss, et se permettait à ce sujet ce reproche plein de délicatesse : « Je com-
» mence à comprendre, lui disait-il, depuis que je
» suis en correspondance avec vous, la satisfaction
» qu'éprouvait une femme de ma connaissance, de
» l'écriture presque indéchiffrable d'un ami dont
» elle recevait fréquemment de longues et intéres-
» santes épîtres : son plaisir, disait-elle, en durait
» plus longtemps. Vous n'êtes pas indéchiffrable,
» vous, mais, soit dit sans vous fâcher, on ne sau-
» rait vous lire aussi couramment que l'imprimé de
» Jules Didot et de Crapelet, et c'est tant mieux : il
» y a plaisir pour plus longtemps (1). » Tous deux aimaient avec passion les beaux et rares volumes :
» Je compte, lui écrivait M. Joliet en 1832, me di-
» riger sur Paris en votre compagnie, et ce sera le

(1) La correspondance de Nodier contient aussi de nombreuses plaisanteries sur l'écriture de Weiss. « M. Amanton, lui écrivait
» Nodier le 23 août 1826, m'a témoigné une estime que je dois
» sans doute à l'habileté avec laquelle je déchiffre tes précieux
» hiéroglyphes. Il était tout près d'envoyer deux ou trois de tes
» dernières lettres à M. Champollion-Figeac, quand il a décou-
» vert en moi cet admirable talent. »

» séjour le plus agréable que j'y aurai fait. Nous » courrons les quais et les bibliothèques, et nous y » amasserons une montagne de bouquins. Je vous » conduirai chez M. Brifaut, chez M. Ancelot, et » chez quelques autres littérateurs que vous verrez » avec plaisir, et qui vous accueilleront de même. » Vous me présenterez à votre ami Nodier, que je » brûle de connaître. Nous aurons du plaisir de » toutes les façons; mais celui que j'apprécierai sur- » tout, ce sera d'être et de vivre avec vous (1). »

Les hommes distingués qui, sous la monarchie de Juillet, représentèrent avec MM. Jouffroy et Clément le département du Doubs, MM. Demesmay et de Magnoncour, avaient pour Weiss un véritable attachement et lui étaient tout dévoués. Ce dernier, qui avait la passion des voyages, ne le quittait jamais sans regret, s'inquiétait de son silence, et pendant un séjour à Londres en 1834, ne recevant de Weiss aucune nouvelle, confiait à Nodier ses préoccupations.

---

(1) Beaucoup d'autres lettres émanées de littérateurs connus, de Francis Wey, d'Amédée Thierry, du baron Martin, et exprimant toutes des sentiments d'affection pour Weiss, auraient pu trouver place dans cette biographie. C'est ainsi qu'Amédée Thierry, qui était pour Weiss un ami, lui disait : « Ma mauvaise » étoile m'a conduit à Besançon le mois dernier, un jour où vous » étiez absent. J'aurais été heureux de revoir avec vous cette ville » que j'avais peine à reconnaître, depuis ma dernière visite qui » remonte à sept ans. J'aurais été heureux surtout de reprendre » avec vous une de ces bonnes conversations dont je ne puis avoir » perdu le souvenir. Mon ancien collègue à la Faculté des lettres, » M. Pérennès, a bien voulu vous exprimer mes sincères et vifs » regrets. Permettez-moi de vous les renouveler ici, etc. »

« Weiss, lui disait-il, ne m'a pas écrit depuis plu-
» sieurs semaines, j'en suis inquiet. Je crains que
» mon voyage en Angleterre ne lui ait déplu. » Cette inquiétude d'un grand seigneur, cette crainte de déplaire à Weiss dans l'emploi et la disposition de ses heures, n'ont-elles pas quelque chose de touchant et ne prouvent-elles pas une véritable affection ? Tous deux prenaient le plus vif intérêt aux œuvres des artistes comtois ; le plus souvent leurs appréciations étaient justes. C'est ainsi qu'ils devinèrent bien vite en Clésinger un grand talent. « Il faut aider Clésinger, écrivait M. de Magnoncour
» à Weiss, il est destiné à devenir le premier sculp-
» teur de l'époque et le plus grand artiste que notre
» pays ait produit. Il est bizarre, ajoutait-il, que la
» ville, qui fait quelques frais pour ses artistes, n'ait
» pas donné le moindre encouragement au seul
» homme qui puisse avoir de l'avenir, car tous ceux
» pour qui vous vous êtes mis en avant ne feront
» jamais que des horreurs, même le jeune.... que
» vous avez envoyé à Rome, etc., etc. »

A cette liste trop longue je n'ajouterai que deux noms, ceux de Bugnet et de Pouillet. Bugnet, qui certes ne prodiguait point son amitié, avait pour Weiss une sorte de vénération et fit plusieurs fois le voyage de Besançon pour passer quelques heures avec son ami. Il était heureux surtout quand il lui était donné de le recevoir dans sa campagne de Bolandoz. Chaque année, au 15 janvier, anniversaire

de sa naissance, il lui adressait l'expression de ses vœux pour son bonheur et pour sa précieuse santé. « Je dis précieuse, ajoutait-il dans une lettre du 13 » janvier 1862, car vous êtes un de ces hommes » rares qu'on ne remplace pas, vous êtes pour notre » pays un centre nécessaire, vous laisserez après » vous un grand vide. » Et cependant peu d'hommes se ressemblèrent aussi peu que Weiss et Bugnet, mais tous deux eurent à un haut degré l'amour du sol natal. Connaissant l'inexpérience de Weiss dans les questions d'argent, Bugnet voulut terminer lui-même les difficultés qui existaient entre Weiss et Michaud ; Weiss le remerciait de sa sollicitude et lui exprimait sa reconnaissance. « Je vous prie avant » tout, lui répondait Bugnet, de ne pas m'exprimer » vos excuses sur les embarras que vous croyez » bien à tort m'occasionner : tout ce que je puis » faire pour vous être utile, mon cher et bien bon » ami, ne m'occasionne ni embarras ni peine, mais » plutôt un véritable plaisir ; je vous ai toujours » trouvé si bon pour moi, votre amitié est un titre » dont je m'honore, et je serais bien ingrat si je ne » me faisais un plaisir de vous être agréable. »

Pouillet lui confiait le chagrin que lui inspirait la perte de leurs amis communs, et lui écrivait en 1832 cette page toute remplie de nobles sentiments : « Quand vous viendrez nous voir, vous trouverez » bien des places vides au banquet de vos amis ; » vous trouverez bien du deuil dans la science. On » sentira longtemps comme un malheur présent la

« perte de Cuvier et celle de Rémusat. Les profondes » émotions ne diminuent pas avec la distance, et » vous avez senti à Besançon tout ce que nous » avons éprouvé ici autour de ces cercueils. S'il y a » de grandes jouissances dans le développement de » l'esprit, il y a aussi de grandes amertumes, et je » n'en connais pas de comparable à celle qui vient » inonder l'âme, lorsqu'on voit se briser les puis- » sants ressorts d'une vaste intelligence. Il faut que » les sympathies intellectuelles soient les plus vives » et les plus intimes, ou bien peut-être l'amour » des sciences est comme l'amour de la patrie ; on » ne supporte pas qu'elles perdent de leur puis- » sance ou de leur éclat. »

J'en ai dit assez pour rappeler la place que tint Weiss dans le cœur d'hommes tous distingués à divers titres; mais comment ne pas remarquer que ces sentiments d'amitié si touchants et si honorables pour l'humanité sont développés dans des âmes vouées au culte des lettres, et que l'amour de l'étude a été le lien qui les a rapprochées et unies d'une si belle affection !

II.

Pour comprendre ces amitiés illustres qui suivirent Weiss toute sa vie, il suffit de l'avoir connu. La finesse de son esprit et une gaîté naturelle donnaient à sa conversation un charme exceptionnel.

Il avait reçu en partage un rare talent d'observation et la mémoire la plus heureuse qui « ne désempa- » roit, comme dit Montaigne, de rien » de ce qu'il avait lu et appris, plus riche, selon l'expression de Nodier, que toutes les bibliothèques du monde. Ce don de mémoire avait frappé son ami qui lui écrivait en 1811 : « Je voudrais avoir ta riche mémoire » au service de mon ignorance ; tu me fournirais à » tout moment des notes précieuses. » Aussi était-il le plus aimable des conteurs. Comme il avait beaucoup vu et beaucoup lu, qu'il avait appartenu à la fin du XVIIIe siècle, il n'est pas d'hommes éminents sur lesquels il n'eut quelques détails curieux; il aimait l'anecdote parce qu'il y excellait, et ses récits étaient empreints de naturel et en même temps de finesse. Son entretien était plein d'enseignement, d'originalité et de verdeur. On a dit que la conversation était non seulement le commerce, mais le concert des intelligences. Il faut en effet qu'elles s'accordent comme font des instruments. Si cette définition est exacte, Weiss était un admirable causeur. A une époque où au lieu de causer on discute, où les délicats laissent la conversation à qui veut la prendre, où tout le monde s'en mêle, Weiss savait écouter et se faire écouter. Il voulait un échange d'idées, et vous donnait à entendre qu'il avait à apprendre avec vous comme vous avec lui. Sa science, il n'en faisait point étalage, et avait surtout horreur de paraître pédant, discutant peu ou point, sans morgue, sans hauteur, toujours simple et facile. Il

fut avant tout un homme de bonne compagnie, ce que l'on pourrait appeler un patricien de l'esprit, et il eût été fort apprécié dans les salons du XVIIIe siècle.

Ce qui ne le distingua pas moins, ce fut la bonté de son cœur : il ne fut l'ennemi de personne; ignorant la haine, les préventions, les préjugés, et jugeant les hommes avec la douce modération du philosophe bienveillant, il eût pu dire avec Nodier : De tous mes souvenirs, il n'y en a point que j'oublie aussi vite que celui du mal qu'on m'a fait. On le trouvait toujours heureux de vous recevoir, affectueux et souriant; seul il reprenait aussitôt le travail commencé et ne paraissait point se soucier d'avoir été interrompu. Cette faculté d'attention, comme la mémoire qui en est le résultat, constitue un signe et un don des natures heureusement douées.

Mais cette bienveillance n'excluait ni la finesse d'esprit ni la causticité. Il devinait vite les défauts, les imperfections ou les ridicules de ceux qui l'approchaient; sur ce point sa sagacité était grande, mais il n'en abusait point, et si un mot, non pas blessant mais ironique, lui échappait, il tempérait de suite par une expression polie la légère blessure qu'il avait pu produire. Parfois la colère, l'indignation lui arrachent des épigrammes mordantes, aux traits acérés; ce qui inspire le plus souvent sa muse, ce ne sont pas des haines vigoureuses, mais les petits contre-temps de la vie ordinaire : un fâcheux qu'on rencontre, qui vous prend votre temps et ne

vous lâche plus; un mauvais dîner auquel on vous invite; les vaniteuses prétentions de ceux qui l'entourent sont flagellées par lui; mais il était méchant pour lui seul et à huis-clos : c'était une satisfaction qu'il s'accordait à lui-même, qu'il ne confiait point au public; ses œuvres, il les tenait secrètes, et l'on fut tout surpris de trouver, à sa mort et en grand nombre, des poésies ciselées avec art, fines, sarcastiques, contenant des portraits palpitants d'actualité et frappants de ressemblance.

Ses habitudes laborieuses ne lui avaient point enlevé le goût des plaisirs, et on se tromperait si on voyait en lui une sorte de bénédictin austère étudiant constamment dans les livres et donnant tout son temps à la science. « Du pain et des livres, écrivait-il en 1818, composent toute mon existence; » mais, en réalité, le livre n'était point sa seule pensée, sa passion exclusive; il aimait le monde, il s'y montrait affable, et y était aimé; il appréciait et les repas joyeux et les gais propos, y laissait librement épanouir sa bonne humeur, et estimait fort Horace et sa philosophie, bien qu'il ne s'accordât qu'à de rares intervalles quelques jours de loisir et de repos. Les femmes goûtaient son esprit. « Mme X... vous » attendait avec impatience, lui mandait Jouffroy, » vous êtes bien heureux, les femmes vous ado- » rent; je n'en sais point qui ne le disent et sans » doute il y en a beaucoup qui le pensent. » Nodier lui écrivait en 1811 : « On dit que tu vois beaucoup » de monde et que tu as pris toutes sortes de ma-

» nières aimables. Prends garde de perdre ton em-
» preinte et fais que, si je dois jamais te revoir, je
» te retrouve encore à fleur de coin. » Plus tard, en 1843, Weiss, à son retour de Paris, recevait de X. Marmier une lettre dans laquelle on lit ce passage : « Vous avez charmé ici tout le monde, et il
» n'y a pas de jours que je n'entende dire avec des
» points d'exclamation enthousiastes : Ah ! l'ai-
» mable M. Weiss, et toutes les épithètes que je
» vous laisse à deviner. Moi j'écoute avec joie et je
» vous remercie du fond du cœur d'avoir bien
» voulu me donner encore par votre voyage un
» précieux témoignage d'affection. » Il y avait en lui un grand fond de gaîté, non pas de cette gaîté bruyante à laquelle il faut des excès, qui éclate avec la jeunesse, qui fuit avec elle et les soucis de l'âge mûr ; ce n'était pas non plus cette gaîté amère, ironique, qui ne sert qu'à mettre en lumière les ridicules, qui n'est qu'une longue moquerie. La gaîté de Weiss était naturelle, douce, communicative, elle lui inspirait des mots heureux, des traits d'esprit. Weiss appartenait en effet à la race privilégiée et si française de ces hommes qui sont en même temps laborieux et mondains, énergiques et tendres, types aimables et gracieux, comme la fin du XVIIIe siècle en a produit plus d'un.

Sa haute taille, son attitude simple et noble à la fois, ajoutaient encore au charme de son esprit. Son visage, qui a été reproduit en 1828 par Gigoux, puis par Deveria, était tout esprit, affabilité et bonté. Le

front était large et élevé. La tête était puissante et vaste, le nez droit et dessiné d'un trait, la bouche passait alternativement du sourire de la bienveillance au sourire de l'ironie, pour prendre ensuite celui de la finesse. Sa physionomie était spirituelle, animée, un peu méditative; c'était bien la tête d'un lettré et d'un érudit ; il était sobre de geste, dédaigneux des grands airs, par lesquels on s'impose un extérieur pompeux. En lui rien de banal, rien d'outré, rien d'excessif; l'élégance et la distinction sans recherche, sans afféterie.

Un de ses grands bonheurs fut d'aider la jeunesse, non seulement de ses conseils, mais de son influence et de son crédit. Un de ses compatriotes, plus ou moins bien doué sous le rapport de l'intelligence, manifestait-il le désir de quitter son pays pour se livrer, à Paris, à quelques travaux littéraires ou artistiques, il s'empressait de lui remettre de nombreuses lettres de recommandation pour ses amis, et parmi ces derniers il se gardait d'oublier Nodier, qui, après une visite d'un de ses protégés, lui envoyait cette spirituelle réponse : « Si les recom-
» mandations que tu me demandes sont pour des
» gens de lettres, tu me laisses une latitude im-
» mense et des plus embarrassantes. Il ne tient qu'à
» moi, en effet, de mettre M. D... en rapport avec
» une centaine de gens de beaucoup d'esprit qu'il
» trouvera très disposés à lui emprunter un petit
» écu, et qui promettront même de le lui rendre;
» mais je ne pense pas que cette espèce de connais-
» sances puisse lui être fort avantageuse.

» En général, je n'approuve pas trop, s'il faut te
» le dire, qu'on aille s'engloutir dans Paris sans
» autre raison que la préférence qu'on accorde à
» Quintilien sur Barême. Je fais beaucoup de cas de
» Quintilien aussi, quoique j'apprenne à peine à le
» lire, mais si j'étais à recommencer, j'étudierais de
» mon mieux l'arithmétique et la tenue des livres.
» Toutes les professions honnêtes sont bonnes, hors
» celles où l'on meurt de faim, et je ne sais pas si
» à tout prendre je ne préférerais pas ce que l'avo-
» cat G... sait en droit à ce qu'il sait en littérature.
» Je n'entends pas dire par là que la profession de
» l'avocat G... soit une profession honnête.

» Si ton protégé a une vocation déterminée, c'est
» autre chose. Une disposition manifeste à une
» étude spéciale (fût-ce l'étude des charades, et des
» logogriphes qui a fait tant d'honneur à M. Labbey
» de Billy) est presque toujours le symptôme d'un
» talent. Mais c'est ce qu'il fallait me dire.

» Je voudrais que ton jeune homme fût natura-
» liste. Je l'adresserais à Duméril, qui me veut du
» bien et qui lui en ferait. S'il aime la poésie, il
» aurait dans Francis un ami très obligeant et très
» éclairé. S'il s'occupe de critique et de littérature
» ancienne, je lui donnerais une lettre pour Boisson-
» nade, qui est un homme aussi plein de qualités
» que de talent; si tu l'as entêté de bibliographie,
» je t'engagerais à l'envoyer à M. Barbier, qui ne
» fait pas tout ce qu'il peut, mais qui peut prodi-
» gieusement. S'il a du goût pour tout sans avoir

» de moyens prononcés pour rien, je t'avoue que
» je ne sais qu'en faire non plus que de moi, et que
» je n'ai à lui offrir que ma pitié en échange de la
» sienne.

» Il y a plus. Si M. D... a, comme je le pense,
» toute l'instruction qu'on peut avoir à son âge, avec
» beaucoup d'esprit naturel, des mœurs douces, de
» la politesse et une modestie timide, et qu'il ne
» joigne pas à ces heureuses qualités l'argent qui
» les fait valoir, je présume que toutes les recom-
» mandations seraient inutiles, à part celles que tu
» pourrais adresser à M. le maire de vouloir bien
» lui faire ménager une place à l'hôpital, près de
» celle que je solliciterai un jour de sa bienveillance
» et qu'on me refusera malgré lui. Si par hasard
» M. D... a la conscience de ses forces, s'il a une
» figure agréable, une tournure élégante et distin-
» guée, de l'obstination dans les vues, de la sou-
» plesse dans les projets, et surtout une volonté
» bien prononcée d'être quelque chose, je te con-
» seille, au lieu de le recommander à qui que ce
» soit, de te recommander à lui, car il ira à Corinthe.
» Je te prie même de lui parler de moi dans ton
» post-scriptum.

» Insistes-tu pour une lettre de moi chétif? dis-
» moi positivement à qui tu crois convenable de
» l'adresser. Je connais en tant qu'amis Duméril,
» Millevoie, Francis, Désaugiers, Etienne, qui a qua-
» rante mille livres de rente, Dieu-la-Foy, qui n'en a
» que dix, mais qui dispose de quelques billets de

» vaudeville, et Boissonnade qui n'est pas riche,
» mais qui a une belle bibliothèque et un bon cœur.
» Je connais en tant que protecteurs Regnauld de
» Saint-Jean-d'Angely, son beau-frère Arnauld, leur
» neveu Demonville, le sénateur Volney, le légis-
» lateur Bouvier, le prince Cambacérès et le mou-
» chard Veyrat, qui m'a arrêté en 1802 et invité à
» dîner en 1810. Il est vrai que tous ces protecteurs-
» là ne me protégent guère, mais ils pourraient bien
» en protéger un autre sur ma recommandation,
» sauf à me faire pendre ensuite. »

Nous avons dit que l'ambition de Weiss fut de vivre dans sa bibliothèque, tout entier au travail. Ses amis le connaissaient bien, et l'un d'eux, Gustave Fallot, lui écrivait : « J'ai lu votre lettre à Nodier,
» j'ai lu votre lettre à moi; j'ai vu que les élections
» vous préoccupent; vous espérez qu'elles se pas-
» seront bien ; vous faites des châteaux en Espagne
» à propos de leur réussite; vous rêvez au bien que
» pourront faire les députés, aux services qu'ils
» pourront rendre ; vous songez à moi, à Nodier, à
» son gendre, à ce pauvre et bon Pauthier, car il est
» bon et honnête autant que personne ; vous pensez
» à tout le monde, vous donnerez à l'un ceci, à
» l'autre cela, vous ferez du bien à tous, vous son-
» gez à tous, hormis à quelqu'un qui est vous, qui
» êtes père de trois enfants, qui ne songez pas que
» vous puissiez être rien dans ce monde, hors bi-
» bliothécaire à Besançon ; il ne vous faudrait qu'un
» crédit d'un quart d'heure pour que Duvernoy,

» Pauthier, Nodier, moi, la bibliothèque de Besan-
» çon, le gendre de Nodier, n'allassions plus qu'en
» carrosse et eussions des livrées ; et puis, cela fait,
» vous reprendriez votre redingote bleue de l'an der-
» nier, vous iriez faire un tour sur le quai vers les
» boîtes à six sous le volume et vous vous en re-
» tourneriez à Besançon travailler quinze heures par
» jour et vous faire des privations. Quel homme
» vous êtes, monsieur Weiss, quel homme vous
» êtes, et où se retrouvera votre pareil! Je vous
» salue d'ici, de mon fauteuil, devant cette table
» sur laquelle je n'écrirais pas si je n'avais pas eu
» par vous qui n'en posséderez jamais une sem-
» blable, les moyens de l'acheter ; je vous salue, je
» vous salue trois fois avec le plus profond mouve-
» ment de vénération que j'aie jamais senti en sa-
» luant un homme ! » (23 juin 1834.)

Weiss ne fut jamais riche, son traitement comme bibliothécaire n'étant tout d'abord que de 1,500 fr., puis de 1,800 fr. et enfin de 2,400 fr.; mais il fut toute sa vie désintéressé. Pendant de longues années il travailla gratuitement à la biographie Michaud, sans même discuter les conditions de sa collaboration. Michaud se bornait à lui envoyer de temps à autre quelques petites sommes, lorsque Weiss insistait pour secourir un ami. Plus tard, Weiss hésitait à continuer cette association sans profit. « Garde-toi de t'engager avec Michaud sans
» me communiquer les clauses de votre traité, lui
» écrivait Nodier. Tu deviens vieux, mon pauvre

» frère, et c'est trop d'avoir donné une partie de » sa vie à la fortune des autres. » La collaboration se continua, puis quand il s'agit de se faire payer, il fallut les instances de ses amis pour le déterminer à réclamer une portion de ce qui lui était dû.

Il vivait d'ailleurs de la façon la plus modeste : son ameublement était d'une extrême simplicité; ni tableaux, ni gravures n'embellissaient sa demeure; des livres garnissaient les murs, des notes nombreuses s'étalaient dans un complet désordre sur sa table de travail. Econome pour lui-même, il était généreux pour ses amis, prévenait leurs désirs et se montrait d'une obligeance irréfléchie. La bonté a été définie par lui « une disposition aimante qui nous porte à contribuer au bonheur des autres. » Cette qualité du cœur il la possédait à un haut degré. Nodier n'avait même pas à formuler une demande et le remerciait souvent de ses offres. « Tranquillise-toi, lui disait-il en février 1813, » je » n'ai besoin de rien, absolument de rien. Il n'est » pas naturel que mes amis se gênent pour me » procurer du superflu. Ta nouvelle offre ne sortira » pas de mon cœur; quand il le faudra, je ne re- » courrai qu'à toi. » Il y recourait le moins possible. « Tu n'es que deux, lui écrivait-il, et je suis » douze. Je travaille pour la veille et la veille de la » veille, » et Weiss s'empressait d'accéder aux désirs de son ami, qui avait le malheur d'être souvent malade et qui, en plongeant sa plume dans l'encrier malgré de violentes souffrances, faisait preuve d'hé-

roïsme. Les libéralités de Weiss vis-à-vis de Nodier n'ont rien qui puisse surprendre : ne vivaient-ils pas dès leur enfance d'une existence commune? Mais, à côté de Nodier, combien il en est d'autres qui eurent à s'applaudir des procédés de Weiss! car, dans son désir de secourir toutes les infortunes, il accédait à toutes les demandes et fut souvent dupe de la bonté de son cœur (1).

Confiné dans l'étude, Weiss, sans rester étranger aux événements qui se passaient sous ses yeux, s'occupa cependant peu de politique. La république était restée dans son esprit comme le règne de la violence et il la redoutait pour son pays ; toutefois lorsqu'il faisait allusion à ses souvenirs de deuil, tout en se montrant fort hostile aux théories de cette époque néfaste, il ne jugeait pas sans indulgence les hommes qui avaient joué un rôle dans ces temps troublés, et, sans les excuser, il pensait qu'il fallait tenir compte du milieu dans lequel ils vécurent, des passions qui s'agitaient autour d'eux. Sa correspondance avec Nodier, sous la République et

---

(1) Weiss trace de lui-même le portrait suivant : « Mon père » et ma mère ne m'ont laissé pour tout héritage que l'exemple » de leurs vertus, l'amour du travail qui a fait le bonheur de ma » vie et un grand esprit d'ordre et de conduite. Je n'ai jamais » emprunté la plus légère somme à qui que ce fût, et j'ai été » assez heureux pour pouvoir obliger, dans différentes occasions, » des personnes considérables. Je n'ai cependant pour toutes » ressources que mon traitement de 2,400 fr. et le produit de mes » faibles économies qui s'élèvent à une trentaine de mille francs. » C'est avec cela que je vis très économiquement, mais honora- » blement. » (31 janvier 1844.)

sous l'Empire, ne contient aucun passage politique. Nodier garde sur ce sujet le même silence : dans une seule de ses lettres nous le trouvons communiquant à Weiss ces renseignements concis : « Il n'y » a pas eu de bruit à Paris, quelques gens de lettres » emprisonnés, quelques jolies femmes bannies. » voilà où ce grand tumulte se borne; quelques » couplets sans dessein, voilà la conspiration..... » Pourquoi, ajoute Nodier, nous occuper de tout » cela? Nous ne sommes que nous, oublions les fu- » reurs et les bassesses de ce géant hideux qui se » roule dans la fange et dans le mépris et qu'on ap- » pelle le peuple. Est-il digne de fixer nos re- » gards ? »

Lors de la chute de l'Empire, Weiss, que les victoires et l'éclat momentané du régime déchu n'avaient pu éblouir et qui souhaitait un gouvernement plus favorable au développement libre et réglé de la pensée, accepta sans enthousiasme la Restauration, et sur la fin de sa vie, tout en étant partisan des idées libérales, finit par se montrer d'une assez grande indifférence en politique. Il est des hommes sages mais timides qui redoutent avant tout les orages : Weiss était de ce nombre; circonspect par nature, il avait appris à douter, à voir sous tous les aspects les mille côtés divers des choses humaines, à ne plus se passionner pour une dynastie et à redouter surtout les violences de la démagogie. Son parti était celui de l'ordre et du bon sens, qui n'a jamais prévalu chez les peuples qu'avec l'aide

du temps, lorsque les passions se sont amorties et que les nations ont besoin de repos. Epouvanté par les catastrophes dont il fut le témoin, il conservait des premières impressions de son enfance le sentiment de l'ordre, la haine du populaire, le respect de l'autorité; mais il ne fut jamais ni un homme de parti, ni un homme d'action, et les trônes qui s'écroulent, les ministres qui tombent et se succèdent, finirent par ne pas l'intéresser plus que les progrès de la science et les études biographiques.

La révolution de Juillet ne motive pas, dans sa correspondance avec Nodier, de longues réflexions; il s'abstient même de faire part à son ami de ses sentiments. Nodier se plaignait de son silence, et le 6 juillet 1831 faisait à Weiss une profession de foi ainsi conçue : « Si la *Gazette de Franche-Comté* s'in-
» forme de mon opinion, tu lui diras qu'elle est
» très simple et que je la professe depuis l'enfance.
» Tu leur diras qu'en ma qualité de Français *con-*
» *quis* j'ai servi la Restauration tant que j'ai vu en
» elle une double garantie contre deux exécrables
» esclavages : celui de la démocratie parisienne et
» celui de l'empire, mais que la centralisation
» m'en a détaché. Tu leur diras qu'en ma qualité
» de Franc-Comtois je ne veux point de nos *rava-*
» *geurs* qui ont insolemment violé nos libertés. Tu
» leur diras que je ne veux point de la république
» de Paris, parce que je sais ce qu'elle sera, l'aris-
» tocratie d'une poignée de forçats qui veulent
» trôner sur l'échafaud. » Et il ajoutait : « Cette

» lettre est pour toi et *pro paucis*. Si elle t'inquiète,
» brûle-la, mais j'ai fait ma commission. Tu n'es
» solidaire pour rien dans ma pensée, puisque je
» n'ai pas vu une ligne de toi depuis la révolution,
» et que je me crois sûr que tu ne la partages pas
» au moins dans toutes ses conséquences *patentes*
» et latentes. Quant à moi, je n'ai rien à en dissi-
» muler, je la publierais sur les toits si j'étais encore
» assez agile pour y monter. »

Que répondit Weis, nous ne le savons ; ce qui est certain, c'est qu'il partageait en entier les opinions de Nodier, car celui-ci lui écrivait quelques jours après, le 19 juillet : « Je savais à merveille que tu
» étais de mon opinion, nous n'en avons jamais eu
» deux, car nous ne sommes qu'une âme; il y avait
» quelque intention dans mes réticences, tu le de-
» vineras si tu veux. »

Il appréciait la liberté de la presse, mais il avait en horreur ses excès, et le 5 août 1835 il écrivait à son cher Flavien de Magnoncour : « J'espère qu'on
» mettra un frein à la licence effrénée de cette presse
» quotidienne qui semble n'avoir en vue que de
» replonger la société dans le chaos. Mais toutes les
» mesures que l'on prendra seront inefficaces tant
» qu'on ne songera pas plus sérieusement à di-
» minuer l'influence de Paris que les conseillers
» d'Henri III, plus sages que les nôtres, trouvaient
» déjà trop grande. Les moyens seraient bien sim-
» ples, mais on ne les prendra pas parce qu'ils nui-

» raient à quelques existences nouvelles ; mais je
» joue le rôle de Cassandre, je prédis les malheurs
» sans pouvoir les conjurer. »

Dans sa correspondance avec Rouget de Lisle, il se dépeint lui-même au point de vue politique : « Je ne veux pas terminer cette lettre, écrivait-il le
» 10 février 1818, sans vous faire ma profession de
» foi politique : j'aime mon pays, je désire son
» bonheur, sa prospérité, sa gloire ; je crois qu'on
» peut différer dans les moyens d'atteindre le but et
» je souffre volontiers qu'on me contredise. J'aime
» tous les honnêtes gens et je méprise les autres
» quelle que soit leur couleur ; je vis seul, de la
» manière la plus intime, avec mes livres, je tra-
» vaille, je lis, je me promène rarement, je ne fré-
» quente jamais les endroits publics ; me voilà, mon
» ami, vous me connaissez maintenant comme si
» j'avais eu le bonheur de passer ma vie près de
» vous. »

Bien que se mêlant peu de politique, Weiss s'occupait cependant de journalisme. De tout temps il caresse cette idée d'un journal franc-comtois et d'une revue franc-comtoise. Il eût voulu un journal non pour en faire une tribune politique, mais pour réveiller l'esprit public, éclairer le pays sur l'industrie, l'agriculture, les antiquités, l'administration des diverses parties de la province, et aussi pour mettre en lumière quelques illustrations comtoises. De 1811 à 1815 il insère quelques articles dans le *Journal administratif, politique et littéraire du département*

du Doubs, qui malgré ce titre pompeux n'était guère qu'un recueil de décisions administratives. En 1831, c'est avec son aide que se fonde la *Gazette de Franche-Comté*, journal monarchique qui prêche au pays le plus centralisateur du monde une décentralisation toujours déçue. Weiss est secondé par Charles de Bernard, qui cherche sa voie, se fait couronner au concours des jeux floraux de Toulouse et s'ignore comme romancier. En 1836 il est un des créateurs de la *Revue des deux Bourgognes*. A cette époque, de jeunes écrivains dijonnais eurent l'idée de composer, en collaboration avec des écrivains de Franche-Comté, un recueil mensuel, et d'établir entre les deux provinces une lutte d'esprit. Les deux Bourgognes devaient être sœurs jumelles. Le duché n'entendait point éclipser la Comté, la gloire devait être commune et les frais pour le duché seul. Le Recueil devait être vraiment littéraire, digne de Paris. Les écrivains dijonnais étaient MM. Foisset, Peignot, Ladey, Belime, Prosper Lorain, ces trois derniers professeurs à la Faculté de droit. M. Foisset promettait des lettres inédites du président de Brosses toutes ruisselantes d'esprit, sur Diderot et les encyclopédistes. La Franche-Comté devait être représentée par Weiss, Viancin, Pérennès, etc. On espérait de Weiss des fragments sur les Granvelle, sur Lamonnaye, sur les Chifflet, etc.; il devait de plus obtenir facilement des abonnements dans les deux provinces. Le programme était excellent, et cependant l'œuvre ne réussit pas; quelques numéros parurent dans

lesquels la Franche-Comté n'eut rien à envier à la Bourgogne, puis les Comtois finirent par se montrer peu ardents au travail; les collaborateurs firent attendre leurs articles; l'émulation entre les deux provinces ne fut que de courte durée; ce ne fut de part et d'autre que feux de paille; des journaux et une revue rivale attaquèrent la revue nouvelle, qui finit par succomber. Weiss ne fut guère plus heureux dans la direction du journal *le Franc-Comtois*, qu'il prit sous son patronage dès 1841 et qu'il aida de son argent; malgré les efforts de collaborateurs distingués, MM. Perron et Ph. Laumier, l'entreprise ne réussit guère, et si elle se prolongea plusieurs années, ne donna pas du moins de brillants résultats pécuniaires, et Weiss n'eut guère que la satisfaction d'avoir soutenu et énergiquement défendu ses amis et d'avoir contribué à envoyer à la Chambre des députés ceux qu'il jugeait le plus dignes de représenter leur pays. Sans se livrer à des démarches actives, sans faire acte de citoyen sur la place publique, il savait en effet faire prévaloir son opinion et imposer ses choix, et MM. de Mérey, de Jouffroy, Magnoncour, Aug. Demesmay, furent activement secondés par lui lors de leur candidature (1).

---

(1) Plusieurs candidats à la députation demandèrent à Weiss son appui : « Je me sens digne du choix de mes compatriotes, » lui écrivait l'un d'eux, et j'accepterai avec joie et sans fausse » modestie, heureux d'une position qui me permettrait de consa- » crer à mon pays et à notre Franche-Comté en particulier tout » ce que Dieu peut m'avoir donné d'intelligence et de cœur. » Vous savez bien que je me conduirai dignement. Aussi viens-je

Weiss eut une douce vieillesse ou du moins vécut jusqu'à la dernière heure de la vie de la pensée (1). Bien que courbé par les années, en proie souvent à d'assez vives souffrances, il resta brillant d'esprit, conservant et cette mémoire qui avait contribué à sa célébrité et la fraîcheur d'imagination de ses jeunes années. Quand il sentit venir la mort, la pensée du tombeau ne l'effraya point. L'éducation religieuse n'avait point manqué à son enfance, et bien qu'il eût vécu jeune à une époque où le culte était interrompu, où ses ministres étaient proscrits, il y avait en lui de ces premiers souvenirs pieux qui laissent dans l'âme une trace indélébile. Il n'avait d'ailleurs jamais écrit une seule ligne contre la religion et contre le clergé. Aussi, dès qu'il entendit l'appel de Dieu, il s'empressa de se préparer, dans la pleine lucidité de ses facultés, par un acte de religion libre et réfléchi, à aller rendre compte d'une vie vouée tout entière au culte de la science et du devoir.

» vous demander sans phrases votre appui, soit dans l'arrondis-
» sement, soit dans votre journal. »

Dans plusieurs lettres, de 1835 à 1839, MM. Demesmay et Joliet, faisant allusion à l'influence politique de Weiss, l'appellent fréquemment Monsieur le grand électeur.

(1) Nodier lui avait souvent prédit une longue vie : « Comme tu
» te portes bien ! Comme tu t'es conservé sain de corps, jeune
» d'imagination et brillant d'esprit ! lui écrivait-il en 1836.
» Comme je suis sûr maintenant de laisser un souvenir à Besan-
» çon où ma pensée a toujours vécu ! Tes lettres moroses me
» faisaient peur, et je te prie de ne plus m'en écrire de pareilles.
» Tu as devant toi la longévité saine et robuste de dom Grappin,
» c'est-à-dire trente ou quarante ans à conserver ma mémoire
» et à l'aimer. »

Le même sentiment d'amour pour la Franche-Comté qui avait inspiré sa vie lui avait suggéré la noble et généreuse pensée de laisser à sa ville natale un souvenir durable en rendant hommage à une des vieilles illustrations de son pays. Il avait mis en lumière la correspondance du cardinal Granvelle. Il voulut qu'une statue rappelât à ses compatriotes cette grande figure, et il consacra à cette œuvre les quelques ressources que lui avait procurées un travail incessant, donnant ainsi l'exemple du patriotisme et du désintéressement. Dix années se sont écoulées depuis cet acte de libéralité et la statue est encore à faire.

Tel fut Charles Weiss, sa vie fut celle du sage : elle s'est écoulée dans l'étude et dans l'amitié, exempte d'ambition et de préoccupations vives; Weiss voulut avant tout rester fidèle à son pays et il eut cette rare et insigne faveur d'être prophète dans ce pays même, de s'y faire aimer et estimer, et de trouver dans cette affection et le respect qui l'entouraient la meilleure récompense de ses travaux. Ses seuls chagrins furent de voir disparaître ceux qui lui étaient chers : sa mère qu'il ne quitta jamais, sa nièce sur laquelle s'était reportée sa tendresse, des amis qui avaient été les compagnons de ses jeunes années (1). Peut-être subit-il quelques

(1) La mort de Nodier fut pour Weiss une cruelle épreuve. « Le coup que je redoutais pour vous, lui écrivait à cette occa- » sion un de ses amis, M. Joliet, a porté et vous frappe doulou- » reusement. Vous perdez bien avant le temps un ami d'enfance,

désillusions, et vit-il s'attiédir quelques amitiés qui promettaient de demeurer ferventes et fidèles ; mais il garda pour lui seul les mécomptes et les trahisons. Il fut heureux, si le talent, la dignité de la vie, la modération des désirs, une longue et douce existence bien remplie, font le bonheur.

Ses titres à la reconnaissance de la postérité sont nombreux et de diverse nature ; il a doté d'une foule de volumes rares la bibliothèque de Besançon, qui est devenue ainsi l'une des collections de province les plus nombreuses et les plus riches ; non-seulement il a su restituer aux grandeurs passées l'éclat qui leur est dû, mais il a sauvé de l'oubli des hommes dont le talent et les services étaient dignes d'être connus ; il a su inspirer à la jeunesse de Franche-Comté le goût des lettres, il a été enfin le collaborateur ignoré mais précieux de beaucoup d'écrivains célèbres qui recouraient à sa science, à qui il livrait sans réserve son érudition.

Peut-être cette étude paraîtra-t-elle trop longue. Weiss n'est point un de ces talents glorieux et brillants devant lesquels on est facilement ébloui. D'autres ont eu plus que lui la célébrité et l'éclat.

» le compagnon de votre jeunesse, passionné comme vous pour » des études qui sont le charme et la gloire de votre vie, l'homme » le plus aimable et le plus attachant. Je n'ai pu me résoudre à » vous écrire à la première nouvelle de ce triste événement. Quel » bouleversement il jette dans votre existence, et que Paris, où » je me flattais de me trouver bientot entre vous et cet ami si » regrettable, vous offrira désormais de désenchantement et de » vide..... etc. »

Modeste, tout entier à l'étude, indifférent à l'effet, il a songé à être utile plutôt qu'à agrandir sa réputation ; il s'est contenté d'augmenter sa science sans ostentation, sans bruit, en silence, se disant avec le poète :

Qui sapit in tacito gaudeat ille sinu.

Mais à une époque où ne se rencontrent qu'esprits inquiets et troublés, où nous nous perdons dans nos désirs, où nos ambitions s'élèvent sans que nos âmes s'élèvent avec elles, l'œil ne s'arrête point sans charme sur cette figure de savant qui n'eut que des pensées douces, des aspirations honnêtes. Le tableau de cette vie calme et studieuse m'a paru de nature à nous reposer des préoccupations présentes : peut-être n'était-il pas inutile de le retracer.

A JEANNE D'ARC

Par M. l'abbé PIOCHE.

Notre France est en deuil; sa couronne de reine
Est tombée à ses pieds; vierge de la Lorraine,
Jeanne d'Arc, oh! comment ne pas songer à toi?
Ton bras de jeune fille a sauvé la patrie;
Comme nous, tu l'as vue abattue et meurtrie,
Mais qu'eût fait dans tes mains ton glaive sans ta foi?

Quand tu filais, au bord de ton champ solitaire,
Ta prière vers Dieu s'élevait de la terre
Pour le royaume en proie au vautour étranger;
Et, sous le vert buisson, les anges et les saintes
Près de toi descendaient en entendant tes plaintes,
Et le ciel visitait l'humble toit d'un berger.

Mais pour sauver la France il faut des hommes d'armes!
Des lances, des coursiers! et tu n'as que tes larmes;
Ta main ne peut porter le fer d'un gantelet;
Il n'importe : ici-bas, les combattants guerroient,
Les escadrons entre eux se heurtent et se broient,
Mais Dieu jette du ciel la palme à qui lui plaît.

Comme vers l'ennemi ta marche est assurée!
A quoi bon tant d'apprêts? la vision sacrée
T'a dit : Va, tu vaincras! et tu crois sans effort.
Ton triomphe nous sauve; il devrait nous instruire
Que Dieu prend un roseau pour confondre et détruire
Ce qu'un monde insensé regarde comme fort.

Mais après ce triomphe, ô Jeanne, le Calvaire!.....
La flamme a dévoré la colombe légère;
Puis l'oubli, plus cruel que le feu du bûcher;
Puis le rire et les sons d'une lyre infernale!....
Mais rien n'a pu souiller ta robe virginale,
L'enfer fut impuissant et ne put la toucher.

Non, nous ne rions plus de ton songe céleste ;
Ton corsage de bure et ta parure agreste
Chez les heureux du jour n'excite aucun dédain ;
Sous le pied d'un vainqueur la France humiliée,
Libre d'illusions, vers sa gloire oubliée,
Vers son noble passé se retourne soudain.

Elle est aux pieds du Christ, et, comme Madeleine,
Jetant les faux brillants dont elle était si vaine,
Elle semble incliner sa tête sous sa loi ;
Et, malgré son courroux, le Christ aime la France,
Et c'est en l'abreuvant d'opprobre et de souffrance
Qu'il veut lui rendre enfin son amour et sa foi.

Sans doute il lui rendra ce rang dont rien n'approche,
Et son cœur d'autrefois sans peur et sans reproche,
Fidèle aux opprimés, éprouvé comme l'or.
Son opulence, hélas! l'ennemi l'a ravie ;
Son luxe et ses plaisirs n'excitaient que l'envie ;
Mais Dieu lui montre en elle un plus riche trésor.

Sa foi s'est réveillée! un souffle de prières
Agite tous les cœurs, comme un vent les bruyères ;
Des autels sont dressés jusqu'au sein des forêts ;
L'univers s'entretient de nos montagnes saintes,
L'Europe et l'Amérique assiégent ces enceintes
Où Marie et Jésus semblent être plus près.

Ta France, ô Jeanne d'Arc, converse avec les anges ;
A qui doit-elle donc tant de faveurs étranges
Qui brillent aux regards de nos voisins surpris ?....
L'amour du Christ en elle opère ces merveilles ;
Son sang la pare encor de perles sans pareilles ,
De splendides joyaux dont nul ne sait le prix.

Ces joyaux sont les saints, ce sont d'humbles bergères.
Qu'un bronze porte au ciel ses gloires mensongères,
Les dieux et les héros de ses folles amours!
Les câbles, les leviers les feront redescendre ,

Et le marbre noirci de ces palais en cendre
Dira que le Christ règne et qu'il l'aime toujours.

Ces joyaux, c'est toi-même, ô fille de Lorraine,
Oui, tu fus un des dons de sa main souveraine,
Et la France aujourd'hui t'acclame avec amour;
L'Eglise s'est émue aux récits de l'histoire;
Elle entrevoit la sainte! et ton nimbe de gloire
Fait luire à l'horizon l'aurore d'un beau jour.

Aussi je te salue, héroïne de France!
Et le chant de ma lyre est un chant d'espérance;
Accepte mon tribut, vierge de Vaucouleurs,
En attendant que Rome au Livre d'or t'inscrive,
Et pose sur ton front la couronne tardive
Dont la France rassemble et prépare les fleurs!

SÉANCE DU 25 AOUT 1875

SÉANCE DU 25 AOUT 1875.

Président annuel, M. le vicomte CHIFLET.

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT.

MESSIEURS,

On répète fréquemment et avec toute raison que la France a été faite par ses rois; mais l'on peut dire avec non moins de vérité et dans un sens plus spécial que notre vieille France a été faite par ses évêques.

Il vint un temps où, au sein de la société gallo-romaine vermoulue, tous les pouvoirs s'écroulant, l'évêque demeura investi par la confiance des peuples de toute l'autorité publique. Au plus épais des invasions, l'évêque seul régissait, soutenait, fortifiait la cité; il était tout, édile, magistrat, souvent même chef militaire, il nourrissait les pauvres, terminait les différends, réunissait la milice, défendait les murailles menacées.

L'étude que nous allons faire d'un épisode presque inconnu de notre histoire, contribuera à mettre en relief cette vérité, et peut-être ne trouverez-vous pas, Messieurs, dépourvu d'intérêt et d'à-propos ce

récit de ce que fit pour notre cité, il y a quatorze siècles, un évêque de Vesontio, quand, il y a si peu de jours, la haute éloquence de l'un de nos plus illustres collègues a su nous prouver qu'il est des grandeurs que les siècles et les révolutions n'effacent ni n'ébranlent, et que, de nos jours encore, un évêque de Besançon est une puissance véritable, une puissance heureuse et bénie.

LES HUNS A VESONTIO.

I.

« Ne sommes-nous pas bientôt arrivés ? Voici bien le douzième mille depuis que nous avons dépassé l'écu royal d'Auronum (1).

— Encore quelques pas, seigneur, et tu apercevras la porte d'or. »

---

(1) *Auronum*, Ornans, était très vraisemblablement tombé dans l'apanage des rois burgondes, lors de leur entrée en Séquanie en 456. Dom Grappin prétend, d'après les manuscrits de la maison de Chalon, que la vallée d'Ornans fut donnée en 515 à l'abbaye d'Agaune (Saint-Maurice-en-Valais) par le roi Sigismond. Quant à l'*écu royal*, l'usage germanique et burgonde était de placer aux limites des apanages royaux des poteaux portant le bouclier ou l'écu royal. Nous supposons que la terre d'Ornans, d'où arrivaient les voyageurs que nous mettons en scène, portait cet écu à sa limite. C'est même de cet usage que nous croyons pouvoir faire dériver le nom du canton tout burgonde de Scodingue, *pagus scutiacensis*, de *scutum*, bouclier.

Ces mots étaient presque les seuls que l'on eût prononcés depuis plusieurs heures de marche, et l'on recommença d'avancer en silence. Plus on approchait du but, plus l'importance et la solennité de ce but jetaient une impression de recueillement sur l'attitude de ceux qui se sentaient si proches de l'atteindre.

C'étaient trois voyageurs montés sur des chevaux de montagne et guidés par un pauvre chévrier du pays. Leur aspect n'avait rien de l'homme de guerre; les longs plis de la robe romaine tombant sur les flancs et la croupe de leurs montures, et plus encore leur figure rasée, indiquaient des clercs de race gallo-romaine.

Cependant, celui des trois cavaliers qui se tenait entre les deux autres et semblait attirer leurs égards, était évidemment étranger; il parlait, il est vrai, la langue de Rome, mais avec un accent guttural essentiellement anti-romain; son nom d'ailleurs était tout germanique. C'était très probablement l'un de ces hommes des Vosges et du Rhin qui, depuis quelques années, avaient pris possession des déserts de la malheureuse Séquanie; c'était un Burgonde.

« Seigneur Helm-Gisel (1), lui dit l'un de ses deux compagnons, regarde. »

Le Burgonde regarda, mais ne vit rien qu'un rocher noir et nu. « Vesontio »? fit-il.

---

(1) *Helm-Gisel, pileus, fortis.*

— Vesontio, seigneur.

— Allons, dit-il, et que Dieu veuille bénir notre œuvre ! »

Bientôt il fallut gravir une pente escarpée. Au sommet se dressait un vieux tronçon de tour ; un trou au centre était entièrement bouché par les ronces.

« La porte d'or, » dit le chévrier en la montrant de son bâton (1).

Ils durent mettre pied à terre et travailler à faire brèche dans l'obstacle, non sans réveiller plus d'un reptile qui sortait en sifflant, irrité de se voir troublé dans son domaine. Sous la voûte, de vieux ais se dissolvaient sous l'herbe, c'était la porte d'or !...

Lorsqu'ils l'eurent franchie, laissant leurs montures au guide, les trois pèlerins des ruines s'avancèrent.

Bientôt, arrivés aux premières déclivités de la montagne, toute cette grande ruine se montre à leurs yeux. Le soleil venait de descendre derrière l'horizon, tout dans la plaine qu'enclôt le cercle du *Dubis*, allait s'assombrissant ; les aspérités s'éteignaient peu à peu ; ainsi pâlie, cette grande plaine couverte de débris offrait un spectacle de navrante désolation. Partout les ruines touchaient les ruines, partout des pans de murs déchirés, des degrés ne montant plus à rien, des colonnes restées debout,

---

(1) Depuis appelée porte de Varesco, comme s'ouvrant sur le canton des Varasques.

isolées et sans but, des marbres, des inscriptions, des statues mutilées, des piscines desséchées, des sépulcres violés, des autels profanés. Au bas du mont, une enceinte de murailles couchée sur le sol et un arc massif encore entier, mais noir et comme calciné. Plus près, sur les pentes même de la montagne, des amas de cendres, de poutres éteintes et de tuileaux brisés, et aussi une odeur de feu encore très forte, annonçaient de plus récents désastres; des ruines plus serrées disaient que là avaient été la dernière ville, la dernière agonie. C'était donc là Vesontio la célèbre, la riche, la somptueuse, cette tête si fière de la grande *Sequanorum Maxima!*...

II.

Lorsque Attila vaincu voulut sortir des Gaules, les multitudes qui suivaient sa fortune ne laissèrent rien de vivant sous leurs pas. L'une des ailes de cet immense oiseau de proie nous frappa en passant de l'un de ses battements, et Vesontio qui reçut le coup en demeura écrasée.

Célidoine alors en était évêque. C'était le quinzième depuis saint Lin qui fut pape. Tous avaient mérité le nimbe des saints et lui aussi le conquit en mourant héroïquement au milieu de son troupeau. Autour de l'évêque immolé, tout était mort, Vesontio s'écroulant dans le feu était restée déserte, et la Séquanie, déjà ravagée par dix invasions, n'avait plus que de rares habitants.

En 456, les Burgondes alliés de l'empire, appelés par les débris du peuple séquanais, étaient venus, en défenseurs et en amis, rendre la vie à ce pauvre pays désert.

Sous leur autorité plus douce et plus forte que celle du vieil empire mourant, les restes gallo-romains avaient repris un peu de courage, et les chrétiens de Séquanie, les fils de ceux qui avaient eu le grand Ferréol et le grand Antide pour évêques, voulurent, après quatorze ans de veuvage, donner à leur église un évêque nouveau. Leur choix se portait sur un homme de leur race dont ils avaient, durant les jours de deuil, apprécié la vertu. Mais les Burgondes tinrent à honneur de fournir un évêque de leur sang; Gondioc leur roi appuyait leurs vœux; le Burgonde Helm-Gisel fut évêque de Séquanie (1). C'était un homme pieux, peu instruit peut-être, parlant et comprenant mieux sa langue et son évangile mœso-gothiques (2) que les textes latins, fort attaché aux princes de sa race, mais mu

---

(1) C'était, à cette époque, le clergé qui choisissait l'évêque; le peuple l'acclamait et les évêques co-provinciaux le sanctionnaient. Ces règles furent probablement mises en oubli lors de l'élection de Chelmégisel. Nous pensons, bien que rien ne vienne nous en donner la preuve, que le siége épiscopal de Séquanie resta vacant, après le désastre de Vesontio, pendant quelques années, et que Chelmégisel, que son nom désigne comme burgonde, et qui est le premier nommé après Célidoine, ne fut élu que dans les premières années de l'occupation du pays par sa nation.

(2) L'évangile traduit en langue burgonde (mœso-gothique) par l'évêque Ulphilas, qui tomba dans l'arianisme.

d'un zèle sincère pour son pauvre peuple orphelin, qu'il fût séquane ou burgonde. Un grand et noble projet lui était venu : il avait résolu de relever les saintes et illustres basiliques du rocher de Vesonte, de rappeler autour de leurs autels restaurés des populations nouvelles, et enfin de faire sortir de ses cendres sa ville épiscopale. Dans ce but, accompagné de deux de ses clercs, il venait étudier sur place la réalisation de son projet.

Ils étaient donc là à contempler cette grande ruine, pensant à tout ce peuple étendu sous la cendre.

Le Burgonde découvrit sa tête et pria. Il est écrit : « Si le Seigneur n'a point lui-même bâti la maison, en vain auront travaillé ceux qui ont prétendu la construire. » Helm-Gisel invoqua les saints protecteurs de la cité : « Linus, dont la voix brisait les idoles (1); Ferréol, le protomartyr de Séquanie; Germanus, le noble Gallo-Romain sept fois confesseur de Jésus-Christ, offrant le sacrifice dans des vases fabriqués de ses mains et d'une sainteté si haute que les anges du ciel descendaient pour le servir à l'autel (2); Eusèbe, à qui Dieu donna la gloire d'initier Constantin à la foi ; Justus, qui souffrit la persécution sous l'apostat; Antide, qui s'offrit en sacrifice et racheta son peuple par son sang. »

Puis, sa prière finie, celui que nous connaissons maintenant pour l'évêque de Vesontio chercha son

---

(1 et 2) *Vesontio*, p. II, pp. 11 et 58.

palais épiscopal pour y reposer sa tête ; il le trouva sous une corniche tombée qui, appuyée à un fragment de marbre, formait abri.

Comme ils se courbaient pour y entrer, à la douteuse clarté de la nuit, leurs yeux aperçurent quelques lettres gravées, et, s'aidant de la main pour les deviner, ils épelèrent ces deux mots : VESVNTICO DEO.

« Dormons donc tranquilles sous sa garde, dit l'évêque, car le Dieu de Vesonte n'est-ce pas le Christ Jésus ? »

III.

« N'as-tu rien entendu ? dit à son compagnon l'un des deux clercs qui dormaient près de l'évêque.

— Non, rien.

— Ecoute.

Puis, au bout d'un instant : « Je me serai trompé, » dit-il ; et comme le jour s'annonçait à peine, il chercha à se rendormir en s'enveloppant de nouveau dans son manteau.

Mais, au même instant, il se souleva vivement et tous deux écoutèrent.

« Encore le même son. »

Une troisième fois, la même vibration retentit. C'était le son d'un instrument d'airain.

« C'est singulier, ces ruines passent pour être complètement inhabitées. »

Plusieurs fois encore le son se renouvela. Helm-Gisel s'était éveillé. En ce moment et entre chaque coup de l'airain une voix disait une prière :

Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat.
Exaudi, Christe !
Leoni summo Pontifici et universali papæ vita !
Salvator mundi, — tu illum adjuva.
Sancte Petre, — tu illum adjuva.
Sancte Paule, — tu illum adjuva.

Et l'airain retentissait.

Celidonio Pontifici nostro, clero et populo sibi commisso, salus et gloria !
Redemptor mundi, — tu illum adjuvá.
Sancte Ferreole, — tu illum adjuva.
Sancte Antidi, — tu illum adjuva.

Et l'airain résonnait encore.

Valentiniano excellentissimo imperatori magno et pacifico à Deo coronato, vita et victoria !
Protector mundi, — tu illum adjuva.
Sancte Maurici, — tu illum adjuva.
Sancte Victor, — tu illum adjuva.
Rex noster.
Spes nostra.
Misericordia nostra.
Auxilium nostrum.
Liberatio et redemptio nostra.
Victoria nostra.
Arma nostra et invictissima.

Murus noster inexpugnabilis (1).

Et l'airain retentissait.

Guidés par la voix, les pèlerins s'étaient approchés d'une sorte de crypte ouverte sous les voûtes effondrées d'une basilique. Tout au fond, dans l'ombre, ils aperçurent un vieillard couvert des lambeaux d'un ornement de prêtre ; ses cheveux blancs offraient des vides qui semblaient dus à la main de l'homme ; à genoux devant un débris d'autel, sur un fragment d'airain, il frappait son glas solitaire.

Au bruit des pas, il leva la tête et, fixant des yeux hagards : « Ah ! seigneur évêque, dit-il, c'est toi. Eh bien ! sont-ils partis ?..... Et..... les prières du peuple ont-elles enfin fléchi la colère du Dieu vivant ?..... J'ai bien fait ma ronde autour de la cité, seigneur, les portes sont bien fermées, et tous les soldats sont aux remparts, et tes clercs et tes prêtres sont ici près de moi, et devant les saints Tabernacles nous prions pour..... Mais !..... où sont-ils ? Je suis seul, et... toi..., tu n'es pas l'évêque !... »

Et portant les deux mains à sa pauvre tête, le malheureux fondit en un long sanglot.

Quand il revint à lui, il était sur le sein d'Helm-

---

(1) Cette prière, appelée *Laudes* ou *acclamations*, se chantait de toute antiquité dans notre église bisontine. Le pape Léon, l'évêque Célidoine, l'empereur Valentinien III, pour lesquels elle est adressée ici, étaient ceux qui régnaient en 451, au moment de la ruine de la ville. Les dernières lignes surtout sont bien celles que devait dire un peuple en péril.

Gisel, qui cherchait à le calmer et priait Dieu de rendre la paix au pauvre fou.

« Je ne suis point Célidoine, mon fils, disait l'évêque. Célidoine le saint martyr est au ciel; mais moi aussi je suis ton père, et s'il m'aide, tu m'aimeras. »

— C'est le seigneur Helm-Gisel, le nouvel évêque de Séquanie, nommé par le peuple et par le roi Gondioc, et ami du saint pape Hilaire, dit l'un des deux clercs.

— Le roi Gondioc !..... le pape Hilaire ! fit le fou. Et il secoua la tête de cet air de méfiance particulier à ceux qui ont perdu la raison.

— Il vient pour relever Vesontio de ses ruines, et chercher le corps du saint martyr Célidoine pour l'inhumer dignement.

— Le corps de Célidoine le martyr !.... Ah ! oui, je sais où il est, c'est moi qui l'ai caché près du trésor des saintes reliques.

— Conduis-nous où tu l'as mis, afin que nous l'honorions, comme cela est juste.

— Le corps de Célidoine le martyr ! Oui, ils l'ont tué, savez-vous, les malheureux, ils l'ont tué sous mes yeux ! Je vous dirai tout cela, si vous êtes des amis. Je vous mènerai à la pierre toujours rouge sur laquelle ils l'ont immolé ; et moi, je l'ai pris et je l'ai caché, et je sais où il est.

— Eh bien, viens, mène-nous à ce saint corps afin que nous l'honorions par une sépulture digne de lui.

— Allons ! dit-il, et il se leva. Je vous mènerai, je vous mènerai par les rues de la ville, de la belle Vesontio, l'une des plus fortes et des plus riches des Gaules ; oh ! je la connais dans tous ses détails, je suis un enfant de la cité, je suis des Severini, mon aïeul était curial lorsque l'apostat passa dans nos murs. Mon père se signala à la défense de la ville lorsque le païen Crocus vint vainement l'assiéger. Oh ! je suis un enfant de la cité. Venez, venez, nous irons aux bains et au forum, et aux confessions des saints, et ce soir nous irons, comme cela est convenable, au palais de notre bon évêque, car Célidoine aime à recevoir à sa table les étrangers, et il les sert tous pour l'amour de Jésus-Christ.

Un regard de pitié s'échangea entre les voyageurs.

— Avez-vous des épées ? dit le fou en les retenant par leurs vêtements ; avez-vous des épées ? Il en faudra, il en faudra ! Ils sont plus de cent mille autour de ce pauvre rocher !.....

— Ecoutons cet homme, dit Helm-Gisel, malgré sa folie il peut y avoir beaucoup à prendre dans ses discours.

Le fou s'élança sur un tertre formé de débris et recouvert d'orties épaisses.

— Montons sur ce perron de marbre, dit-il, qui, aux jours solennels, sert à l'ostension des saintes reliques. D'ici, vous embrasserez de l'œil toute la cité. Vous connaissez la porte d'or, c'est par là sans doute que vous êtes entrés, et vous n'avez pu

la franchir sans admirer les lames dorées et les aigles de bronze dont elle est si richement ornée. C'est par là qu'entrèrent les envoyés de Théodose apportant le précieux bras de saint Etienne et d'autres reliques encore (1). Parmi eux se trouvait arrivant de Rome notre saint évêque vengé par le pape Léon de l'injuste sentence de l'évêque d'Arles; vous avez tous entendu parler de ces choses (2). Galla Placidia, mère de notre empereur, humblement et pieds nus, la pieuse princesse portait entre ses mains les insignes reliques. Dix évêques lui faisaient cortége; ah! c'était un beau spectacle. Vous avez aussi vu, en passant, les quatre colonnes brisées par la voix miraculeuse de Linus, lorsqu'il tenta d'éclairer nos aïeux. Jamais, depuis quatre siècles qu'elles sont tombées, on n'a pu ni les relever ni les détruire. Puis voici Saint-Etienne sur le mont, ou j'étais en prière quand vous êtes arrivés. La première pierre de cet édifice dont vous pourrez admirer la richesse et la beauté, fut posée par le saint évêque Hilarius, l'ami du grand Constantin et de sa mère la sainte Flavia Héléna. Son

---

(1) Théodose le Jeune, empereur d'Orient. Voir *Vesontio* et la *Vie des saints de Franche-Comté*.

(2) Saint Hilaire, évêque d'Arles, qui s'attribuait une sorte de juridiction sur les églises des Gaules, vint à Besançon en 444 et, dans une assemblée d'évêques, fit déposer Célidoine. Celui-ci alla à Rome pour en appeler au souverain pontife, et le pape saint Léon ayant trouvé injustes et les prétentions d'Hilaire et la sentence de déposition qui frappait Célidoine, le rétablit solennellement sur son siége, déclarant que l'église de Vesontio ne relevait que du siége de Rome.

successeur Pancharius la continua et en décora, comme vous le voyez, le portique de ces belles colonnes de marbre rouge enlevées à l'autel d'un démon autrefois adoré sous le nom de Vesonticus. Enfin Frontinus le termina et y adjoignit ces vastes cloîtres que vous voyez (1). Ce n'est ni la plus ancienne ni la plus belle de nos basiliques; celle des Saints Etienne et Jean (2), dont vous dominez d'ici les brillantes toitures de cuivre, a peut-être le droit de primauté. Mais voyez pourtant comme cette image du Christ est majestueuse au milieu de ce fronton. Cette statue était celle d'un faux dieu que l'on nommait, dit-on, Jupiter, et qui passait pour diriger la foudre; quelques coups de ciseau l'ont fait tomber de sa main qui aujourd'hui bénit le peuple chrétien.

Helm-Gisel avait le cœur serré et regardait gisantes sous l'herbe les riches colonnes que le pauvre fou croyait lui montrer à ce portail imaginaire. Mais il recueillait avec soin ces détails précieux que la folie faisait revivre.

— Là, plus à gauche, sur la pointe escarpée du rocher par-dessus les édifices qui s'y pressent, vous voyez une colonne s'élever sur le ciel : c'est tout ce qui reste d'une tombe antique élevée à un citoyen qui

---

(1) Dans ces cloîtres étaient logés douze prêtres de la règle de saint Eusèbe de Verceil, que l'on nommait *Frères* de Saint-Etienne.

(2) La cathédrale actuelle fut d'abord sous le vocable de Saint-Etienne et de Saint-Jean réunis.

porta le nom de ma mère, Clodius Onesimus (1); ma mère était de la noble gent Clodiana, l'une des plus illustres de la Séquanie. Toute la pente de la montagne est, comme vous voyez, couverte de maisons ; beaucoup sont assez récentes, construites qu'elles ont été par ceux qui habitaient l'enceinte du Dubis ; car, avant les ravages que firent les Allemands et les Francs, il y a cent ans environ, la cité s'étendait jusqu'au fleuve et même au delà. Ces malheureux perdirent courage et vinrent se réfugier sur la montagne. Tout au bas de cette ruelle, si rapide que pour y descendre on a dû établir des degrés, voyez-vous ce petit dôme qui brille comme s'il était couvert d'argent? Vous ne voyez pas? Là, dans la direction de ma main.....

— Eh bien? dit Helm-Gisel, qui partout ne voyait que des ruines semées de grandes herbes agitées par le vent.

— Eh bien, c'est l'ancienne maison que le bon tribun Onnasius abandonna au saint apôtre Linus ; les fidèles l'ont convertie en un oratoire (2), et son autel n'est pas le moins fréquenté parmi nous.

Ils étaient arrivés en face de cette masse noire

---

(1) Inscription tumulaire trouvée sur la citadelle. Voir les *Documents inédits* publiés par l'Académie.

(2) *Vesontio*, p. II. Cette chapelle est appelée dans les chartes *capella primitiva* ; elle fut dans la suite sous le vocable de Saint-Oyan, abbé de Condat (Saint-Claude). Convertie plus tard en maison canoniale, elle appartient aujourd'hui aux héritiers de M. le président Bourgon. De petites fenêtres romanes se voient encore sur l'une des faces.

qu'ils avaient remarquée la veille et dans laquelle s'ouvrait un arc élevé.

— C'est la porte de Mars, dit le fou répondant au regard interrogateur de ses hôtes, toute chargée de figures de démons, de dieux et de déesses impies ; le feu des assauts que la ville a subies, l'a revêtue comme d'un crêpe épais, et il faut s'en réjouir, car il sert du moins à voiler les hontes païennes qui couvrent ses faces impures.

— Montons au sommet, dit l'évêque, nous jugerons mieux des objets qui nous entourent.

Gravissant un monceau de ruines qui était venu appuyer ses débris à l'arc romain, ils parvinrent à la plate-forme.

— Voilà, dit Severinus, continuant à voir ce qui n'était plus, voilà à nos pieds le lieu où nos apôtres Ferréolus et Ferrucius comparurent devant l'officier de César et furent frappés de verges avant d'être envoyés au supplice. Vous y voyez une modeste chapelle dédiée par notre évêque Paulin au saint précurseur. Au-dessous est une crypte que saint Maximin, notre évêque solitaire (1), avait ouverte sous les dalles romaines au temps où la foi était encore forcée de se cacher. Puis voilà nos remparts

---

(1) Maximin vivait vers l'an 290 ; il avait succédé à saint Germain et à saint Ferréol ; il fut forcé par la persécution de se réfugier en une forêt d'où il dirigeait en secret les fidèles et où il mourut. Paulin, son successeur, la persécution ayant cessé sous Constance Chlore, bâtit Saint-Jean-Baptiste sur la crypte de son prédécesseur.

et les tours où se trouvent les portes de la cité (1). Que Dieu les garde et les protége ! Ah ! seigneur, que de nuits nous avons passées à y veiller les armes à la main, lorsque la nuée hideuse des sauvages d'Attila !..... Voyez-vous ! voyez-vous !.....

— Et au delà des portes, Severinus ? se hâta de dire Helm-Gisel pour détourner l'esprit du pauvre insensé de souvenirs qui l'eussent troublé, quels sont ces nombreux édifices que j'aperçois dans la plaine?

— Au delà des portes! seigneur, au delà des portes! quels édifices, hélas ! tes yeux peuvent-ils donc apercevoir ?

Et le pauvre fou, fort étonné, semblait regarder Helm-Gisel comme fort près de perdre la raison. « Au delà des portes ! hélas ! depuis longtemps il n'y a plus que des ruines, et que puis-je te dire de cette triste plaine couverte de débris? Il y a deux siècles, elle était vivante comme l'est aujourd'hui notre montagne, et c'était alors une magnifique cité, de grandes et larges voies pavées de grandes dalles, bordées de somptueux palais, de péristyles et de colonnes, et d'un peuple de statues, la traversaient en tous sens. Mais aujourd'hui, ce n'est plus qu'un chaos et comme une mer houleuse, que per-

(1) L'enceinte de la ville, lors de l'invasion des Huns, se trouvait vraisemblablement à la hauteur de la place Saint-Quentin, suivant la rue du Clos et celle du Mont-Sainte-Marie, pour aller aboutir d'un côté à la porte de Malpas (poudrière de la rue du Chapitre), de l'autre à la porte de Rivotte.

cent çà et là quelques écueils. Je te l'ai dit, les invasions germaines ont tout renversé. Là bas, à droite, voilà de grandes ruines, des pans de murs encore entiers, une tour armée de créneaux; nous les nommons le *palatium*. C'était évidemment un très vaste et très riche palais, que le malheur des temps avait forcé de convertir en forteresse (1). De même, plus au centre, vous voyez les débris d'une véritable citadelle (2), construite, dit-on, par l'empereur Probus après les ravages qu'il vint réprimer en Gaule. Mais la dernière invasion a de nouveau tout renversé, et Julien, qui l'a repoussée, n'a point relevé les ruines qu'elle avait faites; il n'aimait pas la ville du *labarum* (3). Vous connaissez peut-être la lettre qu'il écrivit au philosophe Maxime, l'un de ces cyniques qu'il aimait tant. Notre saint évêque Célidoine, qui est un homme fort savant, en garde précieusement une copie avec divers autres écrits curieux; je le prierai ce soir de vous les faire admirer. Le futur apostat s'y moque de notre cité, l'appelant πολίκνιον, et il est aisé d'y remarquer son regret impie des *temples magnifiques* qui, dit-il, la décoraient autrefois (4).

---

(1) Il y avait là, au Clos-Saint-Paul, un ensemble de constructions très considérables qui s'est révélé par des bains, des mosaïques, des murailles épaisses; on suppose que ce fut longtemps le palais des gouverneurs romains.

(2) Murs et tours découverts rue Moncey et maison Lombard.

(3) Voir notre étude sur l'apparition de la croix miraculeuse à Constantin, dans les *Annales franc-comtoises*, t. XII, deuxième livraison, 30 novembre 1869.

(4) *Jul. ad Maxim.*, ep. XXXVIII.

Helm-Gisel demeurait stupéfait de la lucidité et du parfait bon sens de cet homme.

— Ces sanctuaires des démons n'y étaient en effet que trop nombreux. Tenez, près de la forteresse de Probus, voyez-vous ce carré de briques rougeâtres auquel quelques marbres restent encore attachés ; c'était, dit-on, le temple du dieu Castor, patron des fameux cavaliers séquanais (1). A gauche, ces trois colonnes que le soleil détache en blanc sur la sombre verdure d'un bois, ce sont encore les restes d'un sanctuaire païen, car une pierre y porte ces mots : MARTI INVICTO (2). Pauvre invincible, il est en poudre ainsi que son autel, et sa cuirasse d'or ne l'a point préservé; ses membres épars ont été retrouvés çà et là. Ils étaient d'une proportion énorme et couverts d'une feuille dorée (3). Plus loin, c'est Apollon et Mercure (4). Ce grand débris circulaire que vous voyez près du temple de Mars et d'où s'élève une volée de corneilles, reste inexpliqué parmi nous. Etait-ce un champ funèbre ? On y retrouve, en effet, de nombreux indices de sépultures. Etait-ce un marché public? Tous les

---

(1) Temple de Castor, à l'angle de la rue du *Chasteur* et de la rue Moncey.

(2) Temple de Mars, sur l'emplacement du dôme de l'hôpital Saint-Jacques, le bois était sur l'emplacement du Chamars actuel, alors bois et marais.

(3) Un pied colossal d'une composition semblable à du plomb, recouverte d'une feuille dorée, a été trouvé dans la rue d'Anvers et se trouve au musée archéologique. Notre attribution de ce fragment à une statue de Mars est, bien entendu, toute gratuite.

(4) Sur l'emplacement du collége catholique.

deux peut-être à des époques successives; en tous cas, ce vaste monument accuse une grande et riche cité (1). Voici les restes de l'église du saint martyr Mauricius et de la basilique de Saint-Pierre, bâties la première par saint Eusèbe, sous Constantin; la seconde par saint Silvestre vers 380. Les Allemands et les Vandales les ont réduites en cendres sous nos yeux. Voilà le pont d'Auguste et au delà les dernières pierres du petit Saint-Laurent (2) bâti par l'évêque Léoncius il y a vingt-cinq ans à peine, et de la crypte de Linus, le premier autel chrétien de Vesontio (3). Enfin, plus loin encore et tout à fait à gauche, vous voyez le double rang des hautes arcades de l'amphithéâtre, dont l'ellipse, autrefois si superbe, expie dans la poussière le sang des martyrs dont son arène s'est longtemps abreuvée. Ah! seigneur, le croiriez-vous, il est encore des païens à Vesontio. Au lieu d'aller prier sur le sable saint qui a reçu la tête de nos apôtres, ils ont voulu y dresser des banquets, y célébrer des jeux impies; aussi la colère de Dieu un jour s'en est venue et les coteaux là bas parurent tout noirs d'ennemis. Voyez-vous! voyez-vous, étrangers! dit le pauvre prêtre, s'exaltant tout à coup, voyez-vous à l'horizon!..... Ah! ne courez donc pas au théâtre! Balthazar! que fais-tu à table à cette heure de la nuit? aveugle et fou,

---

(1) Ruines circulaires trouvées en bâtissant l'arsenal en face de l'hôpital.

(2) A la place qu'occupèrent depuis les anciennes halles

(3) Emplacement de l'église Sainte-Madeleine.

on va te redemander ton âme! Ah! colère de Dieu! colère de Dieu! ..... »

Ils le retenaient à grand'peine pour l'empêcher de se précipiter.

— Les voyez-vous comme ils fourmillent! Ils sont cent mille autour de ce pauvre rocher. Ah! courons aux pieds de Dieu!

Et il leur échappa et, se précipitant à travers les ruines, au risque de se briser, ce malheureux, les bras levés au ciel, se mit à gravir la montagne en courant.

Atterré devant cette profonde et incurable misère, l'évêque pensait : Quel jour horrible dut donc être ce jour pour avoir accumulé de telles ruines, et sur la surface de la terre et dans l'esprit de l'homme!

IV.

Ils passèrent plusieurs jours à explorer les ruines. Vesontio, sous les indications de l'insensé, avait surgi tout entière à leurs yeux, et ils la connaissaient comme s'ils l'eussent parcourue avant son désastre.

Chaque matin, frappant la prière sur le bronze, le dernier des Severini chantait les *laudes* antiques que nous avons entendues; chaque soir il faisait la revue des remparts, haranguant des postes imaginaires, et rien n'eût pu l'en détourner. Cependant il suivait les visiteurs parmi les ruines, et cet

étrange indicateur complétait sa tâche avec ce bizarre mélange de souvenirs lucides et d'aveuglement qui caractérisait sa folie.

Un jour, aux ruines de Saint-Etienne, Helm-Gisel célébrait les saints mystères. Ses deux compagnons le servaient à l'autel et le pauvre prêtre s'agitait tout heureux au souvenir de ses fonctions sacrées et croyait assister encore son évêque bien-aimé.

Touché de compassion et pris d'une affection singulière pour ce malheureux, l'évêque se sentit intérieurement porté à prier d'une façon plus ardente pour lui ; l'hostie sainte était sur l'autel : Helm-Gisel se tournant du côté de ses frères : « Pourquoi, dit-il, ne pas tenter de le guérir, pourquoi ne pas redemander à Dieu cette raison égarée ? »

— Père, tu le peux, lui fut-il répondu, car Dieu est avec toi.

L'évêque sentit sa foi grandir de toute la foi de ses frères. Il portait sur sa poitrine, dans une ampoule de cristal, quelques gouttes de ce sang que, par un divin prodige, avait rendu le bras de saint Etienne lorsque Célidoine l'avait divisé (1).

L'évêque porta la main à cette relique ; il sentait que quelque chose de solennel allait se passer. Penché sur l'hostie, il s'humilia et adora ; puis il ouvrit le cristal et déposa une parcelle de la précieuse substance sur le pauvre crâne de l'insensé.

Un frisson parcourut tout le corps du pauvre

---

(1) Légende. *Vesontio*, p. II, p. 103.

infirme, puis il releva la tête et, regardant comme un homme qui s'éveille, lui qui sortait d'un rêve, crut en commencer un : cet homme qui est là, portant les insignes de l'évêque, il ne le connaît pas ; cet autel formé d'une pierre brisée, ces murs écroulés, ces traces de feu, cette montagne déserte, tout cela lui est inconnu..... Il s'agite, des mèches blanches tombent sur ses yeux ; ces cheveux sont-ils à lui ?..... pourquoi, comment ont-ils blanchi ? que s'est-il donc passé ? Combien d'années a-t-il vécu sans le savoir ?.....

L'évêque priait toujours.

Enfin, il croit se souvenir, son regard parcourt les montagnes, l'horizon, ce qui fut sa chère cité, il la reconnaît, pousse un cri, touche l'autel de ses mains, le couvre de ses baisers, tombe à genoux et fond en pleurs.

— Severinus ! dit l'évêque.

Severinus tressaillit.

— Qui donc t'a dit mon nom, seigneur ?

— Toi-même, mon fils, et, depuis plusieurs jours que nous vivons ensemble, nous avons appris à aimer ce pauvre Severinus, auquel les malheurs de sa patrie avaient ôté la raison, mais que le Dieu puissant et bon vient de guérir.

— Eh ! qui donc es-tu, toi qui m'as obtenu ce cruel bienfait du souvenir ?

Il fallut lui apprendre l'histoire des quatorze années écoulées depuis le sac de la ville ; la mort

de quatre empereurs (1); la cession que la Séquanie avait faite d'elle-même aux rois burgondes; l'élection d'un évêque de cette nation.

Severinus pleura beaucoup.

S'il est triste en effet de voir jour par jour passer et changer le monde, combien plus triste encore ne serait-il pas de le revoir après un long sommeil?

— Mon fils, disait l'évêque, Dieu t'a réveillé pour sa gloire.

Helm-Gisel alors lui exposa ses projets de reconstruction et de repeuplement. « Nous relèverons tes murs, tes sanctuaires; tu seras au milieu de nous pour nous guider; tu referas ta ville telle que tu l'as connue, telle que tu l'as aimée. »

Cette pensée releva enfin son courage.

— Eh bien! dit-il, à l'œuvre donc! et il se leva.

Mais Helm-Gisel l'arrêta. « Severinus, mon fils, tu m'as fait connaître ta ville; je te demande aussi sa tragique histoire, les détails de sa dernière heure, de celle du saint martyr que tu as enseveli. »

Celui à qui Dieu avait rendu le souvenir, à cette demande, demeura quelques instants silencieux.

— Eh bien! dit-il avec effort, que Dieu m'en donne donc le courage! et puisque tu le veux, je te raconterai cette nuit effroyable, ces épouvantes et ces terreurs qui en peu d'heures font des vieillards.

Et il montrait sa pauvre tête blanchie.

---

(1) Valentinien III, Maxime, Avitus, Majorien.

V.

Il y a quatorze ans, dit Severinus, j'avais trente ans (l'évêque et ses compagnons s'entre-regardèrent, il semblait octogénaire !) j'étais au cloître St-Jean près de mon père, le bon évêque Célidoine ; il m'avait chargé de distribuer en aumônes une certaine somme d'argent que la bonne impératrice Placidia lui avait laissée, et je venais en rendre compte lorsque entrèrent, pâles et émus, les magistrats et les curiales (1) de la cité.

Bien que réduite de plus de moitié et fort appauvrie par les invasions, Vesontio venait d'être taxée par ordre impérial à une somme énorme pour contribuer aux frais de guerre et repousser l'ennemi nouveau qui menaçait les Gaules. Le duc de Séquanie (2) avait envoyé des ordres rigoureux pour le départ immédiat des quelques cohortes qui gardaient la cité et de tous les citoyens propres à tenir une épée ; le *præses* (3), de son côté, pressait le versement de l'impôt ; tout, hommes et argent, devait, sous trois jours, rejoindre à marches forcées l'armée romaine, commandée par le patrice Aétius. Toute la

---

(1) Membres de la curie ou sénat de la province.

(2) Gouverneur militaire qui résidait et veillait sur le Rhin, à Olino, près de Bâle, si toutefois Olino existait encore à cette époque.

(3) Le *præses* était le magistrat civil et fiscal que Rome plaçait dans les capitales des provinces.

ville était en pleurs. Que devenir, en effet, ainsi abandonnés, et que faire si cette pauvre enceinte, pleine de vieillards, d'infirmes, d'enfants et de femmes, était attaquée par quelqu'une de ces bandes vagabondes, bagaudes (1) ou barbares, que l'on voyait assez souvent passer sous les murs et qui ne les respectaient qu'à la vue de nos dernières épées ? Les curiales, qui répondaient du versement intégral de l'impôt et comprenaient bien que ce dernier coup les réduisait à une misère complète, les malheureux curiales étaient consternés... L'évêque, comprenant que toute parole consolante était vaine pour ceux qui n'avaient plus de pain, se dépouilla sans hésiter de tout ce qu'il pouvait avoir d'objets de prix; ses prêtres l'imitèrent, et comme tout cela n'arrivait point encore à la somme demandée, tous les vases sacrés qui n'étaient point indispensables aux autels furent livrés. Enfin le dernier jour arriva, les derniers défenseurs s'éloignèrent et l'anxiété commença.

Un mois entier se passa sans nouvelles ; ce silence était effrayant. Cependant des bruits, de ces bruits qui viennent on ne sait d'où ni comment, circulaient : Attila n'était point un homme, mais un prince de l'enfer, hideux, cruel, impur comme

---

(1) De *bagad*, en celte attroupement. C'étaient des malheureux forcés par la misère, les exactions, la dureté de leur maître, de s'enfuir et de se cacher ; réunis dans les bois, ils avaient fini par former de véritables armées que, plus d'une fois, des généraux et des légions avaient dû combattre.

Satan; sa vue seule donnait la mort; ses douze cent mille soldats avaient, disait-on, été engendrés dans les déserts par des sorcières et des démons (1), leur choc était irrésistible et les invasions passées n'étaient que jeux auprès des maux affreux qui allaient fondre sur la patrie. Un jour la terre trembla : c'est Attila qui passe derrière les Vosges, dit-on, et on le crut !.....

Célidoine n'abandonna pas son bercail effrayé; il était devenu le seul soutien, le seul espoir, le seul magistrat de la cité; il avait formé un reste de milice des vieillards les moins impotents, les avait armés je ne sais de quelles armes, leur assignait des postes sur les murs, les passait en revue, les fortifiait de sa présence, de ses paroles, du calme de son visage. Puis il entraînait les femmes aux églises; les prêtres nuit et jour criaient vers Dieu.

Un matin, un courrier arriva; il ne fit que traverser la ville et repartir pour l'Italie; mais, en passant, il avait jeté le mot de victoire !..... Hélas ! tout dès lors fut changé !..... L'homme sait implorer bien mieux que rendre grâces. Dès cet instant, la foule n'entoura plus si nombreuse les autels.

Trois jours après, second message : l'armée romaine était victorieuse; un choc immense avait eu lieu. Attila reculait.

---

(6) Nous avons voulu rendre ici l'exagération de la terreur, car on sait qu'Attila n'avait que sept cent mille soldats. Quant aux bruits que la superstitieuse panique faisait courir sur leur origine, nous les trouvons constatés dans Jornandès et d'autres auteurs.

Le soir..... oh ! oublier ce moment !..... je me rendais comme de coutume auprès du saint évêque. Il était debout sur une terrasse élevée et regardait au loin. Comme il ne semblait ni m'entendre ni me voir, je m'approchai davantage, de grosses larmes descendaient sur ses joues. Il me vit, ne parla point, mais son bras s'étendit et me montra les arènes qui s'éclairaient de mille feux, il s'en élevait un bruit de chants et de fêtes ; des tables avaient été dressées, chargées de mets et de vins ; des vieillards hors de sens, des femmes parées et couronnées de fleurs s'asseyaient à des banquets, s'unissaient en des danses profanes, tandis que dans la ville les églises de Dieu restaient abandonnées.

« Ce pauvre peuple donne le signal de sa perte, dit Célidoine. Severinus, viens, mon fils, il est temps de sauver nos trésors, car la fin approche. »

Toute la nuit nous allâmes de sanctuaire en sanctuaire, emportant sous nos manteaux les boîtes qui contenaient les reliques des saints et, en grand mystère, derrière un mur écarté au sommet du vieux Cœlius, creusant une fosse connue de nous seuls, nous y plaçâmes ce qui ne devait point être profané. Au sommet de cette montagne, à gauche, avait été fondée, sur les ruines d'un temple païen, une sainte maison pour des vierges consacrées à Dieu ; Célidoine les fit rentrer dans la cité (1).

---

(1) En 425, saint Léonce, évêque de Besançon, avait fondé au sommet de Chaudanne, sous le vocable de Sainte-Colombe, un

Le troisième jour, c'était..... oui, c'était le 9 des ides de juin (1), comme la foule, sourde aux paroles de son évêque et insatiable de folie, se dirigeait encore vers les arènes, ces coteaux que vous voyez là-bas au nord parurent couverts d'une multitude mouvante. « Ce sont les troupes de l'empire, cria le peuple, elles reviennent victorieuses; ce sont nos fils, nos époux, nos frères chargés des richesses de l'ennemi !..... » Nous le crûmes aussi.

Cependant nos yeux cherchaient en vain ces éclairs d'argent qui d'habitude jaillissaient des aigles et les sons des buccines romaines ne retentissaient point; mais un sourd et rauque murmure, avec un immense trépignement de chevaux.

Tout à coup un mouvement étrange se fit dans la foule; elle s'écarta vivement et avec de grands cris dans toutes les directions. Tout nous fut expliqué. Des cavaliers lancés au galop renversaient et broyaient tout ce qui se trouvait sous leurs pas. En un instant la terre fut couverte de femmes expirantes et d'enfants écrasés. Quelques hommes se cramponnant à la tête des chevaux, tentaient de les arrêter, mais c'étaient de faibles vieillards qui bientôt tombaient sans vie. Chaque ruine, chaque pan de mur, chaque pierre tombée servait d'abri à

---

monastère de femmes, à la place où jadis s'élevait un temple d'Apollon. *Dissert.* de D. Berthod, *Documents inédits* publiés par l'Académie, t II, p. 235.

(1) Le 23 juin, Attila avait été battu à Orléans le 14 juin et quelques jours après près de Châlons.

des malheureux qui, accroupis et muets, s'efforçaient d'échapper aux yeux de ces bourreaux. Ceux-ci étaient affreux à voir, galopant en furieux sur de petites cavales maigres, toutes rougies des têtes sanglantes qui battaient leurs flancs; ils tournaient autour des obstacles et savaient découvrir les tremblantes victimes. Tenez, derrière cet amas de pierres blanchâtres en face des ruines de Saint-Pierre, je me rappelle qu'un monceau de victimes remua et cria longtemps.

La masse éperdue s'efforçait de gagner les portes trop étroites pour la recevoir. Nous volâmes au-devant de ces malheureux. Sur les pentes de la montagne, des troupes de femmes montaient en courant. Beaucoup tombaient d'épouvante ou le souffle leur manquant et demeuraient mortes avant de pouvoir regagner leurs maisons. Elles passèrent près de nous sans nous voir, folles de terreur, ne pouvant plus crier; ces mots : Les Huns! les Huns! les Huns! sortaient de leur poitrine comme un râle..... Oh! seigneurs, que le Dieu de miséricorde vous épargne à jamais une heure aussi effroyable!

L'évêque courut aux portes; il arrêtait de ses mains les hommes qui voulaient fuir. Ces malheureux ne le reconnaissaient plus. Il les appelait par leurs noms, il les nommait ses soldats, ses amis, leur parlait de leurs serments, leur montrait leurs filles, leurs petits enfants, leurs anciens postes aux murailles. Un certain nombre pourtant reprit courage et s'armant de son mieux garda les portes.

Quelques femmes apportèrent de l'huile, de la poix, des pierres; enfin, les derniers fugitifs étant entrés, on put fermer la ville. Cela rendit quelque espoir. Il y a quarante ans, Crocus ne put la forcer, disait-on, et qui sait? Un secours peut venir. Ces Huns sont des vaincus après tout; Aétius les poursuit sans doute; tenons deux jours, ils seront forcés de fuir. L'espoir rentre si vite au cœur.

Nous remontâmes dans la ville. Les églises étaient pleines de femmes. Elles étaient là, surprises dans leurs habits de fête, prosternées sur les dalles, les cheveux déliés et épars.

Célidoine entra à Saint-Etienne, monta à l'autel et y exposa le saint viatique aux yeux de ce peuple de mourants. « Severinus, me dit-il, je vais prier, car Dieu peut tout. Toi, va, regarde et viens me dire..... » Je sortis, mais quand je jetai les yeux sur la vallée, l'aspect en était bien changé : comme celle d'un mourant, la face de cette malheureuse cité se décomposait rapidement. L'armée ennemie était arrivée au bord du Dubis. « Le pont est étroit, disait-on autour de moi, le fleuve les arrêtera longtemps. » Arrêter les Huns!..... Des escadrons entiers descendirent dans les eaux qui disparurent sous leurs masses ; puis, on les vit remonter de ce côté sans plus de peine que si le fleuve n'eût été qu'un ruisseau. En un instant, ils couvrirent la plaine et s'avancèrent serrés et impétueux.

— Les voici! dis-je à l'évêque.

Sans un mot, fort pâle, mais toujours calme, il

monta à l'autel, prit les saintes espèces et les consomma. A cette vue, un cri s'éleva sous les voûtes; on avait compris que tout était fini. Puis aux sanglots des femmes un bruit sourd et terrible vint se mêler; c'était le bélier qui battait les portes, puis on les entendit se briser et s'ouvrir.

Célidoine s'était revêtu de ses vêtements épiscopaux, avait pris en main son bâton de pasteur; entouré de ses prêtres il s'avança vers l'ennemi.

Ce que l'on entendait était affreux: les cloches tintaient l'agonie de la cité; ce bruit se mêlait aux cris du massacre, aux fracas des portes des maisons que l'on enfonçait, aux sanglots des femmes, au pétillement des flammes, aux hurlements des Huns, au ronflement sauvage de leurs trompes de combat. Non moins lamentable était ce que voyaient nos yeux : les corps des vieillards et des enfants commençaient à s'entasser ça et là, des malheureuses s'échappaient en criant de leurs demeures envahies, traversaient la rue, et bientôt atteintes y subissaient les derniers outrages à la clarté du soleil de Dieu!... Des deux côtés de la rue, le sang coulait en ruisseaux comme la pluie d'orage!.....

— Mais la porte d'or! dirent les étrangers, comment par là n'avoir pas fui?.....

— La porte d'or! hélas! seigneurs, comme le feu du ciel qui partout à la fois s'allume, les Huns tournant la montagne, l'avaient envahie déjà.

Au milieu de toutes ces horreurs, une troupe de Huns à cheval montait vers nous. En vérité, nous

crûmes voir des démons et les bruits de leur origine infernale me revinrent à l'esprit. Sur leurs épaules couvertes de peaux de bêtes s'agitaient de hideuses boules noires percées de trous; c'étaient leurs têtes (1); il sortait de là des rires et des blasphèmes.

Nous voulions nous placer devant notre père, mais il nous éloignait doucement de la main et marchait le premier. Un chef était dans le groupe, il alla droit à lui et nous l'entendîmes qui demandait grâce pour la cité. Un rire brutal fut toute la réponse, et comme le saint pontife suivait le chef en élevant la voix et demandant miséricorde au nom de Dieu. « Au nom de Dieu! au nom de Dieu! » répéta le Hun furieux, et sa fureur s'exhalait dans sa langue que nous ne comprenions pas. « Si tu es Attila, disait l'évêque, souviens-toi que des pontifes chrétiens ont trouvé grâce..... Un rire bruyant l'interrompit. Mais, hélas ! une voix romaine sortit du bruit de ces rires : « Célidoine, orgueilleux prêtre, crois-tu donc que le roi des rois se soit détourné de sa route pour te voir? Nous ne sommes qu'une plume de son aile; l'aigle royal ne s'abat point sur de misérables rochers comme le tien... » Hourrah! Harmonius! crièrent les sauvages. Cet Harmonius était un poète-philosophe qui pour ses honteux désordres avait été banni de la cité, et traître et transfuge, comme Judas Iscariote, il guidait sa troupe de bourreaux.

---

(9) Jornandès, *de reb. Get.*, c. 24. Ammien, l. XXXI, c. 2.

En ce moment, les voûtes de Saint-Jean s'écroulèrent avec un bruit terrible et la montagne fut enveloppée d'un nuage de poussière. Au milieu de ces tourbillons, je vois encore ces démons agitant les bras, poussant des cris et faisant sauter leurs chevaux en signe de joie.

Ce pouvait être alors la septième heure du jour. Nous parvînmes au sommet. Il était déjà envahi par les Huns qui se ruaient au pillage, aux profanations et aux égorgements. On nous avait chargés de liens ; Célidoine, accablé et chancelant sous ses chaînes, se traînait à genoux et suppliait encore. Il fut frappé au visage et tomba la face contre terre. Je vis qu'on e relevait; il bénissait et pardonnait..... Tout cela me rappelait vivement la passion du Sauveur. Je compris que pour racheter sa vie on lui demandait de livrer les ossements des saints, dans la pensée sans doute qu'ils étaient enchâssés dans l'or et couverts de richesses; l'évêque refusa.

Déjà ma raison se perdait et je ne voyais plus que comme à travers un rêve. Saint-Etienne et ses cloîtres s'écroulèrent près de nous; à peine m'en rendis-je compte. Puis, sur le soir, comme le bruit du massacre allait s'affaiblissant, sur un dernier refus, sans doute, je vis.....

Severinus se couvrit le visage de ses mains.

Je vis le saint tomber sous un grand coup d'épée, je m'élançai; le froid d'un fer qui pénétra dans ma poitrine m'arrêta; je tombai et ne vis plus rien.

Quand je revins à moi, tout était désert; les Huns eux-mêmes avaient quitté la ville; mais leur œuvre avait été complète. Pas une maison n'était debout, partout des ruines fumantes, des cadavres dépouillés, livides, souillés de sang. Le corps du saint évêque, mon père, nu aussi!..... — ô mon Dieu! tu fus toi-même nu sur la croix! — était étendu près de moi. A cette vue un peu de raison me revint pour remplir un dernier devoir. J'emportai ces restes chéris et vénérés et les inhumai avec beaucoup de larmes et grand respect. Depuis, comment ai-je vécu? comment ai-je pu vivre! J'ai tout oublié. Je crois me rappeler vaguement que j'eus longtemps à combattre les loups et que de grandes volées de corbeaux obscurcissaient le ciel en tournoyant; je courais, je m'agitais, je criais, je m'efforçais de défendre les morts. Cela dura jusqu'à ce que j'eusse pu les recouvrir de terre.

Vesontio, seigneur, autrefois si populeuse, ne renfermait plus que neuf mille habitants : deux mille étaient partis pour l'armée d'Aétius; six à sept mille vieillards, infirmes, femmes, prêtres et enfants, furent donc ensevelis sous les ruines ou par les mains du pauvre fou.

Il s'est, dites-vous, passé quatorze ans depuis ce jour; je vous crois; mais il me semble que c'était hier, tant l'horreur en est vivante encore devant moi. Je ne dirai plus, ce serait peut-être un blasphème, que je regrette les rêves de ma folie et le voile qu'elle avait mis sur mes yeux; mais, je ne

sais, seigneur, si je pourrais deux fois te retracer ce tableau. Oh! je t'en supplie, ne me le demande plus!

Il se tut quelque temps, puis il dit : « Viens, seigneur, toi à qui Dieu a accordé la grâce et l'honneur de t'asseoir sur le siége d'un saint, je vais te révéler le lieu où il repose.

Au sommet de la montagne, du côté du midi, contre un mur isolé, Severinus posa le doigt sur une petite croix grattée dans le ciment et fit signe qu'il fallait creuser au pied.

Ils creusèrent et trouvèrent les ossements du martyr. A côté, une seconde fosse renfermait toutes les saintes richesses qu'il n'avait pas voulu livrer; dans une boîte d'or couverte de perles, des cheveux et une ceinture de la Vierge, mère du Christ, trois têtes de ces bienheureux enfants égorgés par Hérode; le bras de saint Etienne donné par Théodose; un second fragment des ossements de ce saint contenu dans une main d'or; la dalmatique de ce premier martyr et une pierre de son supplice, dons de l'impératrice Hélène; les corps de plusieurs saints, le chef de saint Agapit avec sa châsse à quatre colonnes d'argent (1); des tablettes contenant les annales abrégées des évêques, de saint Lin à Célidoine lui-même; quelques monnaies de l'empereur Valentinien III et de Galla Placidia et

(1) Voir la *Vie des saints de Franche-Comté*, t. IV, p. 526 et suivantes.

un antique modèle du labarum. Une croix fut plantée sur ces deux tombes ; une prière fervente y fut déposée, et Helm-Gisel quitta la montagne pour réunir ses travailleurs et convoquer un peuple nouveau.

Quelques jours après, les ronces avaient disparu ; les ossements retrouvés avaient reçu la sépulture bénie, les ruines étaient déblayées, les pierres et les marbres remis en œuvre sur la montagne. Helm-Gisel y mettait tous ses soins ; souvent il quittait les murs et, parcourant les Gaules, allant à Genève, à la cour des rois burgondes, à Lugdunum, à Ravenne et jusqu'à Bysance, dit-on, il quêtait pour sa Vesontio nouvelle.

Severinus semblait rajeuni ; courant d'atelier en atelier, il déployait une activité incroyable. Sur ses indications, les murs se relevaient autour de la cité, les portes se replaçaient sur leurs gonds, non plus doublées avec l'or qui appelle l'ennemi, mais avec le fer qui le repousse : s'alignant sur l'emplacement des rues anciennes, les maisons sortaient de terre et s'élevaient ; les riches colonnes de Saint-Etienne, replacées sur leurs bases, ornaient un péristyle nouveau, mais en tout semblable à l'ancien ; les cloîtres relevés abritaient déjà quelques prêtres ; quelques rares soldats d'Aétius, anciens habitants de la cité, échappés à la meurtrière victoire de Châlons, et quelques nouvelles familles de *Sequani* venaient peu à peu se grouper autour du

sanctuaire rétabli. C'était une bien petite ville encore, mais elle grandissait chaque jour.

Et pour finir par la pensée qui a ouvert cette étude, le germe de sa renaissance et de sa prospérité future y avait été déposé par l'évêque et la crosse en avait été le plantoir.

RAPPORT

SUR

LE CONCOURS D'HISTOIRE

PAR

M. le Chanoine SUCHET.

MESSIEURS,

Le concours d'histoire a été longtemps un des plus riches et des plus florissants de l'Académie de Besançon. Il nous a donné jusqu'ici un grand nombre de mémoires intéressants sur notre province. Aujourd'hui cette veine féconde semble être, sinon épuisée, du moins affaiblie, et, depuis quelques années, l'Académie ne compte qu'un petit nombre de concurrents pour les études historiques.

Cependant il reste encore à explorer bien des sources de notre histoire locale. En dehors des châteaux et des abbayes qui ont fourni le sujet de la plupart des mémoires précédents, quelle mine féconde ne reste-t-il pas encore à exploiter dans nos annales militaires, politiques, judiciaires ou religieuses, dans les institutions de bienfaisance, dans les associations et confréries, dans l'histoire de l'agriculture, des arts et métiers, etc.! Ce n'est donc pas la moisson qui manque, ce sont plutôt

les ouvriers ; et c'est là une décadence littéraire que nous ne pouvons nous empêcher de constater avec regret.

Cette année l'Académie n'a reçu qu'un seul mémoire historique. Il est intitulé : *La Franche-Comté sous le gouvernement du comte Othon IV, et sa réunion à la France sous Philippe le Bel.* Ce travail comprend toute la seconde moitié du XIIIe siècle jusqu'à la mort d'Othon, arrivée en 1303.

Votre commission a examiné ce mémoire, et c'est le résultat de cet examen que je viens communiquer à l'Académie.

Le sujet choisi par le concurrent offre un véritable intérêt. C'est l'époque d'Othon IV, comte palatin de Bourgogne, l'aîné et le chef d'une famille de douze enfants. Ce seigneur succèda à son père, le comte Hugues, en 1266. Il était brave et il l'a montré en mainte circonstance. Mais il était fort ambitieux de s'élever et d'élever sa famille, et cette ambition dévorante fut, pour ses sujets, une source de calamités et de misères. Toujours besogneux, toujours à court d'argent, il s'en procurait par des emprunts onéreux et même par des pilleries. Au milieu des luttes de l'empereur d'Allemagne avec Philippe le Bel, on voit Othon s'éloigner peu à peu de l'Empire, incliner vers la France, à laquelle il va livrer le comté de Bourgogne. Malgré les barons comtois soulevés contre lui, il arrive enfin au but de ses désirs, qui est d'assurer le mariage de sa fille Jeanne avec le fils du roi de France.

Des événements intéressants remplissent cette période de notre histoire. C'est la lutte d'Othon contre la noblesse du comté ; ce sont les invasions qu'elle amène sur notre pays ; c'est la cession de la Franche-Comté à Philippe le Bel par le traité de Vincennes et les épisodes qui en sont la conséquence. C'est le mariage de Jeanne, fille d'Othon, avec Philippe le Long. C'est enfin la déclaration de franchise de notre province, qui, dès lors surtout, fut désignée sous le nom de Franche-Comté. Othon, dit notre mémoire, ne cache pas l'état déplorable de ses finances. Il dit franchement qu'il a besoin d'argent pour payer ses dettes. Il nous avoue aussi que la perspective de voir sa fille un jour reine de France, flatte agréablement son amour-propre.

Ce sujet méritait donc d'être étudié d'une manière spéciale. L'auteur du mémoire y a réussi en partie Il a entrevu toutes les questions importantes qui se rattachent à cette époque. Mais il les a noyées dans une foule de détails accessoires, au milieu desquels on perd de vue le principal personnage. Les premiers chapitres de ce mémoire surtout ressemblent trop à une nomenclature, souvent fatigante, de généalogies, de partages, de testaments, de traités de mariage, d'emprunts, de contestations, de reconnaissances de fiefs, d'énumération d'offices, etc. Si l'auteur eût condensé son travail, aidé par les documents historiques connus et par ceux qu'il a découverts, il eût pu faire une œuvre pleine d'intérêt, tandis qu'il n'a fait qu'assembler des matériaux pour l'histoire.

La dernière partie de son mémoire est sans contredit celle qui contient les événements les plus importants. Mais, dans cette partie de l'ouvrage, pas plus que dans la première, on ne trouve pas assez le style de l'histoire, ni même la correction grammaticale. Trop souvent le récit est embarrassé, sans couleur. Rien de net, de précis, d'attachant. Certaines phrases ne sont pas achevées et semblent indiquer que l'auteur était trop pressé de finir. Je ne citerai qu'un passage qui peut donner une idée de cette négligence regrettable : il s'agit du mariage d'Alix, fille d'Othon, avec Jean, fils du duc de Bourgogne.

« Des liens de parenté, dit le concurrent, unissaient Jean et Alix, et le consentement du pape était nécessaire pour l'accomplissement de leur..... (*sic*). Othon, en demandant la dispense nécessaire, expose au souverain pontife les motifs qui lui font souhaiter cette *union*. Il procurera par là, dit-il, la *réunion* sous le gouvernement d'un même prince ; la *réunion* de deux pays que rien ne sépare l'un de l'autre, et cette *réunion* mettra fin aux guerres sans nombre qui les ont jusqu'ici désolés, et il en résultera de grands avantages pour le peuple..... »

Voilà le style traînant, les tours obscurs, les assonances désagréables qu'on rencontre trop souvent dans cet ouvrage. Evidemment l'auteur a étudié l'histoire de notre province; il en connaît les détails, il en a compulsé les sources; mais il ne sait pas assez en tirer parti. C'est un architecte qui bâtit

un édifice sans prendre soin de tailler et de polir les pierres qu'il emploie. Il se répète quelquefois dans les mêmes termes, il revient sur ce qu'il a dit, il se cite lui-même en témoignage de ce qu'il avance, il discute au lieu de raconter, il ne sait pas sacrifier ce qui est inutile ; en un mot, il connaît l'art d'écrire, mais il ne l'observe pas assez fidèlement.

Votre commission a regretté de rencontrer dans ce travail, réellement sérieux, une forme aussi défectueuse. Elle engage l'auteur à imiter le style des bons historiens, si nombreux de nos jours, et à se souvenir de ce précepte de Boileau :

> Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
> Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain,

Ce travail, toutefois, malgré ses défauts, mérite une récompense, et votre commission l'a jugé digne d'une mention honorable.

L'auteur du mémoire est M. A. Vayssière, archiviste de l'Ain.

RAPPORT

SUR

LE CONCOURS DE POÉSIE

PAR

M. le Mis TERRIER DE LORAY.

MESSIEURS,

Il est des moments peu propices aux œuvres de l'esprit. La pensée se recueille ; la poésie se tait ; *muta silet virgo*. L'an dernier, la lice que vous aviez ouverte aux favoris des muses était demeurée déserte. Vous vous demandiez avec quelque anxiété si la flamme qui fait les poètes était éteinte parmi nous ; si la terre qui a produit les Demesmay et les Viancin, les Nodier et les V. Hugo, était devenue stérile. Cette année six concurrents, en se disputant le prix proposé, ont essayé de vous répondre. Prêtons l'oreille à leurs accents et gardons-nous de les rebuter par une sévérité qui peut-être ne serait pas de saison.

L'auteur du poème n° 3 ayant pour épigraphe *Novus ordo*, se propose de chanter un *hymne pacifique* et, s'il était entendu,

« Toute voix de la terre
» Crierait : Fraternité ! »

Nous sommes obligés de dire que la valeur littéraire de ce poème est au-dessous de son mérite philosophique, qui malheureusement ne peut être récompensé par vous. On regrette de voir que l'auteur, en prêchant l'harmonie universelle, reste brouillé avec les règles rigoureuses de la prosodie.

Je leur dirais : « De l'occident jusqu'à l'aurore. »

Néanmoins certaines strophes de cette pièce dénotent le poète; on y reconnaît le *mens divinior*, et nous donnons rendez-vous à l'auteur pour une future lutte, en lui recommandant de ne pas affecter trop de dédain pour la richesse de la rime.

La pièce n° 1 nous offre les esquisses poétiques de quelques Franc-Comtois que leur notoriété seule paraît avoir recommandés au choix de l'auteur. C'est ainsi que dans des vers aisés et révélant parfois un certain humorisme, il passe en revue Moncey, Cuvier, Nodier, Proudhon, V. Hugo. Ces sonnets (ce sont des sonnets) manquent parfois de trait, et l'on sent que plus d'un n'a pas dû coûter à l'auteur plus du quart d'heure classique. C'est avec bonheur qu'il joint le souvenir de Charles Weis à celui de Granvelle dont il dit avec justice que

« La Franche-Comté
Pour contingent de gloire à la France nouvelle
A pu l'offrir avec fierté. »

« Oui ! sous le piédestal préparé pour Granvelle,
Charles Weis a le droit d'obtenir un tombeau....,
Car il voulut qu'aux frais de son propre héritage
Sous le ciel franc-comtois on élevât l'image
De l'ancien bienfaiteur de la Franche-Comté ! »

Des circonstances imprévues se sont opposées jusqu'ici à l'érection de ce monument. Espérons que le jour n'est pas loin où le vœu libéral de M. Weis pourra s'accomplir; où notre pays pourra payer sa dette à la mémoire du grand ministre qui, dans des temps troublés, fut toujours animé des vues les plus droites, et dont le rôle modérateur, mis en lumière par sa vaste correspondance, a été trop souvent méconnu.

Les autres concurrents se sont tous inspirés du souvenir de nos revers. Nous ne leur en ferons pas un reproche. Nous sommes loin de penser que cette corde pénible résonne trop souvent sous les doigts de nos poètes. Que la politique impose aux orateurs et aux publicistes un silence douloureux, il nous sera toujours permis, ce me semble, de faire entendre dans cette enceinte la voix du patriotisme affligé. C'est le noble privilége des poètes d'entretenir le feu sacré qui ne s'éteint qu'avec les dernières espérances des nations, et de préparer quelquefois leur réveil. Ainsi, les vers des vieux rhapsodes étaient redits, de nos jours, sur les bords de l'Eurotas et du Pénée. Ainsi, l'antique patrie gauloise a longtemps vécu dans les champs de nos bardes et semble respirer encore dans les naïves triades des enfants de l'Armorique.

La pièce inscrite sous le n° 5 est une épître adressée à un poète que vous avez été heureux de couronner dans vos concours; elle débute par des vers pleins de charme et d'harmonie.

Ami, j'ai lu tes vers, et j'aime tes légendes,
Fraîches fleurs que ta main sait tresser en guirlandes,
Tes levers de soleil, aux sommets du Jura,
Ces monts que de splendeurs l'Eternel décora;
J'y sens comme un parfum de brises attiédies
Qui passent dans nos bois, pleines de mélodies;
Près du château de Joux je crois entendre encor
De ravins en ravins les sons errants du cor,
A l'heure où les chasseurs, frémissants d'épouvante,
Aperçurent Yseult étranglée et sanglante (1).
Tes chants sont un miroir de la Loue et du Doubs
Dont les bords sont si frais, les murmures si doux.
Je suis surtout épris des ballades charmantes (2),
Des riants contes bleus que tu peuples d'amantes,
D'ondines, de péris aux chants mélodieux,
Dansant près des ruisseaux, sous de magiques cieux,
Et je passe ébloui des houris du Prophète
Au galop des démons, à travers la tempête.
J'admire tes concerts, poète franc-comtois;
Tu fis bien d'exalter nos vallons et nos bois.
Notre Doubs ignoré vaut l'orgueilleuse Seine;
Notre belle Comté de grands sites est pleine.

L'auteur invite son ami à renoncer aux lais d'amour et à prendre le luth de Tyrtée pour faire entendre à la France les mâles accents de l'héroïsme et de la vertu. Cette pièce révèle une main exercée qui pourra cueillir un jour vos palmes les plus enviées. Malheureusement la fin dénote un peu de lassitude, et elle n'est pas, dans son ensemble,

---

(1) *Yseult de Joux*, légende couronnée par l'Académie de Besançon.

(2) *Le Songe de Séquanio*, hallade couronnée par l'Académie des jeux floraux.

d'une importance suffisante pour fixer le choix de votre commission.

La pièce n° 6, qui rappelle l'inauguration du monument élevé à la défense de Belfort, contient de beaux vers et de nobles mouvements. Mais le dépit que l'auteur a ressenti des rigueurs de la censure, a quelque peu égaré sa verve. L'indignation inspire des vers : *Facit indignatio versus ;* mais ces vers ne sont pas toujours des meilleurs et nous leur préférons ceux qui révèlent une inspiration plus calme, ceux-ci, par exemple :

« Où sont donc tes soldats, ô cité qu'on assiége?
Quoi! ces pauvres enfants en haillons, sans souliers,
Ces mobiles enfin grelottant sous la neige
Depuis hier à peine arrachés aux foyers.
Voilà tes défenseurs! Quand la France en alarmes
S'écriait : Ah! rends-moi mes légions, Varus,
O patrie, ils t'ont dit : Nous voici sous les armes,
Mère, c'est notre tour, nos aînés ne sont plus!
Vous avez ri, Germains, de ces guerriers en blouse
Contre vos vétérans s'avançant les pieds nus. »

Et plus loin :

« La tête haute, au son de leur clairon sonore,
Regardez-les passer ces vaincus triomphants.....
Dans ces rangs glorieux, hélas! combien de vides!
Que de héros obscurs dorment couchés là-bas!
Et d'embrasser leurs fils que de mères avides
Accourent au passage et ne les trouvent pas!
Vous avez bu vos pleurs, car vous êtes Françaises,
Femmes dont le courage égale les vertus... »

Pourquoi faut-il que l'auteur ajoute :

« Courant au temple saint, à genoux, *sur vos chaises,*
Vous avez dit : Prions pour ceux qui ne sont plus. »

Ces inégalités de style qui se reproduisent quelquefois et qui sont jointes à quelques négligences prosodiques, telles que celle-ci :

« Et de quatre-vingt-douze
A leur chant guerrier vous vous êtes souvenus. »

ne permettent pas de placer en première ligne le poème dont nous venons de vous présenter l'analyse.

Les pièces n° 2 et n° 4 ont fixé principalement l'attention de votre commission. La première s'inspire d'une donnée qui a quelque chose d'original et de grandiose. L'auteur est à son poste de Chaudanne dans la nuit du 25 février 1871. La trêve conclue avec l'ennemi est au moment d'expirer et l'ordre du jour porte ces mots : « Se tenir prêt à faire feu demain au point du jour. » On connaît d'ailleurs les projets meurtriers de Werder, qui s'est avancé de Dijon avec un matériel de guerre formidable. La reprise des hostilités, c'est le bombardement de Besançon avec ses ruines et ses désastres. Du haut de la montagne le poète voit à ses pieds la vieille cité et contemple en esprit la destruction dont elle est menacée :

« Nuit d'angoisse, d'horreur, de terrible épouvante !
Quelques heures encore et ces murs crouleront !
Werder le veut ! Demain, sa rancune savante
Sur des femmes en deuil vengera son affront !
Car Werder se souvient des deux jours de bataille,
Où son Krupp orgueilleux fuyait, fuyait vaincu ;
Il n'a point oublié la douloureuse entaille
Que le fer bisontin ouvrit dans son écu. »

Les engins destructeurs accomplissent leur œuvre, les murs de la cité sont renversés, la flamme dévastatrice exerce ses ravages, et l'auteur s'écrie :

« Ici gît Besançon ! Adieu ses basiliques
Dont l'autel aux grands jours se couvrait de reliques,
Où le pontife auguste, où le moine pieux,
Entonnaient, à chaque heure, un chant religieux.
Besançon ! Besançon ! tes rumeurs sont muettes,
Adieu l'appel bruyant des sonores trompettes,
Quand les lourds artilleurs, les légers bataillons
Dessinaient dans Chamars leurs ondoyants sillons.
Adieu, fleuve orphelin, où les quais magnifiques,
Miraient dans ton cristal leurs milliers de portiques ;
Cintre antique et superbe, aujourd'hui renversé,
Porte par où le temps vingt siècles a passé ;
Adieu les fiers créneaux, l'altière forteresse ! »

Si la pièce tout entière était animée d'un souffle aussi vigoureux, elle aurait pu remporter la palme de la poésie. Mais elle offre des parties inégales ; le début est pénible et embarrassé ; elle contient, en outre, quelques tournures obscures et certaines expressions outrées qui la déparent.

La pièce n° 4, qui porte pour devise : *Vive la France !* débute ainsi :

Noble France, autrefois que ta gloire était belle !
Ton drapeau flottait en tout lieu ;
Les peuples, invoquant ta justice éternelle,
T'appelaient le soldat de Dieu.
Depuis que sous Clovis tu fus bénie, ô France !
Que de lauriers, que de vertus !
Tu protégeais le faible et montrais ta clémence
Aux forts par ton glaive abattus.
Et le monde admirait tes héros, tes croisades,

Ton rôle providentiel ;
Jamais il n'avait vu d'aussi riches pléiades
D'astres se lever dans le ciel.
Fille de saint Louis et du fier Charlemagne,
Où sont tes guerriers radieux,
Les Bertrand, les Bayard, et Jeanne qu'accompagne
Un archange mystérieux ?
Où sont tous ces beaux noms, étonnante merveille
D'un siècle inondé de rayons,
Ces aigles immortels, Bossuet, le grand Corneille,
Turenne et Condé, ces lions ?.....
O maîtresse du monde, ô nation superbe !
Pourquoi ton front s'est-il courbé ?
Hier, tes ennemis te foulaient comme l'herbe ;
Comment ton astre est-il tombé ?

Puis, l'auteur retrace en vers nobles et colorés les détails de la guerre et les désastres de la campagne de l'Est :

Malheureux bataillons de la dernière armée !
Conscrits et vieux guerriers d'Afrique et de Crimée !
La Comté vous a vus combattre sans pâlir !
O troupes, dans la neige errant, comme en Russie,
Avant d'atteindre l'Helvétie,
N'avez-vous pas frémi de ne pouvoir mourir ?

Il dépeint ensuite, en traits énergiques, la guerre civile qui se déchaîne sur la France comme pour lui porter la dernière atteinte. C'est toute une épopée. Et lorsque, soulevant le voile de l'avenir, le poète entrevoit les desseins avides de nos ennemis sur les belles contrées que nous habitons, qui de nous ne partagerait l'émotion qu'il éprouve ?

Ah ! s'il fallait jamais, expiant d'autres crimes,
Voir fondre encor sur nous ces vainqueurs odieux,
Et s'il fallait, tombés jusqu'au fond des abîmes,

Te perdre, ô ma Comté, terre de mes aïeux!
Eh bien! sans hésiter, mais les yeux pleins de larmes,
Je vous quitterais tous, amis, toit paternel,
Tombeaux et sol natal, rempli de tant de charmes!...
Mais pourquoi redouter un destin si cruel!...
Ils ne les auront pas ces campagnes si belles,
Tant que sur leurs rochers tiendront nos citadelles,
Que la Saône et le Doubs dans leur lit couleront;
Malheur à qui nous brave et croit le Franc mort!
C'est la race énergique et forte;
Ses fiers ennemis périront!

Cette pièce écrite d'un style soutenu, sans être entièrement exempte des taches qui ont été signalées dans les œuvres des autres concurrents, leur est néanmoins supérieure. Elle vous a paru, malgré quelques négligences, pouvoir être regardée comme une bonne composition. En conséquence, en réservant à la pièce n° 2 une mention très honorable, vous avez décerné à l'auteur du poème n° 4 le prix proposé pour le concours de 1875.

Le rapport, termine M. le président, fait connaître que l'auteur de la pièce de vers n° 2, qui a mérité une mention très honorable, est M. Alfred Roussel, chef des travaux graphiques au chemin de fer de Paris - Lyon, à Privas; et que l'auteur de la pièce n° 4, jugée digne du prix, est M. Pierre Mieusset, conducteur des ponts et chaussées, à Besançon.

DE L'ACOUSTIQUE

DANS LES MONUMENTS RELIGIEUX,

Par Monseigneur BESSON.

MESSIEURS,

Dans l'un des derniers congrès formés par les comités catholiques de France, j'ai été invité par la commission de l'art chrétien à communiquer à l'assemblée mes impressions et mes vues sur l'acoustique des monuments religieux.

Ces impressions qui ne sauraient avoir d'autre mérite que celui de la sincérité, ont le tort d'être toutes personnelles. Mais le sujet intéresse le chant et la prédication, il est devenu neuf à force d'être oublié, et vous avez souhaité d'entendre ici ce que j'ai développé devant la commission de l'art chrétien. Vous me pardonnerez de parler de moi, je le fais avec le désir d'être utile aux autres et agréable à la Compagnie.

Pour peu qu'on ait prêché dans des églises de divers styles et de diverses époques, on est frappé tout d'abord de la facilité avec laquelle on est entendu dans les églises du moyen âge et de la

difficulté que l'on rencontre dans celles de la Renaissance et des deux siècles suivants. A Paris, les églises de St-Germain-des-Prés et de St-Germain-l'Auxerrois sont, comme l'église de Notre-Dame, singulièrement favorables à la voix. Au contraire, l'église de St-Roch et celle de St-Eustache imposent au prédicateur beaucoup plus d'efforts ; on est médiocrement entendu à la Madeleine ; St-Sulpice est encore plus ingrat.

Pour ne citer qu'une fois Besançon, où j'en ai fait cent fois l'expérience, la cathédrale de St-Jean, moitié romane, moitié gothique, offrant avec ses deux chœurs opposés l'un à l'autre l'image parfaite d'un vaisseau avec sa poupe et sa proue, est si merveilleusement favorable à la voix que le prédicateur placé au milieu est entendu aux deux extrémités comme au pied de la chaire, avec une netteté parfaite : c'est la plus vaste de nos églises. La Madeleine, plus large mais beaucoup moins longue, avec sa coupole et ses voûtes d'une égale hauteur dans les trois nefs, offre plus de difficulté à l'orateur. Toutefois les colonnes géminées placées en face de la chaire, servent de réflecteur à la voix ; la voix s'y brise et se répand de là dans un cercle assez étendu d'auditeurs sans atteindre les extrémités. Mais l'église de St-Pierre, plus petite que les deux autres, est le tombeau des prédicateurs. Ainsi la nommaient les missionnaires de France après leur station de 1825. Le P. de Ravignan, malgré la justesse de sa voix et la lenteur limpide de sa parole, y a été à peine entendu.

Le P. Félix, qui y prêchait au 15 janvier dernier, atteignait de sa voix puissante les auditeurs pressés contre les portes, mais à dix pas de la chaire on perdait la moitié des mots. L'église de St-Pierre est presque aussi large que longue, les quatre colonnes qui en supportent les voûtes sont rondes et amincies, elles n'offrent pas à la voix assez de surface pour l'arrêter ni assez de sonorité pour la rendre.

Ce n'est donc pas l'étendue de l'édifice, mais sa disposition intérieure qui gêne ou qui favorise la parole. Les coupoles, les surfaces rondes, les voûtes d'une égale hauteur lui sont très défavorables. Imaginez au contraire cinq nefs à voûtes inégales et des chapelles, plus basses encore que les basses nefs, régnant des deux côtés de l'église, vous aurez la combinaison de lignes la plus agréable à la voix humaine. Je ne connais rien de plus heureux que la cathédrale de Troyes. Elle rappelle Notre-Dame de Paris, elle est aussi large, mais un peu plus longue encore. Il suffit d'y ouvrir la bouche pour y être entendu partout, et la voix la plus sourde et la plus ingrate y devient presque harmonieuse. Les pierres de ce bel édifice semblent avoir reçu la mission de polir la parole avant de la rendre, et l'orateur s'étonne de la netteté de son organe. Il ne se reconnaît plus lui-même, il croit entendre une autre voix.

Ce que nous disons des coupoles larges et évasées ne s'applique pas, du moins au même degré, aux lanternes ou coupoles étroites et hautes. Ni l'église

de St-Maclou à Rouen, ni l'abbatiale de St-Ouen, plus belle encore, n'offrent, malgré leurs lanternes, de difficultés au prédicateur. Oserai-je dire que la coupole de Ste-Geneviève corrige presque par sa hauteur l'embarras que sa largeur semble préparer tout d'abord à la parole. En observant de parler devant soi, du haut de la chaire placée à l'un des angles de la coupole, on est suffisamment entendu de neuf cents auditeurs qui peuvent se réunir sous cette voûte si élevée. Le principal écueil à redouter pour l'homme qui parle n'est pas que sa voix monte, c'est qu'elle se perde. Une fois qu'elle rencontre des surfaces rondes, elle roule au-dessus de la tête de l'orateur, et il se fait comme un sourd murmure qui la domine. Plus on la force, moins on est suivi. Ce n'est que par une articulation lente, distincte, martelée, que l'on peut corriger le vice de l'édifice.

Mais dans la comparaison des églises entre elles, il y a une remarque non moins importante à faire que celle de leur style, c'est celle de leur date. Grecques ou gothiques, romanes ou byzantines, presque toutes les églises modernes sont ingrates pour la voix. Il ne faut pas, j'en conviens, les juger le jour où l'architecte en remet les clés, et où l'on fait la réception des travaux; ce jour-là, et pendant des années encore, les plâtres, les ciments, les murs absorberont longtemps la voix par leur humidité. Peu à peu, en couvrant les murs de tableaux ou en les revêtant de boiseries, on donnera des échos à la parole. Mais en tenant compte de la nouveauté

de l'ouvrage, il restera presque toujours vrai de dire que l'église neuve, fût-elle gothique, fera regretter l'église ancienne, fût-elle de la Renaissance, et qu'on y est rarement entendu et suivi comme on pouvait espérer de l'être. Je ne connais que l'église de Ste-Clotilde, à Paris, qui fasse exception à cette loi fatale, parmi toutes les églises gothiques modernes où il m'a été donné de prêcher. D'autres prédicateurs citeraient sans doute d'autres exceptions, mais ces exceptions sont très rares, et plusieurs architectes interrogés sur ce point conviennent que l'acoustique des monuments religieux est un sujet nouveau pour eux et digne d'être remis à l'étude.

J'appelle d'abord leur attention sur la place de la chaire. En interrogeant l'antiquité ecclésiastique, on voit les premières chaires sortir des catacombes et se placer au fond de l'abside. Ces chaires destinées à l'évêque s'élevaient d'un ou de deux degrés au-dessus des siéges qui régnaient des deux côtés de l'hémicycle. Prudence, ce témoin si autorisé du ve siècle, décrit ainsi la chaire de l'évêque :

Fronte sub adversâ gradibus sublime tribunal
Tollitur, antistes prædicat undè Deum.

« Au fond de l'abside un tribunal s'élève par degrés, et c'est là que l'évêque prêche Dieu. » Ces chaires étaient mobiles, même dans les catacombes. Quand le culte chrétien sortit des catacombes pour sanctifier les basiliques, on conserva l'usage de transporter les chaires, selon la convenance ou le besoin, dans telle ou telle partie de l'édifice. Saint Grégoire

de Nysse nous dit de lui-même qu'il prêchait des degrés de l'autel *(Orat. de baptism.)*. L'Occident vit, comme l'Orient, ses plus grands évêques, debout sur ces marches, haranguer le peuple suspendu à leurs lèvres. Ainsi les peint saint Sidoine Apollinaire, célébrant les triomphes oratoires de l'évêque Faustus :

> Seu te conspicuis gradibus venerabilis aræ
> Concionaturum plebs sedula circumstitit.
> (*Carmen eucharist.*)

Dans les âges suivants, l'orateur fait un pas de plus encore et se rapproche du peuple. Il monte à l'ambon, situé entre le sanctuaire et la nef. Ce n'est d'abord que le diacre et le prêtre qui parlent au peuple du haut de cette tribune, les évêques continuaient, ce me semble, à prêcher du fond de leur chaire, à l'extrémité de l'abside, ou bien ils la transportent pour la mettre à la portée des auditeurs. Plus tard, les ambons ne servent plus guère qu'à la lecture de l'Evangile, et les chaires descendent presque dans les nefs. Je ne sais si l'archéologie pourra jamais fixer nettement l'époque précise où cet usage devint général. Je le crois du XIIIe siècle et contemporain des premiers essais de l'art gothique. Dès lors on fixe la chaire, on l'élève, on l'assortit à l'architecture du monument, on lui donne une rampe gracieuse, on la surmonte d'un dais finement découpé, plus fait pour la compléter aux yeux que pour aider à la parole. Elle se termine tantôt par un piédestal, tantôt par un cul-de-lampe

d'un travail achevé. Quelquefois l'édicule tout entier semble reposer dans la main d'un ange. Tout cela est à jour, tout cela semble frêle, et tout cela dure depuis des siècles. Je n'ai sous les yeux qu'une chaire de ce genre, c'est la chaire de Saint-Jean de Besançon, mais cette chaire est un modèle. Un de nos confrères de l'Académie, M. J. Gauthier, en a écrit récemment l'histoire dans nos Recueils. Elle date du milieu du xve siècle. Pierre Grenier, chanoine de Besançon, archidiacre de Luxeuil, en fit don au chapitre dont il était membre, et cette Compagnie agréa le don avec reconnaissance par une délibération du 15 septembre 1469. Les termes mêmes de l'acte capitulaire méritent d'être retenus dans le sujet qui nous occupe; ces termes supposent une chaire précédemment placée, à l'usage des prédications populaires, dans la même église cathédrale de Saint-Jean : *Capitulum acceptat cathedram reponendam in ecclesiâ Bisuntinâ S. Johannis pro prædicationibus quæ inibi fieri sunt solitæ* (1).

On voit par ce trait que l'usage des chaires à prêcher remonte déjà bien haut dans l'antiquité ecclésiastique. Celle de la cathédrale de Besançon fut replacée à l'endroit même d'où l'on avait coutume de parler au peuple dans une chaire moins ornée, et pour faire place au dais qui la surmonte, on coupa, dans un pilier du côté gauche de la grande

(1) Délib. du chapitre métropolitain de Besançon, vendredi 5 septembre 1469. (*Archives du Doubs*, série G.)

nef, une des trois colonnettes dont les architectes du XIIIe siècle avaient orné les vieux piliers romans de la basilique.

Telle était donc depuis des siècles la place de la chaire à prêcher, mobile jusque-là peut-être, mais désormais fixe et devenue un des ornements de l'architecture. C'est juste le milieu de l'édifice. On y replace la chaire nouvelle, *reponendam*, et les prédications s'y font de temps immémorial : *pro prædicationibus quæ inibi fieri sunt solitæ.*

Mais les architectes du moyen âge se bornaient-ils à déterminer ainsi la place de la chaire ? N'apportaient-ils pas dans la construction de l'église des précautions et des soins propres à favoriser la parole et le chant sacré ? Cette question mérite d'être longuement examinée. Je l'effleure à peine en quelques lignes.

On peut croire, en étudiant la construction des édifices religieux, que les maîtres du temps passé les entreprenaient avec une entente complète de l'harmonie, voulant non-seulement satisfaire les yeux mais les oreilles, et préparant au chant et à la parole tous les triomphes que l'art oratoire et la foi pouvaient souhaiter. Cet art retrouvera-t-il ses règles perdues ? Il y a certainement dans les proportions respectives de la hauteur, de la longueur et de la largeur d'un édifice, une harmonie à établir et à déterminer. Le son se propage sans s'altérer en suivant certaines lignes, un accident lui ôte sa pureté et son éclat ; une simple tenture, un drap

mortuaire suffit pour l'altérer ou l'amortir. Que la voix se heurte au sortir de la bouche, elle devient creuse et sourde ; qu'il lui faille aller chercher trop loin le réflecteur dont elle a besoin pour se répandre, elle se perd, elle est moins nette, elle circule comme une flamme errante au lieu de frapper comme un trait de lumière. Quels merveilleux édifices que ces églises bâties du XIIe au XVIe siècle, où l'on prêche encore avec tant de facilité, et où la parole éclate avec une aisance qui redouble les forces de l'orateur ! Ces édifices, qui nous les rendra, et doit-on désespérer d'y trouver les mêmes avantages, si on les reproduit selon les mêmes lois !

Enfin, en dehors des conditions de l'architecture et de l'art, le moyen âge avait encore des ressources dont nous pouvons juger aujourd'hui et qu'il nous reste à exploiter nous-mêmes, après en avoir constaté le caractère et l'usage. Ces ressources sont les vases acoustiques.

Sans remonter jusqu'aux anciens pour s'assurer s'ils employaient des moyens analogues, je me borne aux découvertes récentes de l'archéologie. La Normandie, cette province si riche en églises romanes et gothiques, peut être à coup sûr consultée la première sur ce sujet. Eh bien ! on y trouve, et encore en grand nombre, des vases acoustiques en terre ou en verre, toutes les fois que l'on démolit ou qu'on restaure quelque édifice. Citons un vase du XIIIe siècle, mis au jour en démolissant l'église de Saint-Laurent-en-Caux ; deux vases en verre

appartenant à l'église paroissiale de Saint-Patrice à Rouen ; deux vases de l'église de Caudebec-en-Caux ; deux vases sortis de l'ancienne abbaye de Fervacques. Tous ces objets ont été recueillis dans le musée des antiquités de Rouen et placés dans une salle à laquelle cette ville justement reconnaissante a donné le nom de M. l'abbé Cochet, du vivant même de cet illustre antiquaire. M. l'abbé Cochet vient de mourir après avoir élevé au premier rang, parmi les musées du monde, cet établissement archéologique dont il était le conservateur. On peut encore voir, dans la même collection, un vase offert par la municipalité de Montivilliers et extrait de la voûte du clocher, qui fut reconstruite en 1648 par les abbesses de l'Hôpital. L'usage des vases acoustiques persista en Normandie jusqu'au milieu du XVIIIe siècle, témoin un vase en grès portant la date de 1742, que l'on a rencontré en démolissant l'église de Bellencombe. Les châteaux, aussi bien que les églises de cette province fameuse, offrent des vestiges d'acoustique. M. l'abbé Cochet avait recueilli un vase fort curieux dans la démolition des murs qui entouraient le château de Genetay, à Saint-Martin-de-Boscherville. « Il y avait, dit-il, dans le château un écho célèbre dont ce vase pourrait avoir été un des instruments. »

On se demande, devant ces instruments sonores, comment les architectes les disposaient dans les édifices. On les rencontre communément le long des corniches, dans les voûtes, à l'angle des piliers,

toujours dans la partie supérieure de l'église, et en face des chaires ou à peu près. L'orifice est assez étroit, mais le vase va en s'élargissant, et la voix entrée dans ce ventre sonore en sortait, ce semble, avec un élan et une souplesse qui redoublaient sa vigueur sans rien ôter à sa netteté. Le vase était dissimulé dans l'épaisseur de la voûte ou de la corniche, l'orifice seul s'ouvrait aux yeux, encore disparaissait-il quelquefois, à ceux du moins qui le regardaient de loin, dans des feuilles d'acanthe à moitié recourbées, et presque toujours dans la pénombre d'un pilastre ou d'une corniche. Mais comme on ne s'attendait pas à rencontrer ces vases, on n'a pu le plus souvent observer leur position. Le temps, du reste, avait achevé de les dissimuler sous quelque replâtrage, et ils étaient presque partout sans utilité, quand le hasard les a tirés du milieu des décombres.

Je laisse aux architectes le soin de nous en indiquer l'usage précis. Il est bien à souhaiter que par des essais nouveaux et des expériences renouvelées sur plusieurs points dans les édifices religieux qu'ils élèveront désormais, ils tirent un heureux parti des ressources que leurs devanciers connaissaient. De toutes les parties de l'art architectural, l'acoustique demeure la plus ignorée aujourd'hui, disons mieux, la seule ignorée et absolument méconnue. Le chant sacré y perd beaucoup, la prédication encore davantage. Heureusement la curiosité de notre temps ne laisse pas longtemps les problèmes sans

les résoudre. Les hommes de goût et de progrès auront beaucoup fait en remettant à l'étude une question dont l'application pratique intéresse à un si haut degré l'art et la religion.

RAPPORT

SUR

L'ÉLECTION DU PENSIONNAIRE SUARD

Par M. Léon BRETILLOT.

Messieurs,

Vous êtes appelés cette année à remplir l'honorable et délicate mission dont les dispositions testamentaires de Mme Suard vous ont chargés. Ayant résolu d'employer une partie de sa fortune à donner aux jeunes compatriotes de son mari, qui seraient dénués de ressources, les moyens de suivre la carrière des lettres et des sciences, l'intelligente et digne compagne du secrétaire perpétuel de l'Académie française jugea qu'aucun autre mandataire ne pourrait mieux que votre Compagnie choisir, conformément à ses intentions, les sujets qui devaient profiter de sa bienfaisante prévoyance. Elle connaissait l'Académie de Besançon et elle savait que, fidèle à l'esprit de son institution, ce corps, recruté parmi les hommes éclairés du pays, s'appliquerait toujours à maintenir en Franche-Comté le goût des lettres et des sciences, et à le propager dans la

jeunesse studieuse par tous les moyens d'encouragement dont il pourrait disposer. Vous n'avez pas, Messieurs, trompé l'attente de la donatrice. Quoique faisant partie de l'Académie, je puis le dire ici sans crainte d'être taxé de partialité, les choix que vous avez faits ont été dictés par la pensée qu'avait Mme Suard d'ouvrir les carrières libérales à des hommes instruits, probes et sensés, qui pourraient, par leur action et leur exemple, rendre des services à la société. Ce que nous avons voulu faire pour nous conformer à ses vues, nos successeurs le feront aussi. Ils ne donneront la pension Suard qu'aux moins fortunés, aux plus méritants, aux plus honnêtes des candidats. Ils appelleront à la culture des lettres, des sciences et des arts, tous les esprits qui ne se contenteront pas de la satisfaction trouvée dans le bien-être matériel et pour lesquels l'exercice de la pensée est la suprême satisfaction. Les petits obstacles que les passions, plus bruyantes que fécondes de nos temps troublés, essaieront de leur susciter, ne les détourneront pas de la voie sage et libérale que vous avez suivie et que vous tenez à honneur de ne pas abandonner.

Trois candidats se sont présentés au concours que vous avez ouvert. L'un d'eux est âgé de vingt-un ans; les deux autres n'ont que vingt ans. Le premier a entièrement fait ses études classiques, et, depuis un an, il suit les cours de l'Ecole de médecine de Paris. Moins avancés que lui, ses deux concurrents n'ont pas encore complété leur instruction

scolaire. L'un d'eux paraît même avoir renoncé aux lettres et aux sciences dans le but de s'adonner exclusivement à l'étude du dessin et des arts plastiques pour laquelle il a, d'après les indications données dans la demande que son père a faite en son nom, montré un goût et une disposition particuliers. Aucun des candidats n'a jusqu'à ce moment fait preuve de dispositions intellectuelles qui fassent espérer qu'il sera un jour un homme de savoir et de talent. Rarement ces signes précurseurs du mérite à venir ont occasion de se manifester sur les bancs du collége. Si la donatrice avait exigé que les aspirants eussent, avant de se présenter, indiqué qu'ils seraient capables de prendre place dans l'élite des littérateurs, des savants ou des artistes de leur temps, vous ne devriez pas faire aujourd'hui le choix qu'elle vous a confié. Mais Mme Suard n'a pas eu de si hautes visées. Déjà, en proclamant un des pensionnaires, l'Académie a eu occasion d'expliquer que cette femme, d'un sens si droit et si humain, désirait mettre ses fils d'adoption à même de devenir des hommes éclairés, des citoyens utiles et d'honnêtes gens. Nous serions certainement fort heureux de rencontrer parmi les jeunes aspirants un de ces esprits heureusement doués, dont les facultés auraient déjà été développées par de persévérantes études, et que la vocation au travail, soutenue par une volonté ferme, signalerait comme devant se distinguer dans la carrière qu'il aurait embrassée. Mais ces rencontres si désirables ne se font qu'excep-

tionnellement. Il est même à craindre que la tendance actuelle de la jeunesse ne les rende moins fréquentes encore. Elle est trop préoccupée, cette jeunesse, du désir de se créer promptement une situation avantageuse et douce pour qu'elle veuille s'arrêter longtemps à des travaux qui ne donnent d'autre jouissance que celle d'élever l'intelligence à la compréhension du vrai, du bon, du beau dans la littérature, dans les sciences et dans les arts.

Parmi les trois candidats, vous avez dû distinguer celui qui a mis le plus en évidence le goût et le besoin d'apprendre et de savoir, et dont le caractère annonce la constance et la résolution qui conduisent au succès.

Il a fait de bonnes études au petit séminaire d'Ornans et au collége de Saint-François-Xavier. Dans ces deux institutions, des distinctions scolaires ont chaque année récompensé ses efforts. Il a été reçu bachelier ès-lettres d'abord, puis il a obtenu le grade de bachelier ès-sciences complet.

Ses maîtres ont rendu bon témoignage de sa conduite morale et religieuse. Ils ont attesté que toujours il s'était montré intelligent, laborieux et soumis à la règle. Le secrétaire de la Faculté de médecine de Paris constate qu'il a subi le premier examen de fin d'année avec la note *bien satisfait*.

Dans la demande qu'il vous a présentée et dont la forme est convenable et simple, il annonce qu'il se propose de suivre la carrière médicale, qui exige une longue et laborieuse initiative. C'est à Paris

qu'il compte faire ses études professionnelles. Mais il n'a à sa disposition, pour suffire à ses dépenses pendant les cinq années qu'il doit y passer, qu'un capital de 6 à 7,000 fr. que son père lui a laissé. Ce fonds suffira-t-il pour le conduire jusqu'à l'époque où, devenu docteur, il pourra se créer les ressources si restreintes que procure à son début l'exercice de la profession ? Il n'ose l'espérer, et c'est la crainte de ne pouvoir atteindre le but qui lui a suggéré l'idée de solliciter la pension Suard à laquelle la modicité de ses ressources lui paraît donner le droit de prétendre.

Toutes les explications qu'il vous a présentées sur sa position et sa fortune ont été reconnues exactes et vraies par le maire de sa commune. Ce magistrat déclare avoir pris part aux arrangements de famille qui ont mis le jeune Berthelot, à la mort de son père, en possession du modeste avoir qu'il emploie depuis un an à acquérir l'instruction qui lui est nécessaire.

Cette exiguité de ressources vous a paru répondre à la situation difficile et précaire à laquelle Mme Suard a eu l'intention de donner aide et assistance. Elle a déterminé vos suffrages.

Je proclame en votre nom M. Marie-Louis-Maurice Berthelot titulaire de la pension Suard pour les années 1876, 1877 et 1878.

Que le nouveau pensionnaire lise et relise l'acte testamentaire qui, pendant ces trois années, va l'affranchir des pénibles préoccupations dont ne

cesse pas d'être assiégé l'homme qui n'a pas de moyens d'existence réguliers et assurés. Il comprendra que cet acte forme, entre sa bienfaitrice et lui, un lien qui oblige le donataire à se rendre digne de la faveur dont il est l'objet. En travaillant avec ardeur et résolution à devenir un membre distingué de la grande corporation dans laquelle il veut entrer, il acquittera sa dette envers celle dont l'âme bienfaisante lui a ménagé un secours si opportun et si efficace.

La profession médicale me paraît réclamer de celui qui a la volonté de l'exercer dignement des qualités tout à fait spéciales. Elles tiennent de l'intelligence et du cœur, de la science et du désir incessant, mais rarement satisfait, de réussir à faire ce qui doit amener le soulagement des misères humaines. Le vrai médecin doit être un moraliste observateur, un philosophe compatissant en même temps qu'un homme de science. Espérons que le titulaire que vous venez de choisir, et qui le premier représentera l'art médical dans la série des pensionnaires Suard, saura y prendre un rang honorable en s'efforçant de remplir avec distinction la fonction qui a été l'objet de ses préférences et de son libre choix.

SUR LA MORT DE Mgr LE CARDINAL MATHIEU,

ARCHEVÊQUE DE BESANÇON,

Par M. l'abbé PIOCHE.

Qu'il fut triste ce jour, où la ville, en silence,
Tout entière suivait, comme un cortége immense,
Le char sombre et muet de son Pontife mort !
L'airain sacré tintait dans sa haute demeure ;
Ses glas aériens, comme une voix qui pleure,
Remplissaient la cité de leur funèbre accord.

Le bronze des combats tonnait par intervalle ;
Peuple, prêtres, guerriers, tous d'une ardeur égale
Comme des orphelins entouraient le cercueil.
Ces sentiments si vifs que la nature opère
Ont fait comprendre à tous que nous perdions un père ;
Chacun dans cette mort a vu son propre deuil.

Quoique toujours fidèle à son devoir austère,
Il suspendit parfois les soins du ministère
Pour venir oublier ses labeurs parmi vous ;
Quelle affable bonté, quelle grâce sereine !
Malgré l'éclat sacré de la pourpre romaine,
Il siégeait dans vos rangs comme l'un d'entre nous.

Il est mort ce Pontife ! on peut y croire à peine ;
Tant huit lustres passés dans cette vie humaine
Entre son règne et nous ont formé de liens !
Il est mort ; mais sa vie appartient à l'histoire ;
Ses œuvres à jamais couronnent sa mémoire ,
Et son nom est inscrit dans les fastes chrétiens.

Pourquoi donc s'attrister dans un pieux délire,
Et pourquoi sous nos doigts faire pleurer la lyre ?
Loin des scènes de deuil ma muse prend l'essor.
Voiles, qui nous cachez les célestes portiques,
Ecartez votre azur et vos replis mystiques ;
Et que le Saint des saints m'ouvre ses portes d'or.

O Vesonce, ô cité que le Christ a bénie,
Ton Evêque est monté dans la sphère infinie ;
Ses frères glorieux le fêtent aujourd'hui.
Nos Pontifes sacrés sont tous dans cette enceinte ;
Ils sont les anneaux d'or de la chaîne très sainte
Qui du Christ et de Jean redescend jusqu'à lui.

Sacerdoce éternel, qui fécondes l'Eglise,
La génération que tu nous as promise
Se perpétue en nous, brillante de clarté.
Tu n'empruntes ta force à rien de ce qui passe ;
Ta vertu vierge encor triomphe de l'espace
Et dure dans le temps et dans l'éternité.

Je vois saint Lin, disciple et successeur de Pierre,
Qui, sur le Cœlius apportant la lumière,
Fit luire le premier l'aurore du Seigneur,
Ferréol et Ferjeux dans leur pourpre splendide,
Enfin les saints vieillards, Prothade, saint Antide,
Avec leurs nimbes d'or d'apôtre et de pasteur.

Ils sont là, près du Christ, dont l'éclat les inonde ;
Ils sont ses assesseurs au seuil de l'autre monde,
Et de l'éternité leur œil plonge ici-bas :
Les siècles à leurs pieds s'écoulent comme un fleuve ;
Car Dieu les fait témoins et juges de l'épreuve,
Ils préparent pour nous la palme des combats.

Je les vois accueillant leur successeur Césaire ;
Au sortir de ces lieux pleins d'ombre et de misère,
Il resplendit comme eux d'un éclat immortel ;

Il a pris place aussi sur leurs trônes augustes,
Et comme eux il attend que le nombre des justes
S'achève sur la terre et monte vers le ciel.

Aussi je vous salue au sein de la victoire !
Pasteur, votre triomphe absorbe dans la gloire
Ce qui restait de faible et de terrestre en vous ;
Vous fûtes l'ornement de nos fêtes sur terre,
Vous fûtes encor plus : vous étiez notre Père ;
Au ciel où vous régnez, souvenez-vous de nous.

PIÈCES

DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

ÉPITRE

A MON VIOLON.

A toi, mon vieil ami, compagnon de ma vie,
A toi ces derniers fruits d'une veine affaiblie,
A toi dont chaque jour les fidèles accords
De mon esprit lassé détendaient les ressorts.
Combien sont désormais lointaines les années
Où le vieil Apollon, joignant nos destinées,
Te mit entre mes mains, presque aussi haut que moi ;
Où de l'archet mon père interprétant la loi,
Sur ton sapin sonore, ébranlé jusqu'à l'*âme* (1),
Guidait mes doigts d'enfant dans leur première gamme !
  L'enfance, la jeunesse, âge trois fois heureux !
Que de fois, mon cher Clootz (2), nous mêlant à ses jeux,
A mes jeunes amis qu'animait ta cadence
N'avons-nous pas donné le signal de la danse !
  Le dieu du violon et du bal est encor
Le dieu savant d'un art plus grave, qui du corps
Recherche, reconnaît, adoucit la misère ;
Cet art était celui que pratiquait mon père,
Il le fit mien aussi, fut mon maître, par là
Me donna deux patrons en un seul, et voilà
Comment d'un blason neuf si j'eusse fait l'emplette,
On verrait s'y croiser l'archet et la lancette.

---

(1) Petit cylindre de bois placé dans l'intérieur de l'instrument, dont il soutient et met en communication les deux tables.

(2) Nom du luthier chez lequel paraît avoir été fabriqué mon violon.

La lancette pourtant ne fut jamais mon fort,
Et ce ne fut jamais sans un pénible effort
Que, bravant les lazzis de Molière et Lesage,
De l'eau claire aux mourants je prescrivis l'usage.
Aussi, par Apollon, ne fus-je pas longtemps
A laisser là l'eau claire et ses équipollents,
Et, fuyant Esculape et sa noire séquelle,
A bannir de chez moi l'affreuse clientèle.
Mes clients désormais furent le travail, l'art,
La science, surtout celle qui pour sa part
De l'humaine nature abordant les problèmes,
Et de l'âme et du corps rapprochant les extrêmes,
Inscrit sur son drapeau le vieux nom d'Anthropos.
La science de l'homme, oui, c'est là, mon cher Clootz,
L'étude par laquelle a commencé ma vie,
Par laquelle sans cesse elle s'est poursuivie.
Tu le sais, tu l'as vu, tu sais par quels efforts,
A travers quels écueils aux périlleux abords,
Sur ces obscurités de l'humaine science,
J'ai peut-être conquis le droit à l'ignorance.
  Ainsi se resserra l'harmonieux lien
Qui, dès lors unissant ton avenir au mien,
Te fit de mon labeur l'utile auxiliaire.....
Souvent aux vieilles cours de la Salpétrière,
Dans ce haut pavillon où longtemps j'habitai,
Un prélude éclatait dans les airs emporté,
Et d'un élan soudain sur ta touche d'ébène
Se succédaient sans fin, comme épis qu'on égrène,
Sonates, concertos, toute forme de l'art,
De l'art du violon : Hayden et Mozart
Et le grand Beethoven, trinité sans pareille !
A ces accords divers de loin prêtant l'oreille,
Si quelque promeneur. ami du pavillon,
De ta savante éclisse eût reconnu le son,
Certes il se fût dit que dans cette demeure
La science était loin de régner à cette heure,
Que lui-même le luth, cher au sacré vallon,
Avait cédé la place au bruyant violon.....

Et l'ami, ce disant, eût parlé sans sagesse.
Sans doute, en ce moment, s'élançaient de ta caisse
Les sons les plus corrects, les accords les meilleurs;
Ma main était à toi, mais ma pensée ailleurs.
Elle était tout entière à quelque grand problème
Dont faisait le sujet la pensée elle-même,
Difficile sujet, grave recherche, où l'art
Venait en se jouant ainsi prendre sa part.
Telle fut, mon cher Clootz, notre commune vie,
Vie où, sans jeu de mots, la plus pleine harmonie
N'a cessé de régner, où la plume et l'archet
A l'envi l'un de l'autre au but commun marchaient :
L'une, plus gravement, dans l'esprit de son rôle,
L'autre d'un air plus gai, mais non pas plus frivole.
Cette douce union a duré bien longtemps,
Un demi-siècle et plus : aussi la main du temps
Déjà sur tous mes sens s'est-elle appesantie.
Sous son âpre contact la mienne s'est raidie,
Mes doigts sont moins hardis, leur toucher est moins sûr.
Bientôt viendra le temps où sur le fruit trop mûr
Au souffle des autans se referme la terre;
Nous nous séparerons. A ma trame éphémère
La tienne survivra. Bien des lustres encor
Tu garderas ta forme et suivras ton essor ;
Ton *âme* formera des amitiés nouvelles,
Tandis que, s'envolant aux voûtes éternelles,
La mienne, sous le feu des regards tout-puissants,
Des choses d'ici bas ira chercher le sens,
Dans ce monde mortel sans plus laisser de trace
Que le son sans écho qui s'éteint dans l'espace.

25 décembre 1872.

F. Lélut.

RAPPORT

SUR LA RESTAURATION DE L'ARC DE TRIOMPHE

DIT

PORTE-NOIRE

PAR

P. MARNOTTE, ancien architecte de la Ville.

MESSIEURS,

La restauration de l'Arc de Porte-Noire, que j'ai entreprise en 1825, m'avait valu deux ans après l'honneur d'entrer à l'Académie. Les membres qui m'ont donné leurs suffrages ne sont plus, et je suis devenu votre doyen d'âge.

C'est devant les successeurs de ceux qui m'ont élu que je viens, après cinquante ans, lire mon rapport sur cette restauration. Le sujet est vieux, l'auteur commence à l'être; mais l'Académie ne se rajeunit que pour s'occuper d'antiquités avec un zèle toujours nouveau.

Peut-être n'est-il pas hors de propos de raconter, en 1875, comment on débutait en 1825 dans les recherches archéologiques. Ce rapport présenté si tard aura quelque chose d'inusité dans vos annales, et comme l'on s'excuse toujours sur quelque chose

en prenant la parole à l'Académie, au lieu de demander grâce pour ma jeunesse, comme je l'aurais fait à mon entrée dans la Compagnie, c'est en qualité de doyen d'âge que je réclame aujourd'hui toute votre indulgence.

I

Porte-Noire, cet antique débris de la grandeur romaine, dont les restes nous ont été heureusement conservés, servait jadis de soubassement à une grosse tour se rattachant à l'ancienne clôture du chapitre métropolitain.

Lors de la construction de cette tour, des précautions devinrent nécessaires pour que son poids n'écrasât pas le monument antique qui devait être déjà fort endommagé.

Il fut donc consolidé par le remplissage en maçonnerie de l'Arc de triomphe dans lequel on ménagea seulement une porte de $3^{m}32$ de largeur sur $4^{m}70$ de hauteur, pour servir de passage conduisant à l'église Saint-Jean, au Chapitre, ainsi qu'à la citadelle; et cette porte fut surmontée de deux fenêtres pour éclairer le premier étage de la tour; en outre, une des colonnes de l'Arc, touchant la maison n° 3, rue Saint-Jean, fut reprise en sous-œuvre, et on lui donna une base gothique qui caractérise l'époque de cette construction.

En général, la maçonnerie de cette espèce de

donjon était peu soignée et n'avait été établie qu'avec d'anciens matériaux provenant d'édifices ruinés, parmi lesquels on remarquait des sculptures grossièrement traitées, représentant en style byzantin les emblèmes des quatre évangélistes; sculptures qui, à titre de souvenir, furent déposées au vestibule du musée, après la Restauration.

Cette tour, qui fut élevée au moyen âge pour la défense de la ville, ou plutôt pour servir de beffroi, avait de hauteur 21^{m}30, à partir du pavé jusqu'à la naissance de la toiture qui, en outre, avait 7^{m}30 d'élévation : trois étages y avaient été pratiqués, dont le premier servait de logement à un sacristain, et les deux autres renfermaient des cloches et l'horloge de Saint-Jean dont le vaste cadran placé sur la façade se voyait de fort loin. Enfin, la toiture avait la forme d'un pavillon à deux épis surmontés de hautes girouettes qui produisaient un effet assez pittoresque dans le lointain.

La circulation qui se faisait sous la tour, à travers un passage obscur, tortueux et fort étroit, offrait peu de sécurité, surtout pendant la nuit et lors du passage des troupes qui se rendaient à la citadelle; en sorte que, vu ces inconvénients, il fut décidé que cette tour serait démolie et que l'on aviserait au moyen de procurer un passage plus facile sur la voie publique.

A cet effet, M. Lapret, alors architecte de la ville, présenta, le 29 juillet 1819, un projet de démolition qui, peu de temps après, fut suivi d'exécution, et

l'on vit bientôt avec grand plaisir tomber cette vieille tour qui, pendant plusieurs siècles, avait défiguré et écrasé notre Arc de triomphe; cependant, il faut avouer que cet appendice fâcheux a bien servi à le protéger lors de l'invasion des Barbares qui, sans cela, l'auraient détruit avec tous les autres monuments de la cité; car c'est à une cause semblable que l'Arc d'Auguste, à Suze, en Piémont, et celui d'Orange, en France, doivent leur conservation, parce qu'ils servaient, comme ici, de soubassement à de vieilles tours fortifiées 1).

Après la démolition de la tour, on resta fort incertain sur le sort que l'on devait faire subir à la Porte-Noire, qui n'était plus supportée que par la maçonnerie du mur qui remplissait la largeur de l'Arc et par les maisons voisines, ce qui était peu rassurant; d'autant plus que, pendant les siècles de barbarie, tout le jambage de droite avait été détruit et avait servi en quelque sorte de carrière où l'on allait extraire des pierres tendres pour divers usages; il devenait donc de toute nécessité de prendre des dispositions pour consolider le monument.

Pour s'éclairer à ce sujet, M. le préfet nomma une commission composée du colonel du génie militaire à Besançon, d'un ingénieur des ponts et chaussées et d'un praticien architecte, etc., pour l'examen à faire dans l'intérêt de la conservation de l'Arc de

---

(1) *Essai sur l'histoire générale de l'architecture*, par J.-G. Legrand, p. 136 et 143.

triomphe et pour donner un avis sur les mesures qu'il était urgent de prendre dans l'intérêt public.

Cette commission opéra le 4 septembre 1823, et proposa de démonter avec soin toutes les pierres de la partie supérieure de l'Arc, y compris la voûte, en numérotant chacune de ses pierres pour les replacer avec du bon mortier, et en opérant de la même manière partout où le besoin l'exigerait ; travaux qui étaient évalués à vingt mille francs (1).

Mais ce moyen, outre qu'il était fort dispendieux, équivalait en quelque sorte à une destruction complète, vu que la pierre tendre, dont le monument est composé, étant très fruste et même écrasée sur plusieurs points, n'aurait pu subir avantageusement une pareille épreuve, d'autant plus que chaque pierre était cramponnée ; du reste, la conclusion du rapport prouve assez que c'était là l'opinion des experts, car il se termine ainsi :

« Nous pensons que la conservation de cette » ruine, telle qu'elle est, ne peut être que d'un faible » intérêt dans l'état d'obstruction et de mutilation » où elle se trouve ; il n'y aurait donc que deux » partis raisonnables à prendre : ou de la restaurer » complètement, ainsi qu'il est dit ci-dessus, ou de

---

(1) La restauration de M. Marnotte n'a coûté que treize mille francs, qui ont été payés, savoir :

Par le gouvernement.....	6.000 fr.
Par le département.....	3 000
Et par la ville.....	4.000
Total.....	13.000 fr

» la faire disparaître entièrement pour débarrasser
» un passage indispensable, tant pour la cathédrale
» que pour les quartiers du Chapitre. »

(Suivent les signatures que je me dispenserai de citer.)

Cette conclusion fut loin de satisfaire M. le préfet, qui en référa à M. le maire de Besançon en le priant de s'éclairer encore des conseils de l'Académie des sciences de la ville, en y joignant le rapport de la commission.

L'Académie répondit, le 1er octobre suivant, qu'elle éprouverait la plus vive douleur si l'on suivait l'avis des hommes de l'art, qui n'aurait pour résultat que la destruction d'un monument remarquable dont elle réclamait ardemment la conservation et la restauration, tant dans l'intérêt des arts que dans celui de l'histoire.

Comme j'avais été nommé architecte de la ville quelque temps auparavant, et que j'avais connaissance du rapport de la commission, j'adressai, le 25 octobre 1823, à M. le comte de Milon, préfet du département, un projet de restauration de Porte-Noire sérieusement étudié, qu'il examina avec beaucoup d'intérêt et qu'il s'empressa de communiquer à M. le maire de la ville pour qu'il voulût bien le soumettre à son conseil, en l'engageant à faire voter les fonds nécessaires pour la réalisation de mes plans. Mais le conseil refusa de s'occuper de cette affaire, qu'il prétendit ne pas être de son ressort. Il est vrai que déjà il existait une longue correspon-

dance entre M. le préfet, le conseil général, le conseil municipal et le ministre, pour se rejeter mutuellement la propriété du monument dont chacun ne se souciait, afin de ne pas subvenir aux frais de sa restauration. — Cependant, après tous ces débats, M. le préfet, qui avait pris l'initiative et qui voyait la ville attacher si peu d'intérêt à un monument dont elle aurait dû se faire honneur, eut la pensée d'en referer au ministre, et, ensuite des instructions qu'il reçut, il adressa au conseil des bâtiments civils mon projet, qui obtint son approbation le 4 septembre 1824, en déclarant que, vu les difficultés d'appréciation, les travaux seraient exécutés en régie sous ma direction et mon contrôle spécial; en sorte que ce ne fut qu'en 1825 que la restauration eut lieu dans tout son ensemble.

II

Ma première opération consista à établir un échafaudage sur toute la hauteur de l'Arc de triomphe, de manière à pouvoir en faire parfaitement la reconnaissance et pouvoir facilement opérer les démolitions et les reconstructions. Ensuite, ayant reconnu que la pierre dont les Romains s'étaient servis était celle dite de *vergenne*, provenant des carrières d'Avrigney, je fis un plan d'appareil de tous les blocs qui m'étaient nécessaires, et je me rendis à Avrigney, où, ayant fait opérer des fouilles aux carrières du mont *Colombin*, je reconnus

exactement celle où les Romains avaient tiré, ce qui me fut attesté par la découverte de plusieurs tombeaux ébauchés et abandonnés par eux dans cette carrière.

Après un examen attentif de l'état du monument, je vis avec douleur, sur la face en regard de la ville, que le jambage joignant l'archevêché était complètement détruit sur à peu près moitié de son épaisseur; qu'il en était de même des voussoirs de la voûte, sauf la moitié des sculptures de l'archivolte, et qu'ainsi il devenait indispensable de rétablir ce jambage et même la voûte entière, en y replaçant les sculptures qui pourraient être conservées.

Au côté opposé, en face de l'église Saint-Jean, toute cette partie du monument, qui avait formé un des côtés de la vieille tour, avait été jadis incendiée, à partir de la naissance de la voûte, et pour consolider l'édifice, on avait établi un contre-mur en moellons qui masquait entièrement l'aspect supérieur de l'Arc de triomphe. Cependant, voulant me rendre compte de la décoration qui pouvait encore exister sous ce contre-mur, je fis enlever avec précaution, et par petites parties, le moellon; ce qui me permit de constater que l'Arc de triomphe était à double face semblable, et que des victoires disposées de la même manière dans le tympan au-dessus de l'archivoûte existaient sur les deux côtés; malheureusement, il était de toute impossibilité de laisser ces sculptures à découvert à raison de leur mutilation et surtout de la désorganisation de la

Pl. I.

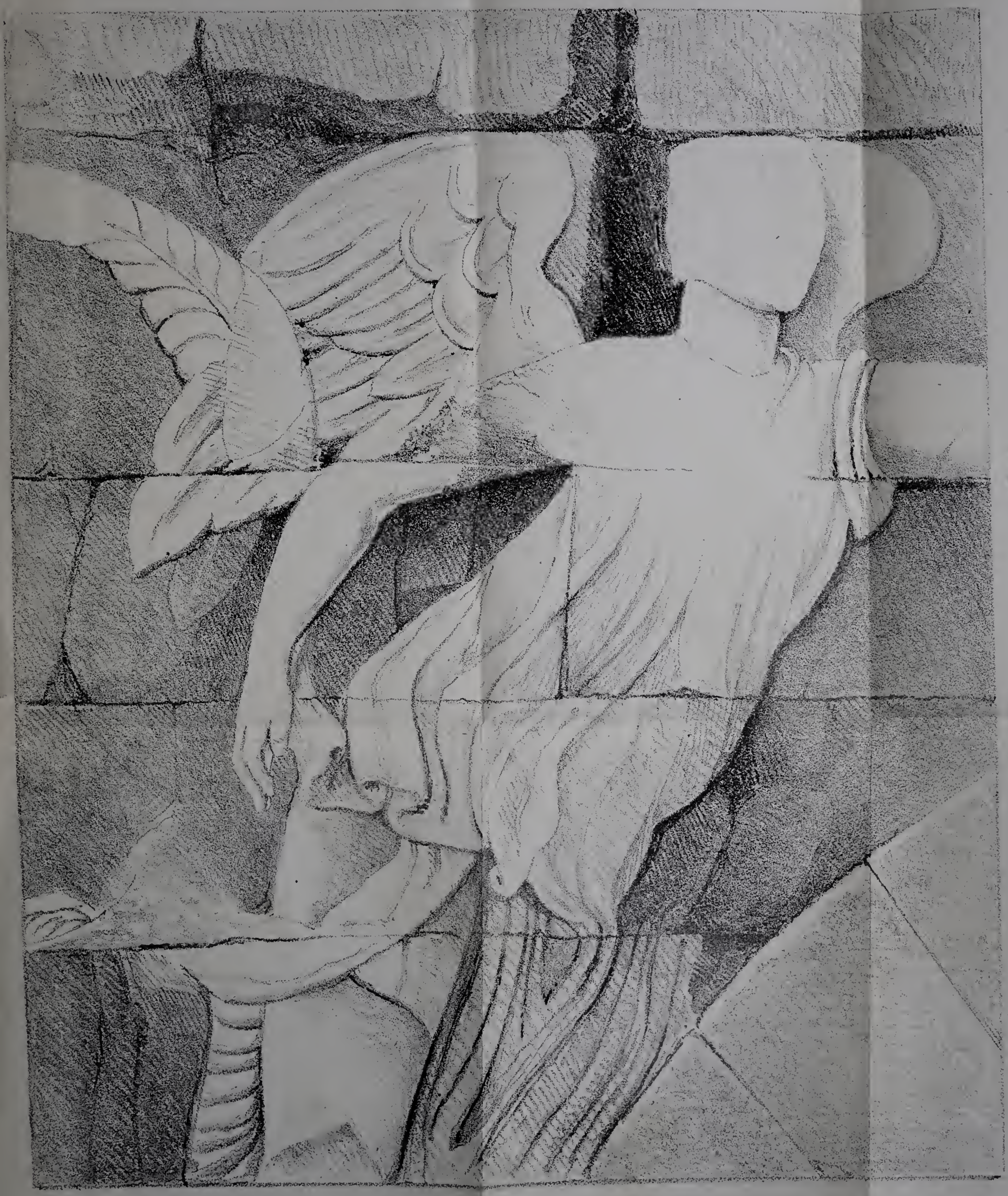

FIGURE D'UNE DES VICTOIRES DÉCOUVERTES SUR LA FACE DE L'ARC EN REGARD DE L'ÉGLISE S^T-JEAN.

pierre qui, ayant été calcinée par le feu, n'avait plus de consistance et n'aurait pu se soutenir à l'air libre. J'ai donc pris le dessin exact d'une ce ces victoires *(planche 1)*, et dans l'intérêt de la conservation et de la solidité du monument, j'ai dû rétablir le contre-mur qui les recouvrait et qui les recouvre encore aujourd'hui.

Arrivé à l'entablement supérieur de l'Arc, j'y ai trouvé l'architrave mutilée et partie en porte à faux ; il en était de même de la corniche, et quant à la frise, elle avait été horriblement bouleversée, pour en arracher l'inscription en bronze qui y était placée. A la vue de cette dévastation, je ne pus m'empêcher de faire cette réflexion, que l'on devrait bien proscrire des monuments publics les ornements et les inscriptions en bronze qui deviennent presque toujours, dans les guerres et dans les révolutions, la proie des barbares.

Enfin, pour avoir une juste idée de ce qu'était Porte-Noire dans son état de ruine, on peut consulter la gravure qui en a été faite avec la plus grande perfection et la plus parfaite exactitude, par M. Lapret, neveu de l'ancien architecte de la ville, et qui a été insérée dans l'*Annuaire* de M. Laurens (année 1820).

III

Après cet examen, et ayant pris toutes les mesures qui m'étaient nécessaires, je choisis un bon appa-

reilleur, et, aidé seulement de deux maçons et d'un manœuvre, je me mis résolument à l'œuvre.

Je m'occupai d'abord du rétablissement du stylobate qui devait porter les deux colonnes du côté de l'archevêché; puis je reconstruisis par arrachements le jambage qui avait été détruit, en consolidant chaque pierre avec un crampon de fer, ainsi que l'indiquait la construction antique.

Sur le stylobate je rétablis les deux colonnes de l'ordre inférieur qui n'existaient plus; mais je les restituai rustiquement, ainsi que le jambage de l'Arc, derrière ces colonnes, en simulant grossièrement les sculptures aux endroits où il s'en trouvait, ou en les rattachant à quelques débris antiques que j'avais pu conserver.

Arrivé à l'entablement des colonnes, je rétablis de même l'imposte de l'Arc qui était en ruine, mais dont je pus néanmoins dessiner les sculptures qui se composaient de dauphins entrelacés jusque sur l'astragale; ensuite je rétablis également la voûte dans toute l'épaisseur du monument et sur toute la hauteur de son archivolte.

Pendant ces opérations, je me gardai bien de toucher à la maçonnerie faite au moyen âge qui remplissait le vide de l'Arc romain; car je fus prodigieusement facilité par cette maçonnerie qui me servit d'étaies naturelles, d'étrésillons et même de cintres pour remplacer les voussoirs de la voûte. Quant à ces voussoirs qui étaient ornés de caissons, il m'a été impossible de les conserver; ils étaient

ENSEMBLE DE LA RESTAURATION DE L'ARC-DE-TRIOMPHE

presque pulvérisés, et je n'ai pu adapter aux nouveaux que les sculptures de l'archivolte, en les boulonnant en tête ; puis j'ai fait tailler dans la nouvelle voûte les caissons, en même quantité et de même forme que les anciens, dont je n'ai pu conserver que deux spécimens qui sont déposés dans les fragments d'architecture sur l'escalier du Musée, où l'on peut en prendre connaissance.

La clef de la voûte me servit d'un bon soutien pour porter l'architrave supérieure dans la partie centrale du monument. De plus, je fis passer pardessous des barres de fer maintenues par des tirants qui viennent au moyen d'écroux former obliquement des ancres allant se rattacher derrière la face postérieure de l'Arc. Puis, pour alléger la partie très caduque de la frise, je l'ai fait remplir en tuf beaucoup plus léger que la pierre et à travers duquel les tirants en fer passent en s'y adaptant.

Au côté droit, j'ai rétabli les colonnes de l'ordre supérieur qui, de même que celles du bas, n'existaient plus, et dont j'ai reproduit la masse, ainsi que celle de la grande figure de l'entrecolonnement qui faisait pendant à celle du côté gauche et dont il restait encore une jambe antique avec un débris de draperie.

Enfin, après la restauration complète du monument, j'ai fait démolir le vieux mur qui remplissait l'Arc romain, et c'est alors que l'on a pu voir Porte-Noire dans toute sa splendeur et son originalité *(planche 2)*.

IV

La restauration de notre Arc de triomphe, malgré son heureux achèvement, demanderait encore à être complétée par de nouvelles recherches : ainsi les amis des arts et de l'archéologie aimeraient que le monument fût fouillé autant que possible dans les murs mitoyens des bâtiments qui l'enserrent. On verrait avec intérêt qu'il fût pratiqué une espèce de niche dans le mur de l'archevêché, ainsi que cela a été fait dans celui de la maison n° 3. On pourrait même, sans altérer les bâtiments voisins et sans nuire à l'Arc de triomphe, retrouver dans ces arrachements les colonnes qui doivent être noyées dans la maçonnerie, et probablement reconnaître aussi si les flancs du monument se terminaient par des pilastres semblables à ceux qui soutiennent l'archivolte de la voûte et qui encadrent les colonnes ; car, s'il en était autrement, on ne comprendrait guère comment ce monument, qui a si peu d'épaisseur et une si grande hauteur, aurait pu se soutenir sans le secours de ces pilastres qui lui servaient de contreforts, ainsi que je les ai tracés et indiqués par des hachures sur le plan de l'Arc de triomphe *(planche 3)*.

On désirerait aussi que des fouilles fussent entreprises sous le mur de l'archevêché qui formait jadis un des côtés de l'ancienne tour, dont les fondations ont été établies sur d'énormes blocs de pierre pro-

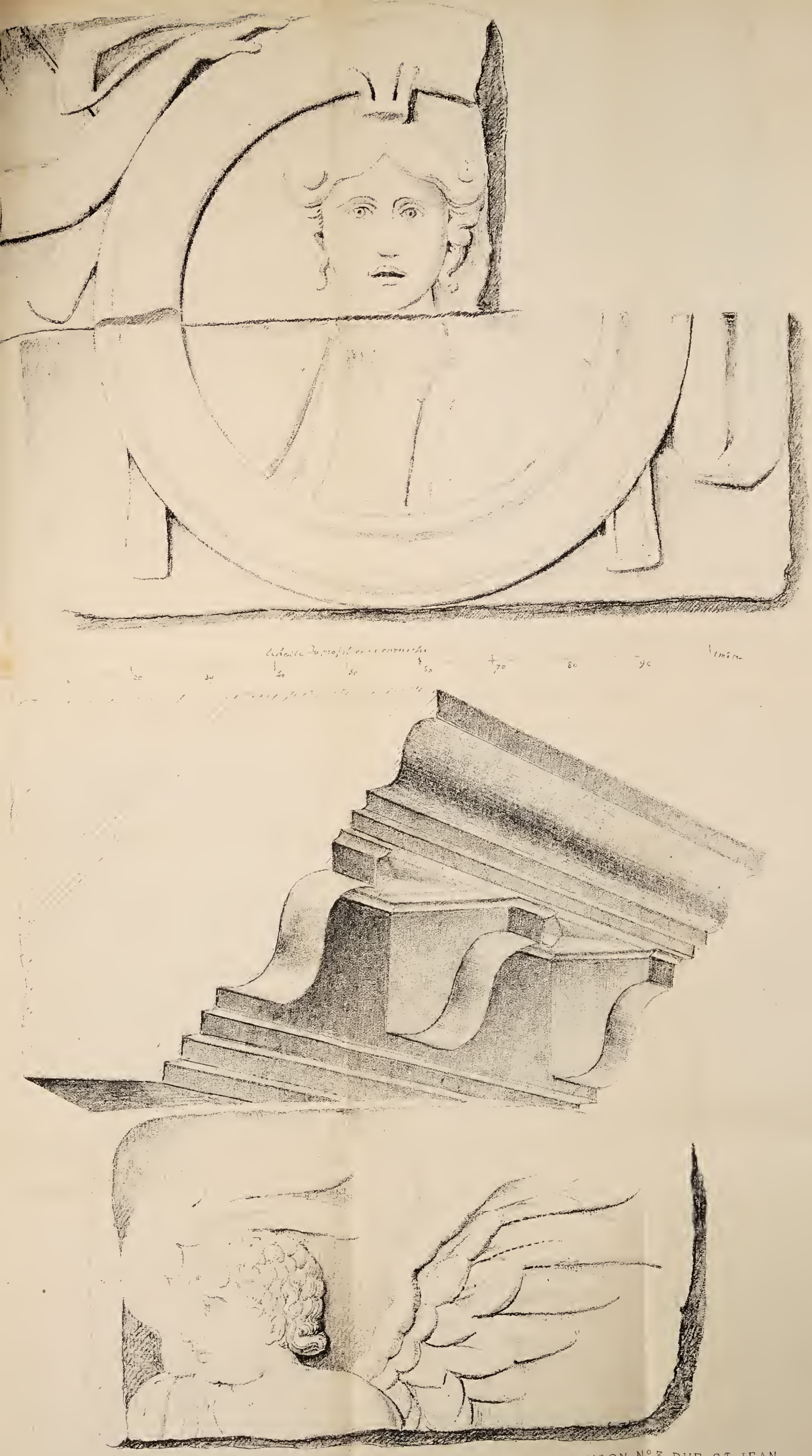

FRAGMENTS ANTIQUES TIRÉS DES FONDATIONS DU MUR MITOYEN AVEC LA MAISON N° 3. RUE ST JEAN.

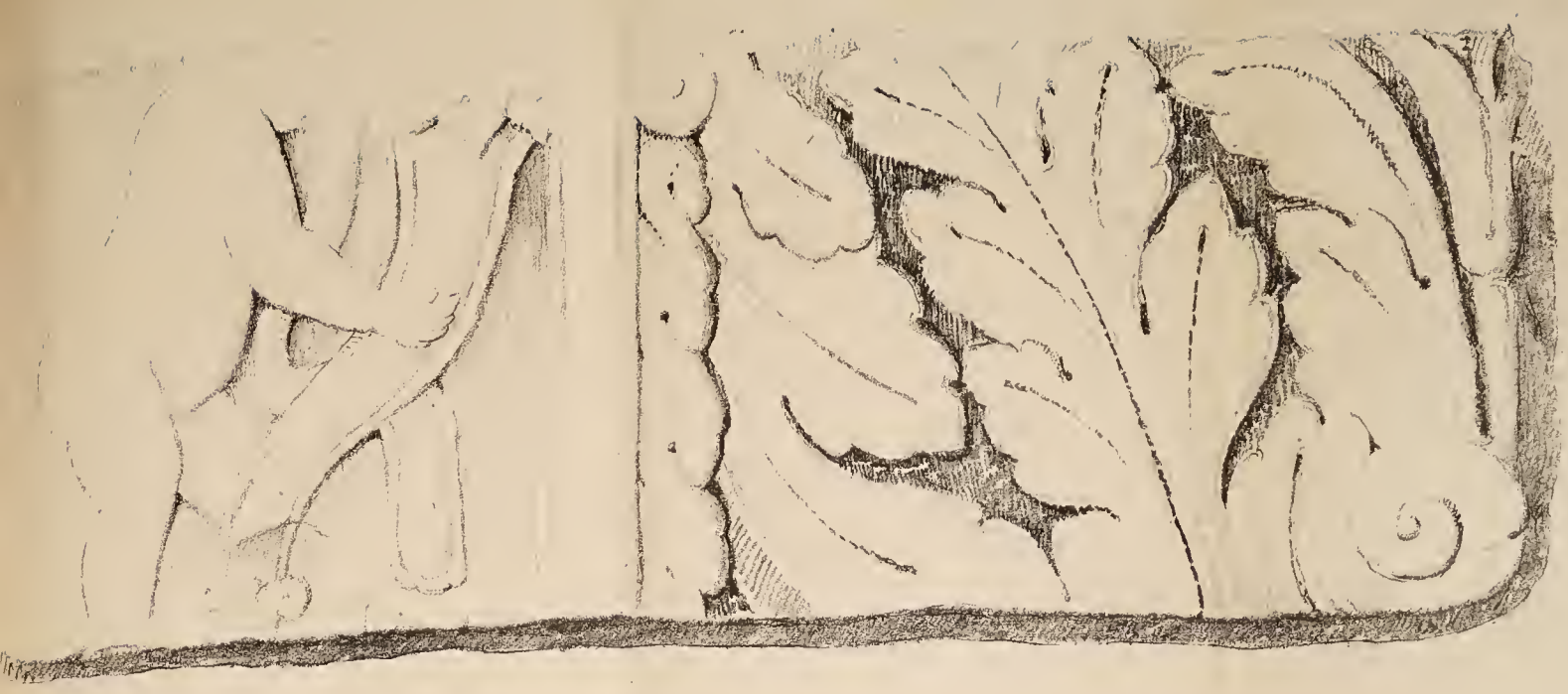

Fragments de Sculptures tirés des fondations
du mur mitoyen avec la maison N°3 rue St Jean.

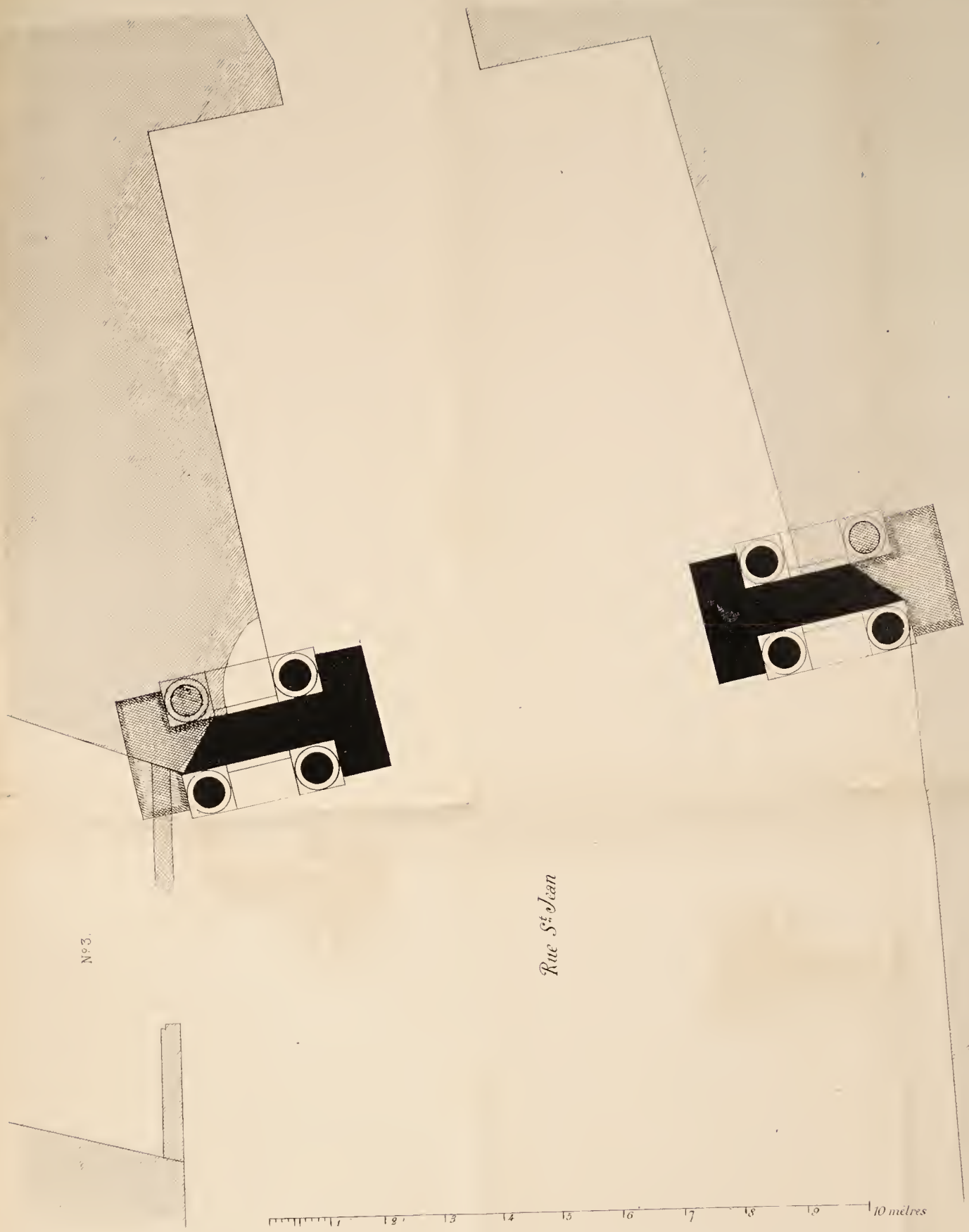

PLAN DE L'ARC-DE-TRIOMPHE.

venant de monuments détruits, dont les sculptures sont restées intactes, ainsi que j'en ai eu la preuve en retirant celles qui se trouvaient au côté opposé sous le mur de la maison n° 3, dont je donne ici les dessins *(planches n°s 4 et 5)*, bien que déjà, elles aient été reproduites par M. le président Clerc dans son ouvrage : *La Franche-Comté à l'époque romaine.* Du reste, ces sculptures ont été déposées sur l'escalier du Musée où l'on peut les voir et les apprécier : elles sont d'un grand effet et largement touchées; plusieurs portent les attributs des eaux et doivent indubitablement avoir appartenu au réservoir des eaux d'Arcier qui se trouvait près de Porte-Noire.

V

Pendant la restauration, ayant dessiné et mesuré les principaux détails de l'Arc de triomphe, j'en donne ici les dessins et vais également donner les principales dimensions du monument.

Sa largeur a dû être de $13^{m}76$, en supposant qu'il y avait des pilastres sur les faces latérales (ce qui est très probable), et de hauteur depuis le pavé jusqu'au-dessus de la corniche, $12^{m}36$.

L'Arc a $5^{m}60$ d'ouverture, sur $10^{m}30$ de hauteur sous clef depuis le pavé, et $2^{m}08$ de profondeur, pilastres compris; en sorte que l'épaisseur de l'Arc, sans la saillie des pilastres, n'est que de $0^{m}88$.

Les colonnes de l'ordre inférieur ont $0^{m}51$ 1/2 de

diamètre sur $5^{m}09$ de hauteur, compris base et chapiteau, et celles de l'ordre supérieur ont $0^{m}41$ de diamètre, sur $3^{m}25$ de hauteur, également compris base et chapiteau.

VI

L'ordonnance architectonique de l'Arc de Porte-Noire est unique dans son genre : elle ne se compose que d'une seule et même arcade, dont les pieds-droits sont flanqués de colonnes superposées, et se termine par un vaste entablement qui recevait dans sa frise une inscription dont les caractères étaient probablement en bronze, mais qui ont été pillés et dont il ne reste plus qu'une des extrémités du cadre qui est encore soutenue par une figure de génie agenouillé.

De forts pilastres ayant $0^{m}78$ portent une archivolte de même largeur et de même nature.

Le pilastre en regard de la ville, et à gauche du spectateur, est orné de bas-reliefs étagés sur toute sa hauteur.

Le premier de ces bas-reliefs représente, dans la partie inférieure, une femme en guise de cariatide supportant une vasque fermée sur laquelle se trouve un jeune homme le bras étendu sur une bourse où il semble puiser pour la délivrance d'un captif que l'on voit par-dessous. Les deux bas-reliefs qui se succèdent en montant, exprime la richesse du pays conquis, par la récolte des fruits et la vendange. Le

quatrième semble indiquer Apollon étouffant le serpent Python, et accompagné de son fils Esculape, encore enfant. Puis l'on voit dans le cinquième qui termine la série, une femme qui se sauve en agitant à la main une légère draperie. Enfin le chapiteau qui forme l'imposte de l'Arc est couvert, sur deux rangs, de dauphins entrelacés.

Les colonnes de l'ordre inférieur portent également par étages des bas-reliefs séparés chacun par une frise; mais ces bas-reliefs sont trop effacés pour que j'essaie ici de les décrire. Les bases sont de forme attique, surchargées d'ornements, à l'exception de celle qui a été reprise en sous-œuvre, lors de la construction de la vieille tour. Quant aux chapiteaux, on ne peut pas dire qu'ils sont composites, mais plutôt qu'ils sont d'un style composé : ils portent bien deux rangs de feuilles d'acanthe surmontées de cannelures et de volutes ; mais ce n'est pas là le composite du cinquième ordre d'architecture, ni celui que l'on voit si pur à l'Arc de Septime Sévère, à Rome; ce n'est qu'un genre de fantaisie.

Dans l'entrecolonnement, il existait un piédestal qui, en ce moment, est en ruine, mais dont les restes portent encore une figure de femme finement drapée ; elle est enchaînée ainsi que ses enfants après le pied d'une vasque fermée et qui sert de support à un Hercule représentant la force, s'appuyant sur la valeur et la sagesse, exprimées par Mars et Minerve. Cette figure d'Hercule est couronnée par une large conque marine surmontée de deux dauphins.

Au côté opposé, en regard de l'église Saint-Jean, les colonnes sont mieux conservées que du côté de la ville; celle de droite est couverte également de bas-reliefs séparés par des frises.

Celui du bas représente un athlète chargé d'un énorme bloc de pierre, et en face se trouve un guerrier qui semble lui objecter son impuissance contre l'armée des Romains.

Le second, en montant, figure la toilette d'une jeune femme.

Au troisième, on voit un héros armé d'un glaive qui va faire, suivant l'usage, un sacrifice après la victoire, et dont la victime est à ses pieds.

Le quatrième montre une jeune femme discutant avec un personnage qui est assis devant elle.

Le cinquième exprime la figure d'un beau jeune homme tenant une coupe à la main et accompagné de bacchantes.

Enfin, le sixième représente un athlète poursuivant un animal qui le devance dans sa course rapide *(planche 7)*.

Dans l'entrecolonnement, on remarque une belle figure d'Hébé, dont les draperies flottantes ne lui servent que d'encadrement, mais qui sont d'un style admirable et plein de mouvement. L'aigle majestueux qui est à ses côtés semble fixer avec ardeur la déesse de la jeunesse. Le tout repose sur un piédestal où se trouve sculptée l'image d'une ville portant une corne d'abondance *(planche 8)*.

Quant à la colonne à gauche, qui touche à l'ar-

COLONNES DE L'ORDRE INFERIEUR EN REGARD DE L'ÉGLISE ST-JEAN

FIGURE D'HÉBÉ DANS L'ENTRECOLONNEMENT INFÉRIEUR FACE DE L'ÉGLISE ST JEAN.

chevèché, elle est couverte de rinceaux d'ornements qui sortent de grandes feuilles d'acanthe, et l'on voit des enfants parmi ces rinceaux *(planche 6)*. Mais il est assez étonnant de trouver sur une colonne romaine ce genre d'ornementation qui n'appartient guère qu'à l'époque romane, ainsi qu'on en voit un exemple au baptistère de Pise, et à d'autres monuments de cette époque.

L'entablement de l'ordre inférieur est couvert d'ornements sur toutes les moulures; l'architrave ne laisse aucun repos; la frise est ornée de cuirasses dont plusieurs sont de forme imbricée, avec vases de fruits à plomb sur les colonnes; et la corniche, outre les ornements de ses moulures, porte encore des modillons.

A cette hauteur et sur l'imposte de l'Arc, se déroule l'archivolte du monument qui est surchargée de Tritons et de Néréides soutenant au-dessus de leur tête une draperie légère qui part de la figure principale qui se trouvait à la clef. Cette clef, que j'ai été obligé de rétablir en entier, était complètement ruinée et même écrasée; de sorte qu'il était impossible d'y distinguer le personnage que M. le président Clerc a cru devoir restituer dans son ouvrage *La Franche-Comté à l'epoque romaine*, d'après les indications et surtout d'après les gravures de nos auteurs Chiflet et Dunod.

Il est vrai qu'il était d'usage, dans ces sortes de monuments, de placer à la clef de l'Arc la figure du triomphateur, ou celle d'un bienfaiteur et, parfois

même, celle de la ville de Rome ; chose qu'il m'a été impossible de constater, car, au moment de la restauration, je n'ai trouvé qu'une masse informe, sans tête, ni bras ni jambe, qui aurait semblé avoir appartenu plutôt à deux figures qu'à une seule. Dans tous les cas, ces figures, ou cette figure, devaient être amplement couvertes de draperies dont on voyait encore, mais latéralement seulement, quelques-unes des ondulations.

Le tympan au-dessus de l'archivolte renferme, de chaque côté de l'Arc, des victoires tenant d'une main une palme, et de l'autre, soutenant une guirlande de fruits attachée à la clef par des bandelettes. Ces victoires sont largement drapées et sont d'une noble facture. J'ai découvert, ainsi que je l'ai déjà dit, du côté en regard de l'église Saint-Jean, des figures semblables qui décoraient cette face du monument.

Les colonnes de l'ordre supérieur sont courtes et hors de proportion avec l'entablement qui, à l'œil, les écrase ; elles reposent sur des piédestaux avec moulures chargées d'ornements en tous genres.

Les deux colonnes antiques qui restent, en faisant face à la ville, sont dissemblables. L'une est couverte de feuilles d'eau (et non pas de carreaux au centre desquels se trouve un soleil, ainsi que Dunod le représente par erreur dans la gravure de son ouvrage), et l'autre est ornée, comme à l'ordre inférieur, de bas-reliefs étagés, mais presque effacés.

Au sommet des arcs de triomphe antiques, l'on

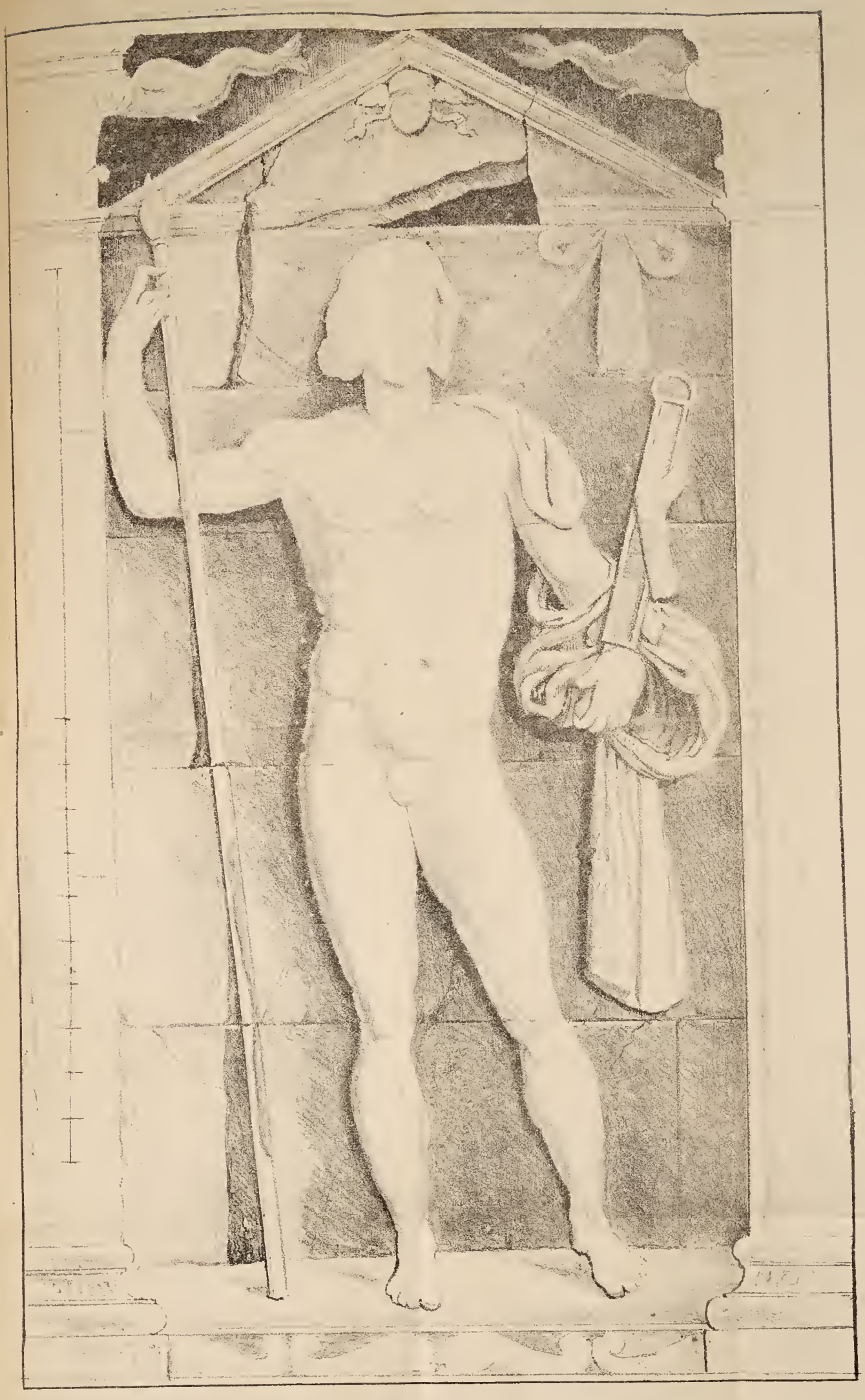

UNE DES FIGURES COLOSSALES QUI SE TROUVAIENT DANS LES ENTRECOLONNEMENTS SUPRS DE L'ARC.

voyait souvent des guerriers au port d'armes et même de simples légionnaires, ainsi que, de nos jours, on en a reproduit l'imitation à l'Arc du Carrousel, à Paris.

Dans Porte-Noire, la pensée a été plus grande et plus poétique : ce ne sont pas de simples fantassins qui décorent les entrecolonnements supérieurs de l'Arc. On a fait mieux : c'est l'armée victorieuse représentée par ses chefs de légion, qui étaient les *tribuns militaires ;* et pour donner à ces belles figures tout le caractère du héros, celle qui existe encore dans tout son entier, en regard de la ville, est représentée sans vêtement et dans le style tout à fait héroïque, ne portant dans une main que la haste, et de l'autre le *gladius* court enveloppé de son baudrier et ayant la forme d'un poignard sans garde ; ainsi que tels étaient les attributs incontestables qui distinguaient les tribuns militaires (1). (*Planche 9.*)

Jusqu'à présent, on avait considéré cette figure si noblement campée, comme devant être un Hercule, et pour soutenir cette opinion, on avait pris pour une massue le glaive-poignard qu'il porte et la draperie qui tombe par-dessous pour une peau de lion ;

---

(1) *Coutumes et cérémonies observées chez les Romains,* par Nieupoort en latin, traduit par M. l'abbé *** (Toulouse, 1782), p. 244.

Les tribuns militaires étaient à la tête de toute la légion comme sont à peu près nos colonels, p. 243. Ils étaient souvent revêtus de la puissance des consuls et avaient alors le titre de *tribuni militum consulari potestate,* p. 97 et 98.

tandis qu'il n'en est rien, pas plus que des petits animaux marins que Dunod a mis sous les pieds de ce prétendu Hercule.

Quatre figures de tribuns militaires, dans la même position que celle que je viens de décrire, devaient se trouver dans chaque entrecolonnement supérieur, ainsi que le prouvent, à droite, les restes de la jambe antique d'une de ces statues que j'ai religieusement conservée en place et qui en indique parfaitement la pose et le mouvement.

L'entablement de l'ordre supérieur comme celui du dessous, se compose d'une architrave couverte entièrement de sculptures et ayant $0^{m}51$ de hauteur, d'une frise de $0^{m}83$ de hauteur qui devait porter l'inscription dédicatoire, et enfin de la corniche, ayant $0^{m}59$ d'élévation, formée d'une profusion de moulures superposées, tels que talons, quarts de ronds, denticules et autres, toutes chargées d'ornements, mais présentant une masse lourde, à raison de ce que le larmier du profil n'est pas suffisamment accusé.

En passant sous l'Arc et en montant la voie triomphale, on remarque encore de chaque côté trois étages de bas-reliefs séparés par des frises où sont sculptés des trophées de boucliers, de cuirasses et d'autres armes.

Le bas-relief inférieur, à droite, est fort endommagé; on n'y voit que les restes de deux figures qui semblent être des captifs.

Le bas-relief du milieu représente un grave per-

A et B Caissons déposés sur l'escalier du Musée de la Ville

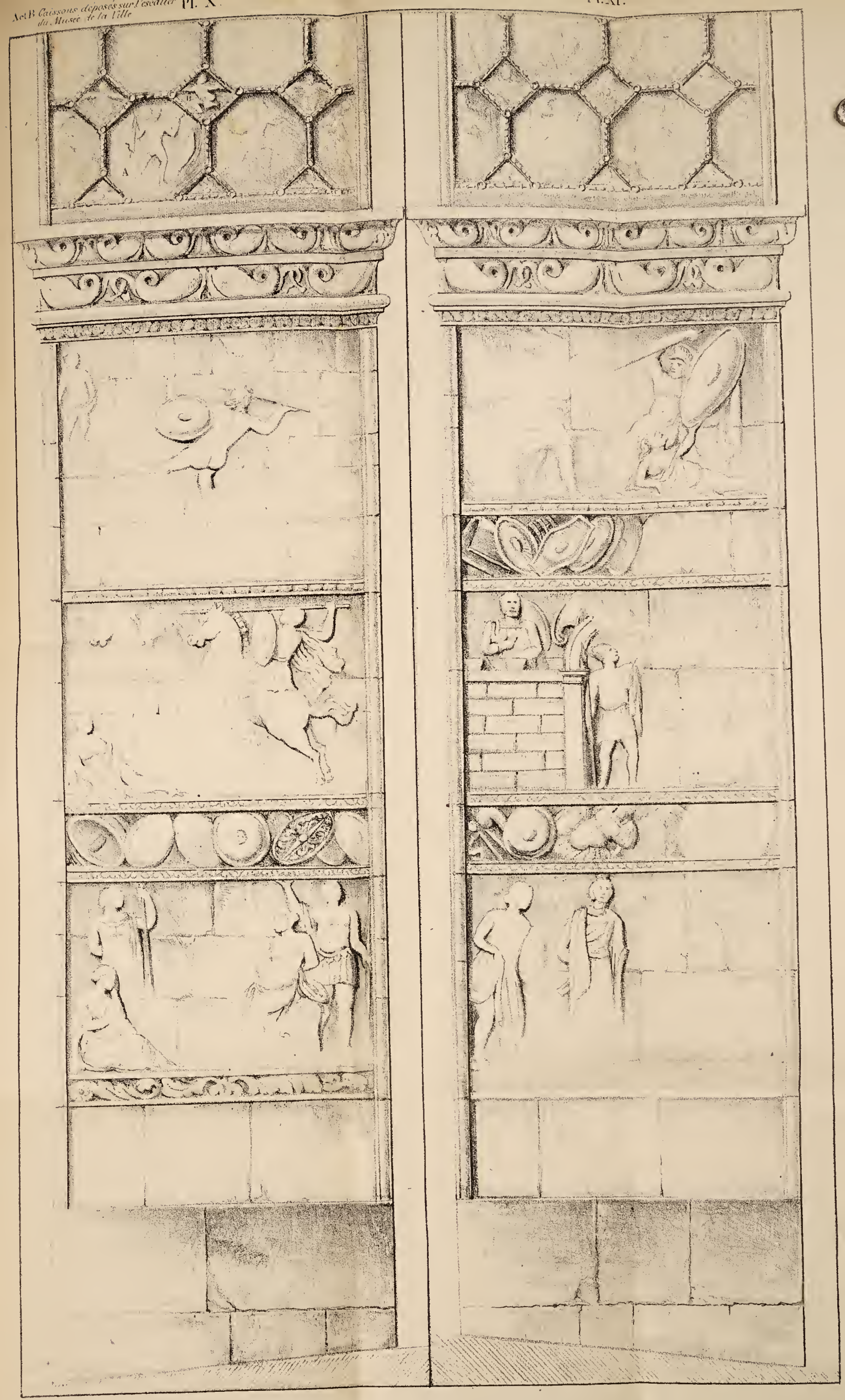

RESTES DES BAS-RELIEFS QUI DÉCORAIENT LES PIEDS-DROITS A L'INTÉRIEUR DE L'ARC ET CAISSONS DE LA VOÛTE

sonnage monté sur les murailles d'une ville pour observer les ennemis prêts à l'attaquer; tandis qu'un jeune homme plein d'audace sort de l'enceinte et semble le défier.

Enfin le bas-relief supérieur fait voir un combat où un guerrier est armé d'un javelot et se couvre d'un long bouclier, qui était le *scutum*, qu'une femme couchée semble repousser. Tout le reste de la sculpture est détruit.

Au côté gauche, le bas-relief inférieur figure, d'un côté, un captif assis gardé par un légionnaire, et de l'autre, un homme qui semble être le gardien d'une femme captive.

On voit dans le bas-relief du milieu une attaque de cavalerie, fort dégradée, et une femme affaissée à l'angle du tableau.

Quant au bas-relief supérieur, il est énormément mutilé; cependant on remarque encore au centre un terrible guerrier sans vêtements et seulement recouvert par son bouclier, qui, dans une pose académique, lance avec dignité son javelot sur l'ennemi.

Cette figure, très remarquable par son mouvement et par sa pose, rappelle le fameux tableau des Sabines par David; car la pose de son Romulus, sans vêtements et couvert seulement de son bouclier, est identiquement la même.

Enfin, la voûte de l'Arc de Porte-Noire était ornée de caissons octogones et carrés sur les pans coupés; ils étaient encadrés par un rang de perles et renfer-

maient chacun une petite figure ; mais de cette voûte complètement ruinée, je n'ai pu conserver que deux de ces caissons qui ont été déposés sur l'escalier du Musée de la ville (*planches* 10 *et* 11), et pour l'ensemble de la restauration (*planche* 2).

La Porte-Noire n'a aucune ressemblance avec les arcs de triomphe romains élevés soit en Italie, soit en France ; elle ne saurait donc être comparée pour la forme ni à l'Arc de Septime Sévère, ni à celui de Constantin à Rome, pas plus qu'à ceux d'Orange et de Saint-Remy (Bouches-du-Rhône), dont l'ordonnance est toute différente. On lui trouverait peut-être quelque analogie avec l'Arc d'Adrien, près de l'Acropole à Athènes, qui, comme Porte-Noire, est à double face et ayant deux ordres d'architecture superposés ; seulement, le cintre de l'Arc d'Adrien ne dépasse pas en hauteur le premier entablement ; l'épaisseur du monument a également de l'analogie, de même que la construction qui se compose de forts blocs posés sans mortier et liés par des crampons, sauf que l'Arc d'Adrien est en marbre pentélique ; tandis que Porte-Noire n'est bâtie qu'en pierre tendre pour recevoir les sculptures, et à gros grains, pour le reste. Quant aux détails et profils de l'Arc d'Adrien, ils sont d'une excellente proportion et ne sauraient être mis en parallèle avec ceux de notre monument.

VII

Tous les savants qui ont écrit sur l'Arc de Porte-Noire ont recherché en l'honneur de qui il avait été érigé ; mais ces recherches, à défaut d'inscriptions, ont donné lieu à bien des controverses et n'ont abouti qu'à des conjectures ; ainsi, J.-J. Chiflet l'attribue à Aurélien, Dunod à Crispus César, l'abbé Bullet et Perreciot à Julien, et M. Mathy de Latour, ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Vespasien ; tandis que MM. l'abbé Gousset, Ravier, le président Clerc et Castan, bibliothécaire, en font honneur à Marc-Aurèle.

Je ne me permettrai pas de donner ici mon avis après celui d'hommes aussi distingués et plus compétents que moi en fait d'histoire ; seulement, comme artiste, je ferai, sans prétention, les réflexions suivantes :

Sous le rapport de l'architecture, on remarque dans Porte-Noire une décadence complète, tant par la mauvaise disposition et proportion de ses ordres, que par celle de ses entablements et surtout de ses profils.

En bonne règle, l'entablement de l'ordre inférieur aurait dû régner avec l'imposte de l'Arc, et celui au-dessus est d'une hauteur démesurée par rapport aux colonnes qui le supportent ; ainsi, quand il n'aurait dû avoir en hauteur que le tiers au plus de ces colonnes, on lui en a donné plus du double.

On doit encore en bonne règle proscrire ces colonnes accouplées, dont une est couverte de bas-reliefs, tandis que, sur l'autre, ce sont des rinceaux d'ornements ou des feuilles d'eau; type qui n'était guère en usage que dans le Bas-Empire. En sorte que, s'il ne fallait juger Porte-Noire que d'après son architecture, on devrait pencher pour l'opinion de Dunod, qui l'attribue à Crispus César; cependant les sculptures sont traitées avec trop de talent et de vigueur pour soutenir cette opinion, à moins que l'on ne suppose que l'on aurait pu encore trouver et faire venir d'Italie, ou plutôt de Grèce, des artistes ayant conservé le goût et la tradition des siècles antérieurs pour l'exécution de ce beau travail; mais cette supposition ne saurait être admise, vu la pénurie des grands sculpteurs à cette époque, surtout quand on pense que, pour la décoration de l'Arc de Constantin à Rome, on a été obligé de dépouiller l'Arc de Trajan de ses belles sculptures pour les y adapter, à défaut d'artistes de talent pour les exécuter (1).

Cependant, on ne peut disconvenir que Porte-Noire, malgré sa mauvaise architecture, ne manque pas d'une certaine dignité, et que les beautés des sculptures en font disparaître tous les défauts. En sorte que, si les sculptures imposent une telle supériorité par l'ampleur et le vrai talent avec

---

(1) *Essai sur l'histoire de l'architecture*, par E.-G. Legrand, p. 241.

lequel elles sont exécutées, l'on se voit forcé d'admettre une date intermédiaire pour la fondation de Porte-Noire et de se ranger à l'opinion des savants qui l'ont attribuée au règne de Marc-Aurèle, époque où les arts, sans avoir perdu de leur grandeur annonçaient cependant déjà une certaine dégénérescence.

Enfin, pour venir en quelque sorte à l'appui de cette opinion qui, du reste, *est la plus unanime,* je dirai que j'ai trouvé au delà de Porte-Noire, lors de la construction de la maison de M. du Magny, au Chapitre, deux médailles intéressantes pour l'objet en question : une de ces médailles est de Faustine, femme de Marc-Aurèle, et l'autre est de Lucile, sa fille et femme de Lucius Vérus, son collègue.

J'ai déposé ces médailles à la bibliothèque et les ai publiées en 1828, avec d'autres trouvées au même lieu et à la même époque.

Mais, parmi les nombreuses médailles que renferme encore le sol antique de Besançon, la plus précieuse à découvrir et qui vaudrait un trésor, serait celle qui porterait au revers notre Arc de triomphe, ainsi qu'il était d'usage d'en frapper pour glorifier les conquêtes des Romains, car elle mettrait fin aux incertitudes et aux controverses de tous genres que Porte-Noire a déjà suscitées. Comme il n'est pas probable qu'une si précieuse découverte soit jamais faite, le champ demeurera ouvert à toutes les conjectures. Heureusement, Porte-Noire est debout, et la restauration de ce mo-

nument est le premier essai de ce genre qui ait été tenté dans notre province. En 1825, l'archéologie avait à peine un nom, et ce sera la gloire de l'Académie d'avoir contribué à sauver d'une ruine imminente un reste si majestueux de la civilisation romaine, dans un temps où il était encore si peu apprécié. L'architecte qui l'a conservé et consolidé se sent encore, après cinquante ans, assez satisfait de ses peines, en songant que ce modeste travail lui sera compté pour quelque chose dans l'histoire de votre Compagnie.

PROGRAMME DES PRIX

A DÉCERNER EN 1876 ET EN 1877.

L'Académie, dans sa séance publique du 25 août 1876, décernera les prix suivants :

Prix Weiss. — Médaille d'or de 300 francs. — Mémoire historique sur une famille illustre, un château, une abbaye, un chapitre, une église ou un établissement public de la Franche-Comté.

Les biographies sont exclues de ce concours.

Prix d'archéologie. — Médaille d'or de 200 fr. — Etude et description raisonnée d'un monument ou d'un groupe de monuments franc-comtois appartenant à la période du moyen âge (églises, châteaux-forts, cloîtres, tombes, statues, objets d'orfévrerie, etc.).

L'Académie désire autant que possible l'envoi des plans et dessins de tous les objets décrits.

Prix d'éloquence. — Médaille d'or de 300 fr. — Etude littéraire sur l'œuvre de Montalembert.

Prix de poésie. — Médaille de 200 francs. — L'Académie n'impose aucun sujet aux concurrents; elle exige seulement que le sujet choisi se rattache par quelque côté à l'histoire ou aux traditions franc-

comtoises. Elle les laisse libres d'adopter le genre et la forme qui leur conviendront le mieux.

Prix d'économie politique, industrielle et commerciale, *fondé par M. Veil-Picard.* — Médaille d'or de 400 francs. — Rechercher et déterminer quelles peuvent être les conséquences du développement préconisé de nos jours de la mécanique agricole, sur l'état de l'agriculture comme sur la condition des ouvriers ruraux.

Les concurrents ne signeront point leurs ouvrages, ils y attacheront seulement une sentence ou devise, qu'ils répéteront au dos d'un billet cacheté contenant leur véritable nom et leur adresse.

Ces ouvrages seront adressés, *franco de port, au secrétaire perpétuel de l'Académie*, avant le 1er juin 1876, terme de rigueur.

Les manuscrits, plans et dessins envoyés au concours, restent dans les archives de l'Académie, et ne peuvent être déplacés sous aucun prétexte: seulement les auteurs, en se faisant connaître, seront autorisés à les faire transcrire.

Le Secrétaire perpétuel,

Just VUILLERET,

Rue St.-Jean, 11.

ÉLECTIONS DU 25 AOUT 1875.

A l'issue de la séance publique, l'Académie, s'étant retirée dans ses bureaux, a élu :

Membres du bureau :

MM. SUCHET (le chanoine), *président annuel.*
MARQUISET, Léon, *vice-président annuel.*

Associés résidants :

MM. REBOUL, doyen de la Faculté des sciences, à Besançon.
CARRAU, Ludovic, professeur à la Faculté des lettres, à Besançon.
MIGNOT, Marie-Edouard, capitaine au 3e bataillon de chasseurs à pied, à Besançon.

Associés correspondants nés dans la province :

MM. BEAUSÉJOUR (l'abbé DE), curé de Vitrey (Haute-Saône).
DUMONT, Albert, directeur de l'Ecole française à Athènes.
GAINET, curé à Commantry (Marne), chanoine honoraire de Reims.

Associé correspondant né hors de la province.

M. BEAUREPAIRE (Ch. DE), archiviste de la préfecture, à Rouen (Seine-Inférieure).

LISTE ACADÉMIQUE.

(25 août 1875.)

Directeurs académiciens-nés.

Mgr l'Archevêque de Besançon.
Mgr le Général commandant le 7me corps d'armée.
MM. le premier Président de la Cour d'appel.
le Préfet du département du Doubs.

Académicien-né.

M. le Maire de la ville de Besançon.

Académiciens honoraires.

MM.

BIAL, O ✻, chef d'escadron, sous-directeur d'artillerie (29 janvier 1865).

BIGANDET (Mgr), vicaire apostolique dans la Birmanie (janvier 1853).

BLAVETTE, ✻, ancien doyen de la Faculté des sciences de Besançon, à Metz (janvier 1868).

BONAPARTE (le prince Louis-Lucien) (janvier 1863).

CARDON DE SANDRANS (le baron), C ✻, préfet de la Haute-Garonne, à Toulouse (27 janvier 1874).

CHOTARD, Henri, ✻, doyen de la Faculté des lettres, à Clermont (25 août 1873).

CONEGLIANO (le marquis DE), ✻, ancien député du Doubs au Corps législatif, rue de Ponthieu, 62, Paris (août 1865).

MM.

COQUAND, ancien professeur de minéralogie et de géologie à la Faculté des sciences de Marseille (janvier 1854).

DELESSE, ✻, ingénieur en chef des mines, professeur à l'Ecole normale et à l'Ecole des mines, rue Madame, 37, à Paris (janvier 1848).

DÉY, directeur des Domaines, à Laon (janvier 1854).

DESROZIERS, O ✻, ancien recteur de l'Académie de Besançon, à Poitiers (janvier 1858).

DESSERTEAUX, ✻, conseiller à la Cour d'appel, à Dijon (janvier 1862).

DREYSS, Charles, recteur de l'Académie universitaire, à Toulouse (27 janvier 1874).

GATTREZ (l'abbé), ✻, ancien recteur de l'Académie de Limoges (janvier 1828).

GERANDO (le baron DE), ✻, ancien procureur général, boulevard St-Michel, 113, à Paris (août 1868).

GERARD, Jules-Francisque, professeur à la Faculté des lettres de Clermont (25 août 1874).

GRENIER, Charles, ✻, professeur honoraire et ancien doyen de la Faculté des sciences, à Besançon (28 janvier 1847).

GUERRIN (Mgr), ✻, évêque de Langres (août 1850).

KORNPROBST, O ✻, ancien ingénieur en chef des ponts et chaussées, à Limoges (août 1840).

LEFAIVRE, C ✻, ancien colonel du génie, à Paris (novembre 1836).

MAGNONCOUR (Flavien DE), ✻, anc. pair de France, anc. maire de Besançon, à Paris (décembre 1835).

MM.

MATTY DE LATOUR, ✻, ingénieur en chef en retraite, à Rennes (janvier 1867).

MIGNARD, homme de lettres, à Dijon (août 1859).

MONTY, O ✻, ancien recteur de l'Académie de Besançon (janvier 1861).

MORRELET, ancien notaire, à Bourg (janvier 1861).

PARANDIER, O ✻, inspecteur général des ponts et chaussées, rue de Berry, 43, à Paris (février 1835).

PARIS, C ✻, colonel d'état-major en retraite, à Emagny (août 1867).

PATIN, G O ✻, secrétaire perpétuel de l'Académie française, quai Conti, 21-23, à Paris.

PERRON, ✻, *secrétaire perpétuel honoraire*, à Paris (août 1838).

PERSON, ✻, professeur de physique, ancien doyen de la Faculté des sciences, à Paris (24 août 1845).

POUJOULAT, homme de lettres, à Passy, près Paris (décembre 1835).

SAINTE-AGATHE (LOUIS DE), ✻, anc. adjoint, président du conseil d'administration de la Société des forges de Franche-Comté, rue d'Anvers, 1 (août 1868).

SAINTE-CLAIRE-DEVILLE, H., ✻, membre de l'Académie des sciences, inspecteur général des établissements météorologiques, rue du Vieux-Colombier, 8, à Paris (août 1845).

SEGUIN, ✻, recteur de l'Académie de Bordeaux (29 janvier 1872).

TOURANGIN, G O ✻, ancien préfet du Doubs, à Menetou (Cher) (30 novembre 1848).

Académiciens titulaires ou résidants

MM.

MARNOTTE, architecte, membre correspondant de la commission d'antiquités de la Côte-d'Or, doyen de la Compagnie, rue Moncey, 5 (24 août 1826).

BRETILLOT, Léon, ✻, ancien maire de Besançon, rue de la Préfecture, 21 (12 novembre 1835).

JOBARD, O ✻, président honoraire à la Cour d'appel, rue de la Préfecture, 10 (28 janvier 1836).

CLERC, Edouard, ✻, président honoraire à la Cour d'appel, rue Sainte-Anne, 7 (28 janvier 1837).

VAULCHIER (marquis Louis DE), rue Moncey, 9 (24 août 1837).

DARTOIS (l'abbé), vicaire général, à l'archevêché (24 août 1844).

TRIPARD, ✻, conseiller à la Cour d'appel, rue Saint-Vincent, 33 (24 août 1844).

REYNAUD-DUCREUX, O ✻, professeur à l'Ecole d'artillerie, rue Ronchaux, 22 (30 août 1847).

BESSON (Mgr), évêque nommé de Nîmes, à Besançon (30 août 1847).

BLANC, C ✻, ancien procureur général près la Cour d'appel, Grande-Rue 129 (août 1850).

VUILLERET, Just, juge au tribunal, rue St-Jean, 11 (24 août 1853), *secrétaire perpétuel*.

DRUHEN aîné, ✻, professeur à l'Ecole de médecine, Grande-Rue, 74 (janvier 1855).

CHIFLET, Ferdinand (vicomte), propriétaire, rue Saint-Vincent, 51 (janvier 1855).

MM.

LAURENS, Paul, membre correspondant de la Société de statistique de Marseille, rue Saint-Vincent, 22 (24 août 1855).

TERRIER DE LORAY (marquis DE), membre du Conseil général du Doubs, Grande-Rue, 68 (24 août 1857).

DELACROIX, Alphonse, architecte de la ville, à Montrapon, banlieue de Besançon (28 janvier 1858).

JEANNEZ, ✻, conseiller à la Cour d'appel, rue du Chateur, 14 (janvier 1860).

SANDERET DE VALONNE, ✻, directeur de l'Ecole de médecine, rue de la Préfecture, 4 (janvier 1862).

SUCHET (le chanoine), curé de la paroisse Saint-Jean, rue du Clos, 41 (janvier 1863), *président annuel.*

ORDINAIRE, O ✻, sous-directeur d'artillerie en retraite, commissaire du gouvernement près le conseil de guerre, Grande-Rue, 49 (22 août 1863).

CASTAN, Auguste, ✻, bibliothécaire de la ville, rue de la Préfecture, 4 (28 janvier 1864).

WEIL, ✻, professeur de littérature ancienne, doyen de la Faculté des lettres, correspondant de l'Institut, rue du Chateur, 25 (28 janvier 1864).

SAUZAY, Jules, rue de la Préfecture, 25 (28 janvier 1867).

VAULCHIER (comte DE), Charles, député du Doubs, rue Moncey, 9 (28 janvier 1867).

PIOCHE (l'abbé), Louis, professeur au collége Saint-François-Xavier, rue des Bains-du-Pontot (28 janvier 1867).

MM.

BAILLE, Edouard, peintre d'histoire, Grande-Rue, 67 (26 août 1867).

ESTIGNARD, conseiller à la Cour d'appel, membre du Conseil général du Doubs, rue du Clos, 25 (28 janvier 1868).

LEBON, Eugène, docteur en médecine, Grande-Rue, 116 (28 janvier 1868), *trésorier de la Compagnie.*

LABRUNE, Ch., docteur en médecine, rue des Chambrettes, 11 (24 août 1868).

SIRE, G., docteur ès-sciences, essayeur au bureau de la garantie, rue Neuve-St-Pierre, 16 (28 janvier 1870).

Associés résidants.

MM.

VERNIS, A., ✻, ingénieur en chef des ponts et chaussées, rue Neuve, 26 (29 janvier 1872).

GAUTHIER, Jules, archiviste du département, rue Neuve, 6 (29 janvier 1872), *secrétaire perpétuel adjoint, archiviste.*

DE JANKOVITZ, propriétaire, rue Moncey, 9 (29 janvier 1872).

MARQUISET, Léon, membre du Conseil général de la Haute-Saône, rue Neuve, 28 (29 janvier 1872), *vice-président annuel.*

DUCAT, Alfred, chevalier de l'ordre de St-Grégoire-le-Grand, architecte à Besançon, rue St-Pierre, 3 (24 août 1872).

MM.

BERGIER (l'abbé), missionnaire de la maison d'Ecole, près Besançon (24 août 1872).

REBOUL, ✻, doyen de la Faculté des sciences, à Besançon, rue Neuve, 8 (25 août 1875).

CARRAU (Ludovic), professeur de la Faculté des lettres, place Saint-Amour, 3 (25 août 1875).

MIGNOT (Edouard), ✻, capitaine au 3e chasseurs à pied, Grande-Rue, 61 (25 août 1875).

Associés correspondants nés dans le ci-devant comté de Bourgogne (1).

MM.

HUGO (Victor), O ✻, de l'Académie française, etc., rue La Rochefoucauld, 66, à Paris (août 1827).

MARMIER (Xavier), O ✻, membre de l'Académie française, rue Saint-Thomas-d'Aquin, 1, à Paris (août 1839).

LÉLUT, O ✻, membre de l'Institut (Académie des sciences morales) et de l'Académie de médecine, rue Vanneau, 15, à Paris (août 1839).

TISSOT, ✻, doyen honoraire de la Faculté des lettres de Dijon, correspondant de l'Institut, à Dijon (août 1842).

RICHARD (l'abbé), correspondant historique du ministère de l'instruction publique, curé à Dambelin (Doubs) (août 1842).

---

(1) Une délibération du 30 juillet 1834 a fixé à *quarante* le nombre des associés de cet ordre.

MM.

COURNOT, C ❋, anc. recteur, carrefour de l'Odéon, 10, à Paris (août 1843).

WEY (Francis), O ❋, inspecteur général des archives départementales, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise) (août 1845).

CIRCOURT (le comte Albert DE) conseiller d'Etat, rue de Milan, 17, à Paris (janvier 1846).

RONCHAUD (Louis DE), littérateur, rue Malesherbes, 38, à Paris (novembre 1848).

REVERCHON, O ❋, avocat général à la Cour de cassation, rue de Poitiers, 9, à Paris (janvier 1851).

BARTHÉLEMY DE BEAUREGARD (l'abbé J.), chanoine honoraire de Reims et de Périgueux, à Paris (janvier 1851).

VIEILLE, (Jules), O ❋, recteur de l'Académie de Dijon (août 1853).

BERGERET, docteur en médecine, membre du Conseil général du Jura, à Arbois (août 1856).

PETIT, J., statuaire, rue d'Enfer, 89, Paris (août 1856).

GRENIER (Edouard), littérateur, à Baume-les-Dames (janvier 1858).

TOUBIN, professeur au collége arabe d'Alger (août 1859).

PASTEUR, C ❋, administrateur de l'Ecole normale supérieure, membre de l'Académie des sciences, rue d'Ulm, 45, à Paris (janvier 1860).

CIRCOURT (Adolphe DE), à Paris (janvier 1861).

GIGOUX, ❋, peintre d'histoire, rue Châteaubriand, 17, à Paris (août 1861).

MM.

PIERRON, ❋, ancien professeur au lycée Louis-le-Grand, rue d'Assas, 76, à Paris (août 1862).

GÉROME, ❋, peintre d'histoire, membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts), rue de Bruxelles, 6, à Paris (août 1853).

MONNIER, ❋, homme de lettres (janvier 1865).

PERRAUD, ❋, statuaire, membre de l'Institut (Académie des Beaux-Arts), boulevard Montparnasse, 81, à Paris (janvier 1865).

BRIOT, ❋, professeur suppléant à la Faculté des sciences, boulevard Saint-Michel, 46, à Paris (août 1865).

JOBEZ (Alphonse), ancien député, à Montorge (Villers-sous-Chalamont) (août 1867).

JACQUENET (Mgr), protonotaire apostolique, membre de l'Académie de Reims (janvier 1868).

BRULTEY (l'abbé), curé de Cirey-les-Belvaux (Haute-Saône) (août 1868).

FLEURY-BERGIER, juge de paix, à Montbozon (Haute-Saône).

MARCOU, de Salins (janvier 1870).

LEMIRE (Jules), ❋, ancien membre du Conseil général du Jura, à Clairvaux (janvier 1872).

CHAMPIN, ❋, ancien sous-préfet de Baume, à Baume (janvier 1872).

MOREY (l'abbé), curé de Baudoncourt (janvier 1872).

GRÉA (l'abbé), vicaire général du diocèse de Saint-Claude (24 août 1872).

REVERCHON, ❋, ancien député du Jura, directeur

MM.

de la Compagnie des forges d'Audincourt (24 août 1872).

HAUSER, ✻, professeur de mathématiques au lycée Charlemagne, rue du Faubourg-St-Honoré, 168, à Paris (24 août 1872).

TOURNIER (Edouard), directeur adjoint à l'Ecole pratique des hautes études, rue Servandoni, 6, à Paris (25 août 1873).

BOUQUET (Jean-Claude), ✻, professeur à la Faculté des sciences, rue Soufflot, 22, à Paris (25 août 1872).

BEUVAIN DE BEAUSÉJOUR (Paul-Félix), curé de Vitrey (Haute-Saône) (25 août 1875).

DUMONT (Albert), directeur de l'Ecole française à Athènes, Paris, rue de Fleurus, 35 *bis* (25 août 1875).

GAINET (l'abbé), curé à Commantry (Marne), chanoine de Reims (25 août 1875).

Associés correspondants nés hors de la province de Franche-Comté.

MM.

TAYLOR (le baron), G ✻, littérateur, membre de l'Institut, rue de Bondy, 68, à Paris (août 1825).

PAUTET (Jules), sous-chef au ministère de l'intérieur, à Paris (août 1842).

MALLARD, archéologue-dessinateur, à Saint-Germain-du-Bois (Saône-et-Loire) (août 1845).

CHÉNIER (DE), O ✻, ancien chef de bureau au mi-

MM.

nistère de la guerre, à Paris (novembre 1848).

Braun, O ❋, ancien président du consistoire supérieur et du directoire de l'Eglise de la Confession d'Augsbourg, en France, ancien conseiller à la Cour d'appel de Colmar, à Montbéliard (août 1849).

Quicherat, ❋, directeur de l'Ecole nationale des Chartes, rue Casimir-Delavigne, 9, à Paris (août 1857).

Baudoin, ❋, inspecteur général de l'enseignement primaire, à Paris (janvier 1861).

Naudet, O ❋, membre de l'Académie des Inscriptions (janvier 1864).

Junca, ancien archiviste du département du Jura, à Paris (janvier 1865).

Dalloz (Edouard), O ❋, ancien président du Conseil général du Jura, rue Vanneau, 18, à Paris (août 1866).

D'Arbois de Jubainville, ❋, archiviste du département de l'Aube, à Troyes (août 1867).

Leclerc (François), membre de l'Académie de Dijon, à Seurre (Côte-d'Or) (24 août 1872).

Barthélemy (Edouard de), membre du Comité des travaux historiques, rue de l'Université, 80, à Paris (25 août 1873).

Beaune (Henri), procureur général à la Cour d'appel d'Alger (27 janvier 1874).

Pigeotte (Léon), avocat à Troyes (Aube) (23 janvier 1874).

MM.

De Meaux (le vicomte), député de la Loire, ministre de l'agriculture et du commerce, à Versailles (23 janvier 1874).

Le Brun Dalbane, président de la Société académique de Troyes (Aube) (25 août 1874).

De Beaurepaire, archiviste du département de la Seine-Inférieure, à Rouen (25 août 1875).

Associés étrangers (1).

MM.

Gachard, ✻, directeur général des archives de Belgique, à Bruxelles (mars 1841).

Vuillemie, historien, à Lausanne (mars 1841).

Matile, historien, à New-York (Etats-Unis (mars 1841).

Groen van Prinsterer (G.), ancien chef du cabinet du roi de Hollande, membre du Conseil d'Etat, à la Haye (août 1843),

Ménabréa, ministre à Turin (août 1874).

Reume, major à l'état-major, à Bruxelles (août 1850).

Kohler, professeur au collége de Porrentruy (janvier 1855).

Cantu (César), historien, à Milan (janvier 1864).

Liagre (Jean-Baptiste-Joseph), secrétaire perpétuel de l'Académie royale de Belgique, à Bruxelles (25 août 1874).

---

(1) Cette classe a été instituée par une délibération du 11 mars 1841.

LISTE DES SOCIÉTÉS SAVANTES

CORRESPONDANT AVEC L'ACADÉMIE.

FRANCE.

AIN.

Société d'Emulation de l'Ain; Bourg.

AISNE.

Société académique de Laon.
Société académique des sciences, arts, belles-lettres, agriculture et industrie de Saint-Quentin.

ALLIER.

Société d'Emulation de l'Allier; Moulins.

AUBE.

Société académique de l'Aube; Troyes.

AUDE.

Commission archéologique de Narbonne.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Académie d'Aix.
Académie de Marseille.
Société de statistique de Marseille.

CALVADOS.

Académie de Caen.
Société des antiquaires de Normandie à Caen.

Société d'agriculture de Caen.
Société française d'archéologie; Caen.

CHARENTE.

Société d'agriculture de Charente; Angoulême

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Société historique et scientifique de Saint-Jean-d'Angély.
Société d'agriculture, belles-lettres et arts de Rochefort.

CÔTE-D'OR.

Académie de Dijon.
Société d'agriculture de la Côte-d'Or; Dijon.

DOUBS.

Société d'agriculture du Doubs; Besançon.
Société d'Emulation du Doubs; Besançon.
Société d'Emulation de Montbéliard.
Société de médecine de Besançon.

DRÔME.

Société d'archéologie de la Drôme; Valence.

EURE.

Société des sciences, belles-lettres et arts de l'Eure; Evreux.

EURE-ET-LOIR.

Société d'agriculture d'Eure-et-Loir; Chartres.

FINISTÈRE.

Société académique de Brest.

GARD.

Académie du Gard ; Nîmes.

HAUTE-GARONNE.

Académie des Jeux-Floraux ; Toulouse.
Académie de Toulouse.
Société d'archéologie du midi de la France ; Toulouse.
Société de médecine de Toulouse.

GIRONDE.

Académie de Bordeaux.
Société philomatique de Bordeaux.

HÉRAULT.

Société archéologique de Béziers.

INDRE-ET-LOIRE.

Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres d'Indre-et-Loire ; Tours.
Société médicale d'Indre-et-Loire ; Tours.

ISÈRE.

Académie Delphinale ; Grenoble.

JURA.

Société d'agriculture, sciences et arts de Poligny.
Société d'Emulation du Jura ; Lons-le-Saunier.

LOIRE.

Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de la Loire; Saint-Etienne.

HAUTE-LOIRE.

Société académique du Puy.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Société académique de Nantes.

LOT.

Société des études littéraires du Lot; Cahors.

LOZÈRE.

Société d'agriculture de la Lozère; Mende.

MAINE-ET-LOIRE.

Société académique de Maine-et-Loire; Angers.

MANCHE.

Société d'agriculture et d'archéologie de la Manche; Saint-Lô.

Société des sciences naturelles de Cherbourg.

MARNE.

Académie de Reims.

Société d'agriculture, sciences et arts de la Marne; Châlons-sur-Marne.

Société des sciences et arts de Vitry-le-Français.

MEURTHE.

Société des sciences, lettres et arts de Nancy.

Académie de Stanislas; Nancy.

MEUSE.

Société philomatique de Verdun.

NORD.

Société d'agriculture, sciences et arts du Nord; Douai.
Société d'Emulation de Cambrai.
Société des sciences, arts et agriculture de Lille.

OISE.

Société académique de l'Oise; Beauvais.
Comité archéologique de Senlis.

PAS-DE-CALAIS.

Académie d'Arras.
Société académique de Boulogne-sur-Mer.
Société d'agriculture de Boulogne-sur-Mer.

PUY-DE-DÔME.

Académie de Clermont-Ferrand.

RHÔNE.

Académie de Lyon.
Société d'agriculture, histoire naturelle et arts de Lyon.
Société littéraire de Lyon.

SAÔNE-ET-LOIRE.

Académie de Mâcon.
Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.

SAVOIE.

Société des sciences, lettres et arts de Savoie; Chambéry.

HAUTE-SAÔNE.

Société d'agriculture et d'archéologie de la Haute-Saône; Vesoul.

SEINE.

Académie des sciences morales et politiques de l'Institut de France; Paris.
Comité des travaux historiques et des sociétés savantes près le ministère de l'instruction publique.
Société de médecine légale; Paris.
Société philotechnique; Paris.

SEINE-ET-MARNE.

Société archéologique de Seine-et-Marne.

SEINE-ET-OISE.

Société des sciences morales, lettres et arts de Seine-et-Oise; Versailles.
Société des sciences naturelles de médecine de Seine-et-Oise; Versailles.

SEINE-INFÉRIEURE.

Académie de Rouen.
Société hâvraise d'Etudes diverses.
Commission des antiquités de la Seine-Inférieure.

SOMME.

Académie d'Amiens.
Société des antiquaires de Picardie; Amiens.
Société Linnéenne du nord de la France; Amiens.

TARN.

Société littéraire et scientifique de Castres.

TARN-ET-GARONNE.

Sociéte des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne; Montauban.

VAR.

Société des sciences, belles-lettres et arts du Var; Toulon.

VAUCLUSE.

Société littéraire et scientifique d'Apt.

VOSGES.

Société d'Emulation des Vosges; Epinal.

ALSACE-LORRAINE.

Académie de Metz.
Société d'histoire naturelle de Metz.

BELGIQUE.

Académie royale de Bruxelles.
Société météorologique de Belgique, à Bruxelles.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Académie américaine des sciences et arts; Boston.
Académie des sciences naturelles de Philadelphie.
Commission sanitaire des Etats-Unis; New-York.
Institut smithsonien; Washington.

SUÈDE.

Université de Christiana.
Université de Lund.

SUISSE.

Société jurassienne d'Emulation de Porrentruy, canton de Berne.

TABLE DES MATIÈRES.

Séance du 28 janvier 1875.

Discours de M. le président. (Eloge de Perrin de Saulx.)... 1
Discours de M. Terrier de Loray. (La Croisade de 1366.).... 21
Discours de M. Marquiset. (Introduction à l'étude du droit public chrétien.)..... 31
Discours de M. Estignard. (Weis et ses amis.)..... 58
Pièce de vers de M. l'abbé Pioche. (Ode à Jeanne-d'Arc.)... 103

Séance du 25 août 1875.

Discours de M. Chiflet, président. (Les Huns à Vesontio.)... 111
Rapport sur le concours d'histoire, par M. le chanoine Suchet..... 149
Rapport sur le concours de poésie, par M. Terrier de Loray. 154
De l'acoustique dans les églises, par Mgr Besson..... 163
Rapport sur la pension Suard, par M. Bretillot..... 175
La mort de Mgr le cardinal Mathieu, par M. l'abbé Pioche.. 181

Ouvrages dont l'Académie a voté l'impression.

Epître à mon violon, par M. Lélut..... 187
Notice sur Porte-Noire, par M. Marnotte (avec planches)... 191

Programme des prix, etc..... 217
Elections..... 219
Liste académique..... 221
Liste des sociétés savantes correspondant avec l'Académie.. 233

Besançon. — Imprimerie Dodivers, Grande-Rue 87.

GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00698 4849